

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2021 B 02861

Numéro SIREN : 878 313 253

Nom ou dénomination : 4 Décembre

Ce dépôt a été enregistré le 13/08/2022 sous le numéro de dépôt 34028

GROUPE 4 DECEMBRE

Etats financiers annuels consolidés 2021

SOMMAIRE

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021	3
ETAT DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN	
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2021.....	4
ETAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2021	5
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2021	6
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31	
DECEMBRE 2021	7

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020 (*)
<i>Activités poursuivies</i>			
Produit des activités ordinaires		377 293	
Autres produits		2 026	
Achats consommés		(154 029)	
Autres achats et charges externes	4.1	(88 029)	(436)
Variation des stocks d'encours et de produits finis	4.2	781	
Charges de personnel	4.3	(100 535)	
Amortissements et dépréciations des immobilisations		(22 490)	
Dotations et reprises de provisions	4.4	(2 792)	
Autres produits et charges d'exploitation	4.5	(1 758)	
Part du résultat des mises en équivalence	6.4	5 714	
Résultat opérationnel courant incluant la part des mises en équivalence		16 181	(436)
Autres produits et charges opérationnels	4.6	(648)	(5 198)
Résultat opérationnel avant dépréciation des écarts d'acquisition		15 533	(5 634)
Pertes de valeur sur les actifs immobilisés	6.2 et 6.3	832	
Résultat opérationnel		16 365	(5 634)
Coût de l'endettement financier net	4.8	(3 047)	(13)
Autres produits et charges financiers	4.8	(2 792)	
Résultat avant impôt		10 526	(5 647)
Impôt sur les résultats	4.9	(5 811)	1 627
Résultat net de l'ensemble consolidé – activités poursuivies		4 715	(4 020)
Résultat net des activités abandonnées		-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé – total		4 715	(4 020)
Résultat net – part du groupe		2 076	(4 020)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		2 639	

(*) voir note 3.1.2 sur les opérations retraitées au 31 décembre 2020

**ETAT DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES AU
31 DECEMBRE 2021**

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat net total	4 715	(4 020)
Ecart de conversion sur sociétés intégrées globalement	1 050	-
Ecart de conversion sur sociétés mises en équivalence	1 601	-
Variation des instruments financiers	-	-
Impôts différés sur les éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net	-	-
Total des autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net	2 651	-
Pertes et gains actuariels sur sociétés intégrées	7 733	-
Impôts différés sur éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net	(1 396)	-
Pertes et gains actuariels sur mise en équivalence	(235)	-
Impôts différés sur éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net sur mise en équivalence	48	-
Total des autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net	6 150	
Résultat global	13 516	(4 020)
<i>Dont quote-part du Groupe</i>	7 394	(4 020)
<i>Dont quote-part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>	6 122	

ETAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2021

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020 (*)
ACTIF			
Ecart d'acquisition	5.1	1 324	
Immobilisations incorporelles	5.2	3 815	2 168
Immobilisations corporelles	5.3	98 150	92 677
Droits d'utilisation	5.4	25 937	27 501
Participations dans les mises en équivalence	5.5	29 052	24 511
Autres actifs financiers non courants	6.5	1 087	2 075
Actifs d'impôts différés	5.12	8 167	11 381
Autres actifs long terme		60	268
Total actifs non courants		167 592	160 581
Stocks	5.7	39 534	29 389
Clients et autres débiteurs	5.8	116 674	110 467
Créances fiscales		2 198	3 570
Autres actifs courants		9 238	8 747
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.9	25 793	47 752
Total actifs courants		193 437	199 925
Groupes d'actifs destinés à être cédés		-	-
TOTAL ACTIF		361 029	360 506
PASSIF			
Capital	5.10	5 724	5 510
Primes liées au capital		51 517	49 592
Autres réserves		1 961	
Résultat net de l'exercice – part du groupe		2 076	(4 020)
Capitaux propres part du groupe		61 278	51 082
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		39 788	30 439
Capitaux propres		101 066	81 521
Dettes financières non courantes	5.11	50 333	49 097
Dettes de location non courantes	5.11	15 357	16 402
Passifs d'impôts différés	5.12	1 505	1 611
Provisions pour avantages aux salariés	5.13	12 080	19 568
Autres provisions non courantes	5.14	21 728	19 562
Autres passifs long terme		798	3 718
Total passifs non courants		101 801	109 958
Fournisseurs et autres créditeurs	5.15	118 900	112 763
Dettes d'impôt		2 666	4 052
Dettes financières courantes	5.11	17 647	34 687
Dettes de location courantes	5.11	8 798	8 397
Autres provisions courantes	5.14	2 429	2 585
Autres passifs courants		7 722	6 542
Total passifs courants		158 162	169 026
Total dettes		259 963	278 984
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés		-	-
TOTAL PASSIF		361 029	360 506

(*) voir note 3.1.2 sur les opérations retraitées au 31 décembre 2020

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2021

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat net consolidé		4 715	(4 020)
Elim. des parts des mises en équivalence	5.5	(5 714)	-
Elim. des amortissements et provisions		23 757	(1 472)
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		886	-
Elim. autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie		(8)	-
Elim. de l'effet d'actualisation	5.14	1 172	-
Elim. du résultat s/ cessions actions propres		(36)	-
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions		1 204	-
Dividendes reçus des co-entreprises	5.5.5	1 710	-
Marge brute d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		27 686	(5 492)
Elim. de la charge (produit) d'impôt	4.9	5 811	(1 627)
Elim. du coût de l'endettement financier net	4.8	3 047	13
Marge brute d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		36 544	(7 106)
Incidence de la variation du BFR	5.16	(12 449)	7 106
Impôts payés		(5 104)	-
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		18 991	-
Incidence des variations de périmètre	5.17	(1 227)	(23 772)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	5.4	(16 046)	-
Variation des prêts et avances consentis		(486)	-
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		995	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(16 764)	(23 772)
Augmentation de capital		-	-
Augmentations (réductions) de capital auprès des minoritaires		2 972	55 102
Emission d'emprunts	5.11	7 564	13 358
Remboursement d'emprunts	5.11	(20 542)	-
Diminution des dettes de locations	5.11	(9 949)	-
Intérêts financiers nets versés		(3 078)	(13)
Dividendes payés aux actionnaires du groupe		(276)	-
Dividendes payés aux minoritaires		(32)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(23 341)	68 447
Incidences de la variation des taux de change		446	-
Autres		(14)	-
Variation de la trésorerie		(20 682)	44 675
Trésorerie d'ouverture	5.9	44 675	-
Trésorerie de clôture	5.9	23 992	44 675
Variation de trésorerie		(20 683)	44 675

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2021

<i>En milliers d'euros</i>	Capital social	Prime émission	Actions propres	Réserves consolidées et résultat Part du groupe	Réserves de conv.	Total capitaux propres Part du groupe	Intérêts Minoritaires	Total capitaux propres
Total au 1er janvier 2020	5					5		5
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-		-					
Résultat net de l'exercice	-		-	(5 492)	-	(5 492)		(5 492)
Total des produits et charges comptabilisés	-		-	(5 492)		(5 492)		(5 492)
Dividendes versés	-		-	-	-	-		
Augmentation (diminution) de capital	5 505	49 592	-		-	55 097		55 097
Variations de périmètre	-		-		-	-	30 439	30 439
Total au 31 décembre 2020 (publié)	5 510	49 592		(5 492)		49 610	30 439	85 541
Allocation du prix d'acquisition				1 472		1 472		
Total au 31 décembre 2020	5 510	49 592		(4 020)		51 082	30 439	85 541
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				2 667	2 651	5 318	3 483	8 801
Résultat net de l'exercice				2 076	-	2 076	2 639	4 715
Total des produits et charges comptabilisés	-	-	-	4 743	2 651	7 394	6 122	13 516
Incorporation de dettes	214			1 925		2 139		2 139
Augmentation (diminution) de capital							2 912	2 912
Dividendes versés	-		-	(276)	-	(276)	(32)	(308)
Païement en action				889		889	315	1 204
Variations de périmètre	-		-	95	-	95	(3)	92
Autres variations	-		-	(45)		(45)	35	(10)
Total au 31 décembre 2021	5 724	49 592		3 311	2 651	61 278	39 788	101 066

GROUPE 4 DECEMBRE

Annexe aux états financiers annuels consolidés 2021

SOMMAIRE

1	PRÉSENTATION GÉNÉRALE	10
2	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	10
3	PRINCIPES COMPTABLES	14
4.	NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT	29
4.1.	Autres achats et charges externes	29
4.2.	Variation des stocks d'en-cours et de produits finis au compte de résultat	29
4.3.	Charges de personnel	29
4.4.	Dotations et reprises de provisions	30
4.5.	Autres produits et charges d'exploitation	30
4.6.	Autres produits et charges opérationnels	31
4.7.	Frais de recherche et développement	31
4.8.	Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	31
4.9.	Impôt sur les résultats	32
5.	NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	34
5.1	Ecarts d'acquisition	34
5.2	Immobilisations incorporelles	35
5.3	Immobilisations corporelles	36
5.4	Droits d'utilisation	37
5.5	Participation dans les mises en équivalence	38
5.6	Autres actifs financiers non courants	42
5.7	Stocks et en cours	43
5.8	Clients et autres débiteurs	44
5.9	Trésorerie et équivalents de trésorerie	45
5.10	Capital	45
5.11	Dettes financières	45
5.12	Impôts différés au bilan	48
5.13	Provisions pour avantages aux salariés	50
5.14	Les autres provisions	52
5.15	Fournisseurs et autres créditeurs	53
5.16	La variation du Besoin en Fonds de Roulement	53
5.17	Incidence des variations de périmètre et transactions entre actionnaires	54
5.18	Engagements financiers	54
6.	INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES	55
6.1	Contrôle	55
6.2	Relation avec les filiales	55
6.3	Rémunération du personnel dirigeant-clé	55
6.4	Transactions avec des parties liées	56
7.	SOCIÉTÉS DU GROUPE	58
8.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	60
9.	ÉVÉNEMENTS POST CLOTURE	61
9.1	Signature avec Vinci d'un contrat pour la réalisation du forage-minage sur le barrage de Sambangalou au Sénégal	61
9.2	Impact de la guerre entre l'Ukraine et la Russie	61

1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le groupe 4 Décembre est une société anonyme française immatriculée en France dont le siège est situé à la Tour Initiale, 1 Terrasse Bellini, 92935 Paris La Défense.

Les comptes consolidés du Groupe 4 Décembre ont été arrêtés par le Président le 27 juin 2022 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 30 juin 2022.

La Société 4 Décembre a procédé le 17 décembre 2020 à la prise de contrôle à 100 % de la société E.J. BARBIER SA - société de droit français immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 572 040 186 - qui a le contrôle majoritaire du Groupe EPC.

Dans le cadre de cette prise de contrôle, la Société a réalisé plusieurs opérations pour la prise de contrôle du Groupe :

- Une augmentation de capital en numéraire pour un montant total de 34 846 570 €, prime d'émission comprise ; des apports de titres rémunérés par une augmentation de capital en nature pour un montant total de 20 250 220 €, prime d'apport incluse ;
- Une émission de 13 347 834 obligations convertibles d'une valeur nominale de 1 € souscrites au pair et ayant bénéficié d'un crédit vendeur de 3 776 239,65 €.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1 Prise de contrôle par Argos d'EPC et l'Offre subséquente

Le 17 décembre 2020, les ayant droits du fondateur d'EPC, qui détenaient ensemble la totalité du capital de la société EJ Barbier (EJB), ont transféré la totalité de son capital et 3.360 actions EPC qu'ils détenaient directement à la société 4 Décembre, par voie de cession ou d'apport.

Concomitamment, 44 managers du groupe EPC ont souscrit à une augmentation de capital de la société 4 Décembre).

Depuis le 17 décembre 2020, EPC est majoritairement détenue et contrôlée, indirectement à travers la société E.J. Barbier (« EJB »), par la société 4 Décembre, elle-même majoritairement détenue par des fonds d'investissement contrôlés par la société Argos Wityu (« Argos »), un acteur majeur du capital investissement en Europe.

Le 18 décembre 2020, EJB a déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) un projet d'OPA visant la totalité des actions EPC non détenues (directement ou indirectement) par 4 Décembre, à l'exception des actions auto-détenues par EPC, représentant 20,87% du capital d'EPC au prix de 400 € par action (l'« Offre »).

Le 16 février 2021, l'AMF a déclaré l'Offre conforme et a approuvé les documents relatifs à l'Offre.

Aucune action n'a été apportée à l'Offre, ouverte du 18 février au 3 mars 2021 (cf. Décision AMF 221C0481 du 4 mars 2021).

Les opérations suivantes ont été réalisées à la suite de l'Offre, conformément aux engagements pris par l'initiateur.

2.2 Conversion des parts de fondateur en actions

Conformément à la loi du 26 janvier 1929, le taux de conversion des parts de fondateur en actions a été définitivement déterminé par un collège d'experts composé du cabinet Ledouble, représenté par

Madame Agnès Piniot, et de Monsieur Gilles Chodron de Courcel (cabinet Ricol Lasteyrie), tous deux commissaires aux comptes et expert inscrits près la Cour d'appel de Paris, désignés respectivement par le Conseil d'administration de la Société et par l'assemblée générale des porteurs de parts de fondateur.

Leur rapport (le « Rapport du Collège d'Experts »), remis à la Société le 30 septembre 2020 et rendu public le 18 décembre 2020, a fixé le taux de conversion à 1,33 action pour 1 part de fondateur, sur la base d'un capital alors composé de 168.400 actions de 31€ chacune de valeur nominale.

La conversion a été décidée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires le 22 avril 2021 sur la base d'un taux de conversion de 13,3 actions par part de fondateur correspondant au taux de conversion fixé par le Rapport du Collège d'Experts et ajusté à la suite de la division de la valeur nominale de l'action par 10 intervenue le 3 mai 2021, préalablement à la conversion des parts de fondateur en actions nouvelles.

L'AMF a approuvé, le 12 mai 2021, le prospectus établi par la Société en vue de l'admission sur le marché réglementé d'Euronext Paris des actions nouvelles émises en représentation des parts de fondateur.

Le 26 mai 2021, 391.991 nouvelles actions ordinaires d'une valeur nominale de 3,10 € ont été émises en représentation des 29.473 parts de fondateur existantes, qui ont été annulées.

Chaque porteur de parts de fondateur a reçu, automatiquement et sans frais, un nombre entier d'actions nouvelles égal (i) au nombre de parts de fondateur qu'il détient (ii) multiplié par un taux de conversion de 13,3, et (iii) arrondi, le cas échéant, à l'unité inférieure.

Les parts de fondateur inscrites au nominatif ont été converties de plein droit en actions inscrites au nominatif et les parts de fondateur inscrites au porteur ont été converties de plein droit en actions au porteur. Le règlement-livraison des actions nouvelles est intervenu le 28 mai 2021. Cela a conduit à augmenter le capital social de 1 215 000€.

Les actions nouvelles ont été, dès leur émission, admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (compartiment C), sous le même code ISIN que les actions existantes (FR0014003AQ4). Elles sont entièrement assimilées aux actions anciennes.

Les actions qui n'ont pu être attribuées individuellement et correspondant aux droits formant rompus ont été vendues par Société Générale Securities Services sur le marché réglementé d'Euronext Paris et les sommes provenant de la vente ont été réparties proportionnellement aux droits formant rompus de chaque titulaire de droits.

2.3 Mécanisme de liquidité offert aux porteurs de parts de fondateur

Du 26 mai au 9 juin 2021 (inclus), les actionnaires, qui le souhaitent, ont pu exercer la promesse d'achat portant sur les actions émises en représentation de leurs parts de fondateur, qui leur a été consentie par E.J. Barbier, le 1^{er} avril 2021, au prix de 40 euros par action correspondant au prix offert dans le cadre de l'OPA, ajusté pour tenir compte de l'opération de division par 10 de la valeur nominale des actions et de la multiplication par 10 du nombre d'actions composant le capital social d'EPC, conformément aux engagements pris par celle-ci dans le cadre de l'OPA (la « Promesse d'Achat »).

La filiale EJB a acquis 1.259 actions EPC dans le cadre de l'exercice de cette Promesse d'Achat par d'anciens porteurs de parts de fondateur.

2.4 Augmentation de capital d'EPC SA avec maintien du droit préférentiel de souscription

L'assemblée générale extraordinaire du 22 avril 2021 a décidé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant maximum de 579.200,90€ par émission de 186.839 actions d'une valeur nominale de 3,10€, au prix (prime d'émission incluse) de 40€, soit un

produit total d'émission de 7.473.560 €, et délégué au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation au Président Directeur Général, le pouvoir de fixer les modalités de l'émission des actions, constater la réalisation de l'augmentation de capital qui en résulte et procéder à la modification corrélative des statuts.

EPC a annoncé le lancement de cette augmentation de capital le 4 juin 2021.

Les actionnaires qui ne souhaitaient pas participer à l'opération ont pu céder leur DPS sur le marché réglementé d'Euronext du 8 au 22 juin (inclus).

Le règlement-livraison des actions nouvelles a eu lieu le 30 juin 2021.

La demande totale s'est élevée à 282.934 actions, soit un taux de souscription de 151,43%. Après pris en compte des demandes à titres irréductibles et réductibles, le nombre d'Actions Nouvelles finalement souscrites a été de 186 839.

Dès le règlement-livraison, les Actions Nouvelles ont été admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext sur la même ligne de cotation (Compartiment C) et le même code ISIN que les actions existantes (FR0014003AQ4).

2.5 Rupture des relations avec le principal distributeur d'additifs diesel

Fin janvier 2021, la société Innospec, principal distributeur des produits d'EPC dans l'activité additifs diesel, a notifié à EPC UK sa décision de résilier le contrat de fourniture liant les deux sociétés, au motif du changement de contrôle indirect d'EPC intervenu le 17 décembre 2020.

Postérieurement à la résiliation, Innospec a annulé l'ensemble des commandes en cours.

En conséquence, EPC UK a décidé de mettre à l'arrêt l'unité de production tout en investiguant d'autres opportunités commerciales. Un certain nombre de nouveaux clients ont été identifiés.

La production ainsi a pu reprendre en activité partielle depuis le mois de mai. Sur 2021, l'activité générée s'est élevée à 11,2 M€ contre 28.4 M€ en 2020

2.6 Issue favorable sur un contentieux avec un client minier

En octobre 2019, EPC avait initié un arbitrage à la suite de la résiliation anticipée d'un contrat par un client dans le secteur minier, qu'EPC jugeait abusive et sans fondement. La procédure devant le Tribunal arbitral a eu lieu courant 2020.

Le Tribunal arbitral a rendu fin février 2021 une sentence favorable à EPC. Il a accordé à EPC une indemnisation (perte de marge, frais de démobilisation et frais de procédure) d'un montant total de 793 000€.

Cette décision a été exécutée. Ce montant a été constaté en autres produits d'exploitation.

2.7 Un contrat complémentaire dans le cadre de la transformation du Château de Villers-Cotterêts future cité internationale de la Langue française

Dans le cadre du plan de relance du gouvernement français, EPC Démolition s'est vu confier la Phase 3 des travaux de rénovation du Château de Villers-Cotterêts. Le montant de la commande totale atteint en date d'arrêté des comptes 5,3 M€.

Fort de l'expertise acquise sur l'Hôtel de la Marine à Paris, le Centre des Monuments Nationaux renouvelle ainsi sa confiance au Groupe EPC en lui confiant la réalisation des travaux de curage, désamiantage et déplombage de l'ensemble des bâtiments. Au total ce seront plus de 100 000 heures de travail exécutées sur un des plus importants chantiers patrimoniaux d'Europe

2.8 Mc Innis signe un contrat de 3 ans avec EPC Canada

Mc Innis, filiale canadienne, du groupe CB (Carrière du Boulonnais) qui exploite une carrière en Gaspésie a signé en mars 2021 un contrat de 3 ans avec EPC Canada, d'un montant estimé d'environ 1,8 M CAD par an.

Il s'agit d'un contrat d'approvisionnement d'explosifs et de service au minage. Il confirme le positionnement d'EPC Canada comme un acteur de référence dans les carrières au Québec, les livraisons ont démarré en avril 2021.

2.9 Création de trois nouvelles implantations

EPC a continué à développer son implantation internationale à travers l'ouverture de deux nouvelles filiales :

EPC Andes Chile a été créée en août 2021 en partenariat avec des partenaires chiliens minoritaires. Cette société a pour vocation d'offrir des services aux clients présents sur ce marché clé dans le secteur minier au niveau mondial en s'appuyant sur les expertises combinées (humaines et logiciel), d'EPC et ses partenaires chiliens.

EPC a créé deux filiales en Asie, une à Singapour (EPC Singapore) l'autre à Hong-Kong (EPC HK) pour renforcer sa présence sur la zone Asie en disposant d'une base juridique autonome. Les licences nécessaires à leur démarrage effectif sont en cours d'obtention.

2.10 Mise en redressement judiciaire d'un important client Marocain dans le secteur des infrastructures.

Un important client marocain du Groupe a été mis en redressement judiciaire de 15 juillet 2021. Cette société qui est un client historique était également client d'EPC dans plusieurs pays africains (Côte d'Ivoire, Sénégal). Voyant venir les difficultés de cette entreprise, des efforts ont été déployés à tous niveaux pour réduire les encours de crédit.

Il restait néanmoins des encours significatifs (1,3 M€) au 30 juin 2021 qui ont été intégralement dépréciés.

2.11 Prolongation de 3 ans du contrat CBG en Guinée.

La Compagnie des Bauxite de Guinée en accord avec son actionnaire Alcoa a décidé de prolonger pour 3 ans (soit jusqu'en juin 2026) le contrat de forage minage du groupe EPC sur la Mine de Sangaredi.

Cette prolongation est un signe de confiance de ce client minier majeur qui s'inscrit dans une trajectoire d'augmentation de sa production. Le contexte est particulièrement favorable pour le marché de la Bauxite matière première de l'aluminium.

Cette prolongation va également permettre à nos filiales Nitrokémine et Nitromkemfor Guinée de financer dans les meilleures conditions le renouvellement des équipements de production et de forage.

2.12 Acquisition de la société NORMAT services au Bénin.

Le Groupe EPC a finalisé le 12 novembre 2021 le rachat d'une participation majoritaire (75%) dans la société NORMAT Services SA, première implantation du groupe au Bénin (cf note 6.1).

NORMAT a été créée en 2017 à Cotonou et s'est d'abord concentrée sur les activités de forage minage. Aujourd'hui l'entreprise, qui a diversifié son offre, réalise, en plus du forage minage, la distribution d'explosifs ainsi que les opérations de géodésie par relevé drone.

NORMAT a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 1 653 K€ pour un Excédent Brut d'Exploitation de 350 K€.

EPC a racheté sa participation au Fonds d'investissement IPDEV (Investisseurs & Partenaires pour le Développement) à hauteur de 61% ainsi que 14% à d'autres actionnaires pour porter sa participation à 75%. Narcisse Zola, fondateur de la société, détient désormais directement ou indirectement 13,3% de NORMAT et continue d'en assurer la direction générale. Le solde du capital est détenu par des associés minoritaires non-salariés. Un crédit-vendeur de 175 K€ relatif à l'acquisition apparaît au niveau des dettes.

Cette acquisition qui s'inscrit pleinement dans le cœur d'activité d'EPC viendra enrichir son positionnement stratégique sur les marchés d'Afrique de l'Ouest. Le bilan de la société a été consolidé dans la Situation Financière Nette Consolidée au 31 décembre 2021.

3 PRINCIPES COMPTABLES

3.1 Principes généraux et normes comptables

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire.

3.1.1 Conformité aux normes comptables

En application du règlement n°1126/2008 du Conseil européen adopté le 3 novembre 2008, le Groupe EPC a établi ses comptes consolidés conformément aux normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union européenne à la date de préparation des états financiers.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), et leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm

Les normes suivantes sont applicables à compter du 1er janvier 2021 sur l'information financière présentée :

- Amendement à IAS 1 : clarification du classement des passifs entre les catégories « courants » et « non-courants ».
- Amendement à IAS 16 : comptabilisation des produits générés avant la mise en service
- Amendement à IAS 37 : contrats déficitaires – coûts à prendre en compte pour comptabiliser une provision pour contrat déficitaire
- Amendement à IFRS 3 : mise à jour des références au cadre conceptuel
- Amendement à IFRS 3 « Regroupement d'entreprise » sur la définition d'une activité
- Amendement à IAS 1 et IAS 8 : modification de la définition du terme « significatif »

Amendement à IAS19 – Attribution d'avantages aux périodes de service

L'amendement à l'IAS 19 (IFRIC IAS 19) a été appliqué de manière rétrospective au 1^{er} janvier 2020. L'IFRIC introduit de revoir les modalités d'étalement du coût de l'avantage sur la période de services. Pour les salariés concernés par le changement de modalité, a été repris, date de transition à la nouvelle méthode, la quote-part de provision déjà constituée pour ne reconstituer l'engagement qu'à compter de la date à laquelle l'ancienneté requise est atteinte (une reprise de provision a donc été comptabilisée à la date de la transition en contrepartie des capitaux propres).

L'impact au niveau de Groupe EJB est de 855 K€ net d'impôt, comptabilisé au 1^{er} janvier 2020.

Les nouvelles normes et amendements applicables au 1er janvier 2021 et qui n'ont pas d'impact significatifs sur les comptes sont les suivants :

- Amendement d'IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 – réforme des taux d'intérêt de référence (IBOR) – Phase 1
- Interprétation IFRIC relative à la comptabilisation des développements connexes nécessaires à la mise en service de prestations de service logiciels (SaaS)

Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivantes ont été publiées mais ne sont pas applicables au 31 décembre 2021 et n'ont pas été adoptées par anticipation :

- Amendement à IFRS 3 « Regroupement d'entreprise » sur la mise à jour de la référence au cadre conceptuel dont la date d'application est prévue au 1^{er} janvier 2022.
- Amendement à IAS 16 « Immobilisations corporelles » sur les produits générés avant l'utilisation prévue dont la date d'application est prévue au 1^{er} janvier 2022.
- Amendement à IAS 37 : contrats déficitaires – coûts à prendre en compte pour comptabiliser une provision pour contrat déficitaire dont la date d'application est prévue au 1^{er} janvier 2022.
- Amendement à IAS 1 : modification du classement des passifs en tant que passifs courants et non courants dont la date d'application est prévue au 1^{er} janvier 2022.

L'information sectorielle requise au titre de la norme IFRS 8 et l'information relative au résultat par action requise au titre de la norme IAS 33 ne sont pas présentées dans les notes annexes aux comptes consolidés du Groupe, celles-ci n'étant obligatoires que pour les sociétés faisant appel public à l'épargne.

3.1.2 Etat de la situation financière et résultat retraité au 31 décembre 2020

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc-20 publié	Impact IFRIC IAS 19	Impact IFRS 3	31-déc-20 Retraité
ACTIF				
Total actifs non courants	161 012	0	(431)	160 581
<i>Dont écart d'acquisition</i>	<i>431</i>		<i>(431)</i>	
Total actifs courants	199 925			199 925
TOTAL ACTIF	360 937	0	(431)	360 506
PASSIF				
Capitaux propres part du groupe	49 610	569	904	51 083
<i>Dont résultat</i>	<i>(5 492)</i>		<i>1 472</i>	<i>(4 020)</i>
<i>Dont réserves</i>		<i>569</i>	<i>(568)</i>	
Participation ne donnant pas le contrôle (Intérêts minoritaires)	30 153	286		30 439
Total passifs non courants	110 812	(855)		109 957
<i>Dont :</i>				
<i>Passifs d'impôts différés</i>	<i>1 326</i>	<i>285</i>		<i>1 534</i>
<i>Provisions pour avantages aux salariés</i>	<i>20 708</i>	<i>(1 140)</i>		<i>18 393</i>
Total passifs courants	170 361	0	(1 335)	169 026
<i>Dont :</i>				
<i>Dettes sur acquisition sur titres</i>			<i>(1 335)</i>	
TOTAL PASSIF	360 937	0	(431)	360 506

Compte de résultat retraité au 31 décembre 2021

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc-20 publié	Impact IFRIC IAS 19	Impact IFRS 3	31-déc-20 Retraité
Produit des activités ordinaires	0			0
Résultat opérationnel courant	(436)			(436)
Autres produits et charges opérationnels	(6 670)		1 472	(5 198)
Résultat opérationnel	(7 106)	0	1 472	(5 634)
Coût de l'endettement financier net	(13)			
Impôt sur les résultats	1 627			
Résultat net de l'ensemble consolidé – activités poursuivies	(5 492)	0	1 472	(5 634)
Résultat net – part du groupe	(5 492)	0	1 472	(5 634)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)				

3.2 Méthodes de consolidation

3.2.1 Périmètre de consolidation

Outre les comptes de 4 Décembre SAS la société-mère, les comptes consolidés comprennent ceux d'EJ Barbier, ceux de la Société Anonyme d'Explosifs et Produits Chimiques ainsi que ceux de ses filiales, sociétés associées et co-entreprises. Cet ensemble forme le Groupe.
Pour rappel compte tenu de la date d'acquisition d'EJ Barbier (18 décembre 2020), EJ Barbier et ses filiales ont été consolidés en date du 31 décembre 2020. Par conséquent, les produits et charges du compte de résultat ne se rapportent qu'à la SAS 4 Décembre.

Filiales

Les filiales sont toutes les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle, c'est-à-dire lorsque le groupe détient le pouvoir sur ces entités, qu'il a une exposition ou des droits sur leurs rendements variables et lorsqu'il a la capacité d'agir sur leurs rendements. Les états financiers des filiales sont consolidés en suivant la méthode de l'intégration globale, et les intérêts minoritaires sont déterminés sur la base du pourcentage d'intérêt.

L'ensemble des soldes et transactions intragroupes, y compris les profits, pertes et dividendes, est éliminé en consolidation.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, c'est-à-dire le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. L'influence notable est présumée lors de la détention, directe ou indirecte par le biais de filiales, de 20% à 50% des droits de vote. Les états financiers des entreprises associées sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Les participations dans des entreprises associées sont présentées sur une ligne distincte du bilan. Les quotes-parts de résultat des entreprises mises en équivalence, et le résultat de sortie de ces participations, sont présentés séparément dans le compte de résultat. Les quotes-parts de mouvements des capitaux propres des entreprises associées sont constatées directement en capitaux propres.

Co-entreprises

Les états financiers des co-entreprises, c'est-à-dire les entités dont le contrôle de l'activité économique est partagé entre deux parties ou plus, sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, conformément à l'application IFRS 11.

3.2.2. Opérations intra-groupes

Les opérations et transactions réciproques d'actif et de passif, de produits et de charges entre entreprises intégrées sont éliminées dans les comptes consolidés. Cette élimination est réalisée :

- en totalité si l'opération est réalisée entre deux entreprises intégrées globalement,
- à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement (utilisé uniquement dans l'information sectorielle qui utilise l'intégration proportionnelle),
- à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence dans le cas de résultat interne réalisé entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

3.2.3. Conversion en monnaies étrangères

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La monnaie de fonctionnement des sociétés étrangères correspond à la monnaie locale.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis selon la méthode dite « du cours de clôture ».

Leurs éléments de bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écart de conversion dans les réserves consolidées.

Les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties en euro au cours de change en vigueur à la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en euro au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique résultat de change et présentés en autres produits et charges financiers au compte de résultat.

3.2.4. Activités abandonnées ou en cours de cession et actifs non courants détenus en vue de la vente

Les éléments du compte de résultat relatifs aux activités abandonnées sont présentés sur une ligne isolée pour toutes les périodes présentées. Une activité abandonnée est une composante d'une entité ayant des flux de trésoreries identifiables et qui représente une ligne d'activité ou une zone géographique distincte.

Les groupes d'actifs et passifs dont la cession a été décidée au cours de la période sont présentés sur une ligne séparée du bilan, dès lors que la cession doit intervenir dans les 12 mois. Ils sont évalués au plus bas de la valeur comptable ou du prix de vente estimé, net des coûts relatifs à la cession.

3.2.5. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les sociétés entrent dans le périmètre de consolidation à la date à laquelle leur contrôle est transféré au Groupe, et en sortent à la date à laquelle le Groupe cesse d'exercer un contrôle sur elles.

Les acquisitions de filiales sont constatées selon la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs et passifs des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur, en conformité avec les règles prévues par IFRS3 Révisée – Regroupement d'entreprises.

Les coûts de restructuration et les autres coûts de l'entreprise acquise consécutifs au regroupement et qui répondent à la date de l'acquisition aux critères de constitution de provisions fixés par la norme IAS 37 sont inclus dans les passifs acquis ; les coûts engagés ultérieurement à la date d'acquisition sont comptabilisés dans le compte de résultat opérationnel de la période au cours de laquelle ils sont encourus ou lorsqu'ils répondent aux critères de la norme IAS 37.

L'excédent du coût d'acquisition sur les intérêts du Groupe dans la juste valeur des actifs et passifs enregistrés constitue l'écart d'acquisition. Les écarts d'acquisition relatifs aux filiales ou co-entreprises sont enregistrés sur une ligne séparée du bilan (note 6.1). Les écarts d'acquisition relatifs aux entreprises associées sont compris dans la valeur comptable de la participation et sont pris en considération dans le test de dépréciation relatif à cet actif.

A l'inverse, si la quote-part des actifs et passifs en juste valeur dépasse le coût d'acquisition, cet excédent est immédiatement enregistré en profit.

L'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise peut être ajustée dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition ; au-delà de ce délai, le montant de l'écart d'acquisition ne peut être modifié que dans des cas très spécifiques (ajustement du prix, corrections d'erreur).

Les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'amortissements récurrents, mais des pertes de valeur sont constatées si cela s'avère nécessaire sur la base des résultats des tests de perte de valeur.

Pour la réalisation des tests de perte de valeur, les écarts d'acquisition sont affectés à chacune des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles ils se rattachent en fonction de l'organisation mise en place par le Groupe.

Les UGT auxquelles un écart d'acquisition est affecté font l'objet de test de perte de valeur au moins une fois par an, ou plus fréquemment s'il existe un indice de perte de valeur.

Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à la valeur comptable de ses actifs, la perte de valeur est affectée en priorité à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs non courants de l'UGT (immobilisations corporelles et incorporelles) au prorata de leur valeur comptable.

Une perte de valeur sur un écart d'acquisition a un caractère irréversible et ne peut donc pas être reprise.

• 3.3. Règles et méthodes d'évaluation

3.3.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui peuvent affecter les montants figurant dans ces états financiers, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- L'évaluation des provisions et des engagements de retraites
- L'évaluation des impôts différés
- Les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur

- L'évaluation des coûts de démantèlement, décontamination et de remise en état des sites

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

L'impact, connu à ce jour, des risques climatiques a été intégré dans les différents modèles d'évaluation utilisés par le groupe.

3.3.2 Perte de valeur des actifs

Des tests de perte de valeur sont effectués systématiquement au moins une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie, ou plus souvent s'il existe un indice de perte de valeur.

Des tests sont effectués dès qu'il existe un indice de perte de valeur pour les immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie.

Les indices de perte de valeur suivis par le Groupe sont de deux types :

- Externes : matières premières, taux d'intérêts, modification substantielle du contexte réglementaire.
- Internes : incident majeur d'exploitation, baisse d'activité durable, modifications substantielles des conditions et autorisation d'exploitation.

Lorsque le montant recouvrable d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est inférieur à la valeur nette comptable des actifs rattachés à l'UGT, une perte de valeur est constatée.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre, la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie générés par l'UGT, augmentée, le cas échéant, de sa valeur de sortie à la fin de sa durée d'utilité prévue, et la juste valeur diminuée du coût de cession.

Une UGT est définie comme étant le plus petit ensemble d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie de façon indépendante des autres actifs ou ensemble d'actifs du Groupe. Elle inclut les écarts d'acquisition qui lui sont attribuables.

Le groupe compte 3 UGT nommées comme suit :

- Zone Europe - Amérique (France / Royaume-Uni / Scandinavie / EPC Innovation / Benelux / Canada / Italie / Espagne / Portugal / Maroc),
- Zone Démolition (France),
- Zone Afrique Moyen Orient Asie (Guinée Conakry / Sénégal / Cameroun / Gabon / Côte d'Ivoire / Burkina Faso et Nouvelle Calédonie).

Les goodwill sont testés au niveau des UGT.

3.3.3. Reconnaissance du produit des activités ordinaires

Le produit des activités ordinaires est constitué par les ventes et les prestations de services à des tiers, déduction faite des remises et rabais commerciaux, des taxes sur les ventes et autres contreparties variables, et après élimination des ventes intragroupes.

Ventes de biens

Les ventes de biens sont enregistrées lorsque le contrôle est transféré à l'acheteur, ce qui coïncide généralement avec le transfert de propriété.

Prestations de services

Les produits provenant des prestations de services sont enregistrés sur la période durant laquelle les obligations de performances sont remplies.

Contrats de construction

Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon fiable, et qu'il est probable que le contrat sera rentable, les produits et les coûts du contrat sont comptabilisés en fonction de l'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture (méthode du pourcentage d'avancement). Le degré d'avancement des travaux est déterminé suivant les méthodes suivantes, en fonction de la nature du contrat :

- (1) le rapport existant entre les coûts encourus pour les travaux exécutés jusqu'à la date considérée et les coûts totaux estimés du contrat ;
- (2) l'examen des travaux exécutés ; ou
- (3) l'achèvement, en termes physiques, d'une partie des travaux du contrat.

Lorsque le résultat d'un contrat de construction ne peut être estimé de façon fiable :

- Les produits ne sont comptabilisés que dans la limite des coûts encourus qui seront probablement recouvrables,
- Les coûts du contrat sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Dans le cas où les prévisions de fin d'affaire sur les contrats de construction font ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée immédiatement en résultat.

3.3.4. Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits d'exploitation comprennent les éléments suivants :

- Production immobilisée
- Subvention d'exploitation
- Quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat de l'exercice
- Produits de cession d'immobilisations et de titres consolidés
- Autres produits, dont résultat bénéficiaire sur opérations faites en commun

Les autres charges d'exploitation comprennent les éléments suivants :

- Valeur nette comptable des immobilisations et titres consolidés cédés
- Impôts et taxes
- Autres charges, dont pertes sur opérations faites en commun

3.3.5. Charges et produits financiers

Les charges et produits financiers comprennent les éléments suivants :

- Les charges et produits d'intérêt relatifs à l'endettement net consolidé, lequel se compose des emprunts bancaires, des emprunts obligataires privés, des dettes liées aux contrats de location financement et de la trésorerie et équivalents de trésorerie.
- Les autres charges versées aux établissements financiers au titre des opérations de financement
- La composante financière du coût des régimes de retraite (charge d'intérêt et rendement attendu des actifs du régime)
- La désactualisation des provisions pour décontamination, démantèlement et dépollution
- Les dépréciations durables et les résultats de cession des titres disponibles à la vente
- Les dividendes reçus des participations non consolidées (les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire de percevoir le paiement est établi).
- Les profits et pertes de change résultant des opérations de financement, y compris le cas échéant les effets de la comptabilité de couverture.

3.3.6. Autres produits et charges opérationnels

Pour assurer une meilleure lisibilité de la performance de l'entreprise, Le groupe présente un agrégat intermédiaire "résultat opérationnel courant" au sein du résultat opérationnel, excluant les éléments qui ont peu de valeur prédictive du fait de leur nature, de leur fréquence et/ou de leur importance relative. Ces éléments, enregistrés en "autres produits opérationnels" et "autres charges opérationnelles", comprennent notamment :

- Les charges des plans de restructurations ou de désengagement d'activités approuvés par la direction du groupe
- L'impact des variations de périmètre
- Le résultat positif ou négatif des litiges sortant de l'exploitation normale du groupe

3.3.7. Impôts sur les résultats

La CVAE est une cotisation assise sur la valeur ajoutée produite par les entités françaises. Le Groupe considère que la valeur ajoutée, base de calcul de la CVAE, est un agrégat intermédiaire du résultat net et comptabilise donc la CVAE comme un impôt sur le résultat.

Les incertitudes fiscales en matière d'impôt sur les bénéfices sont appréhendées conformément à l'interprétation IFRIC 23 et comptabilisées en impôt courant sur la période.

3.3.8. Contrats de location

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le groupe prévoit la comptabilisation de tous les contrats de location au bilan des preneurs, avec constatation d'un actif (représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat) et d'une dette (au titre de l'obligation de paiement des loyers).

Le groupe procède à la valorisation des contrats de location dont la durée est supérieure à 12 mois, et dont la valeur des contrats ne peut être considérée comme de faible valeur.

La durée de location correspond à la période non résiliable de chaque contrat, à laquelle il convient de rajouter toute option de renouvellement, que le groupe est raisonnablement certain d'exercer.

Les taux d'actualisation

Le groupe a retenu le taux implicite lorsque celui-ci existe ; en l'absence de taux implicite, le groupe a développé une méthodologie de calcul d'un taux marginal qui s'appliquerait aux actifs loués en fonction de la maturité du contrat, de sa localisation géographique et du risque pays.

3.3.9. Immobilisations incorporelles

Frais de développement

Les dépenses relatives à un projet de développement sont capitalisées s'ils répondent aux six critères suivants :

- fiabilité technique,
- intention d'achever l'actif et de l'utiliser ou de le vendre,
- capacité à utiliser ou à vendre l'actif,
- probabilité d'avantages économiques futurs (existence d'un marché ou utilisation en interne),
- disponibilité de ressources financières nécessaires à l'achèvement,
- fiabilité de la mesure des dépenses attribuables à l'immobilisation.

Les frais de développement capitalisés sont ensuite amortis sur la durée probable de vie de l'immobilisation incorporelle à partir de sa mise en service.

Autres immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est comptabilisée :

- s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise
- si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti, en utilisant la méthode linéaire sur une durée d'utilité comprise entre 12 mois et 5 ans.

3.3.10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode le plus représentatif de la dépréciation économique des biens, suivant la méthode des composants, et sur la durée d'utilité estimée des biens.

Les durées d'amortissement retenues par le Groupe sont les suivantes :

Constructions en dur, merlons	Linéaire 30 ans
Constructions légères, clôtures	Linéaire 15 ans
Matériels et installations de fabrication	Linéaire 12 ans
Installations réseaux (eau, vapeur, électricité, surveillance...)	Linéaire 12 ans
Réservoirs et citernes fixes	Linéaire 12 ans
Foreuse, Pelles, Chargeuse	Dégressif 7 ans, coef 2.1, sur 80% de la valeur brute
Châssis Unité Mobile de Fabrication	Dégressif 10 ans coef 3

Body Unité Mobile de Fabrication	Linéaire 10 ans
----------------------------------	-----------------

3.3.11. Provisions pour démantèlement décontamination

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites de production du Groupe, les coûts correspondants sont estimés et activés. La provision est comptabilisée initialement à la mise en service de l'immobilisation en contrepartie du coût de revient amortissable de l'immobilisation.

Les coûts de démantèlement et de décontamination constituent une obligation immédiate, qui se traduit dans les comptes consolidés par une augmentation de valeur des actifs et enregistrement d'une provision correspondante.

Les provisions environnementales sont calculées selon un modèle qui évalue les coûts de démantèlement, de décontamination et de dépollution des sols. La provision est calculée site par site et est estimée à partir de la valeur actuelle des coûts attendus des travaux concernés, en fonction de l'étude historique des activités réalisées sur le site. Ces éléments sont systématiquement affinés et mis à jour à travers des campagnes de prélèvement réalisées par un organisme extérieur. Le montant est évalué sur la base des retours d'expérience réalisés sur des sites du groupe. Les opérations effectuées chaque année permettent de mettre à jour les bases de calcul. Ces coûts font l'objet d'une actualisation calculée en fonction de la durée de vie estimée des lignes de production et des sites industriels.

3.3.12. Provisions pour dépollution

Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan).

Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges lors de leur réalisation. Les coûts de dépollution constituent une obligation progressive qui se traduit dans les comptes consolidés par une provision.

3.3.13. Immeubles de placement

Selon IAS 40, un immeuble de placement est un bien immobilier, détenu par le propriétaire (ou par le preneur dans un contrat de location, au titre d'un droit d'utilisation constaté selon IFRS 16) :

- pour en retirer des loyers ;
- pour en valoriser le capital ; ou
- pour les deux.

Ne constitue donc pas un immeuble de placement, un bien immobilier :

- utilisé dans la production ou la fourniture de biens et services ou à des fins administratives ; ou
- ayant pour objectif d'être vendu dans le cadre de l'activité ordinaire.

Deux modèles de valorisation de ces actifs sont autorisés pour évaluer les immeubles de placement, après leur comptabilisation initiale : le modèle du coût amorti et le modèle de la juste valeur.

Le Groupe a retenu la méthode du coût amorti. Ces actifs sont évalués conformément aux dispositions de la norme IAS 16, à leur coût diminué du cumul des amortissements évalués et comptabilisés selon la norme IAS 16 et du cumul des pertes de valeur évaluées et comptabilisées selon la norme IAS 36.

3.3.14 Autres actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers correspondent aux titres de participations non consolidées et aux créances rattachées à ces participations.

Les titres de participations non consolidées représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées en raison de leur caractère peu significatif.

Une perte de valeur est constatée en résultat financier en cas de baisse durable de leur valeur, déterminée sur la base des critères financiers appropriés à la situation de chaque société, tels que la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

Les créances rattachées à des participations sont dépréciées lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur au bilan.

3.3.15. Instruments financiers dérivés

Afin d'atténuer le risque de volatilité des devises étrangères et de réduire son exposition aux risques de fluctuation des taux d'intérêts, le Groupe peut avoir recours à des instruments financiers. Le Groupe applique les principes comptables spécifiques de la comptabilité de couverture dans la mesure où il est démontré que les relations de couverture entre les instruments dérivés et le risque couvert remplissent les conditions requises pour en permettre l'utilisation.

L'efficacité de la couverture sur le plan comptable est vérifiée par le rapport des variations de valeur du dérivé et du sous-jacent couvert, ce rapport devant rester dans une fourchette comprise entre 80 et 125%.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur des instruments dérivés sont comptabilisées selon les principes suivants :

- pour les instruments de couverture documentés en couverture de flux futurs, les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres pour la partie efficace. La partie inefficace est enregistrée en résultat.
- pour les instruments de couverture documentés en couverture de juste valeur et les instruments non documentés, les variations de juste valeur sont enregistrées au compte de résultat.

La valeur de marché des instruments financiers est généralement déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeur nationale ou un marché de gré à gré. Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur se fonde sur des estimations réalisées à l'aide de techniques d'actualisation ou autres.

3.3.16. Stocks

Les stocks sont enregistrés au plus faible du coût de revient et de la valeur nette de réalisation. Le coût est calculé selon la méthode FIFO (premier entré premier sorti), ou au coût moyen unitaire pondéré.

Le coût des produits en cours de production et des produits finis détenus en stocks inclut les matières premières, la main d'œuvre directe et une portion adéquate des charges de production variables et fixes, celles-ci étant affectées sur la base des capacités opérationnelles normales.

3.3.17. Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur.

Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Pour les contrats d'affacturage ne répondant pas aux critères de décomptabilisation de la norme IFR 39, le retraitement de l'affacturage est opéré. Le poste « Clients » est corrigé des créances cédées et le poste « Dettes financières court terme » enregistre la dette contractée auprès de l'établissement financier.

3.3.18. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les disponibilités bancaires et les valeurs mobilières de placement.

Les équivalents de trésorerie se composent des placements sans risque dont l'échéance est inférieure ou égale à trois mois. Ils sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat financier de la période.

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés nets des concours bancaires courants.

3.3.19. Dettes financières

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif.

3.3.20. Coûts d'emprunts

L'amortissement des frais d'émission sur la durée de vie des emprunts existants est réalisé de manière linéaire, l'écart par rapport à une méthode actuarielle étant peu significatif.

3.3.21. Impôts différés

Des impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode bilantielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan, ainsi que sur les déficits reportables, dans la mesure où il est probable que le Groupe dispose de bénéfices futurs imposables sur lesquels ces déficits pourront être imputés.

Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôts (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

3.3.22. Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont comptabilisés à leur juste valeur, qui, dans la plupart des cas, correspond à leur valeur nominale.

3.3.23. Avantages au personnel

Le Groupe propose à ses salariés différents régimes de retraite, des indemnités de fin de contrat et d'autres avantages, qui dépendent des législations locales et des pratiques adoptées par chacune des filiales.

Les indemnités de fin de contrat correspondent généralement à des montants calculés sur la base de l'ancienneté du salarié et de son salaire annualisé à l'âge du départ à la retraite ou à la fin du contrat.

3.3.24. Obligations en matière de retraites

Régimes à cotisations définies

Le Groupe comptabilise en charges le paiement des cotisations lorsqu'elles sont encourues.

Le complément de retraite par capitalisation à cotisation définies (Article 83) mis en place chez EPC en 2006 se poursuit sur l'exercice.

Régimes à prestations définies

Les estimations des obligations du Groupe au titre des régimes de retraite à prestations définies et des indemnités de départ en retraite sont calculées annuellement, conformément à l'amendement publié par l'IFRIC IAS 19 « Avantages du personnel », par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel.

L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié pour chaque pays où sont situés les engagements. Elle est comptabilisée au prorata des années de service des salariés ou constituée qu'à compter de la date à laquelle l'ancienneté est requise.

Lorsque les engagements relatifs aux avantages au personnel sont financés par des fonds externes, ceux-ci sont pris en compte à leur juste valeur à la date de clôture de l'exercice.

Les changements d'hypothèses actuarielles qui affectent l'évaluation des obligations, ainsi que l'écart entre le rendement attendu à long terme des investissements des fonds de pension et le rendement réellement obtenu sont traités comme des gains et pertes actuariels, et enregistrés en capitaux propres sur l'exercice.

Au compte de résultat sont reportés le coût des services rendus qui constate l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations. Le rendement long terme attendu des investissements des fonds de pensions est porté en déduction de ces charges. L'effet des modifications de plans sur les obligations des sociétés du Groupe est généralement reconnu au compte de résultat.

3.3.25. Paiements en actions

La holding 4 décembre qui a pris le contrôle du Groupe EJB détenteur de la majorité des parts du Groupe EPC a mis en place le 17 décembre 2020 un plan de rémunération en instruments de capitaux propres de ces propres titres sous la forme d'attribution d'actions gratuites aux dirigeants et aux salariés de l'entreprise.

Le plan d'actions gratuites rentre dans le champ d'application de la norme IFRS 2, comme des paiements fondés sur des actions et instruments de capitaux propres. Ce plan est soumis à des conditions de présence et de performance. Les actions gratuites ont été valorisées et feront l'objet d'un étalement car les droits seront exerçables lors de la liquidation de la société et si un taux de rendement net des investisseurs financiers minimum est atteint.

Au 31 décembre 2021, les actions attribuées dans le cadre de ce plan ont été totalement acquises. La date d'acquisition est arrivée à son terme le 17 décembre 2021. Au terme de cette période d'acquisition, une période de conservation sera soumise aux bénéficiaires avec une obligation de présence au sein du Groupe et au regard des performances économiques attribueront un nombre d'actions gratuites à chaque bénéficiaire.

Au sein du Groupe 4 Décembre, celui-ci n'a aucune obligation de régler la transaction de ses salariés bénéficiaires de ce plan. Conformément à la norme IFRS 2 § 10, ce plan d'attribution d'actions gratuites a été comptabilisée comme une transaction réglée en instruments de capitaux propres en 2021

3.3.26. Provisions

Conformément à IAS 37, les provisions sont constatées lorsque :

- il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation ; et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

3.3.27. Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que le Groupe remplira les conditions attachées à la subvention, et que la subvention sera reçue.

Les subventions attachées à des actifs (subventions d'investissement) sont présentées en produit différé au passif, puis rapportées au compte de résultat, sur une base systématique, pendant la durée de vie utile de l'actif, en « Autres produits ».

Les subventions liées au résultat sont présentées en tant que crédit au compte de résultat dans la rubrique « autres produits », sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts qu'elles sont destinées à compenser.

3.3.28. Distribution de dividendes

Les distributions de dividendes aux actionnaires du Groupe sont enregistrées en dettes au cours de la période durant laquelle elles ont été autorisées par les actionnaires.

3.3.29. Exposition aux risques financiers

Risque de change

Afin d'atténuer le risque de change, le Groupe a parfois recours à des contrats à terme. La comptabilisation de ces instruments est décrite en note 3.3.15.

Risque de Crédit

En matière de risque client, le portefeuille est suffisamment large pour considérer que ce risque ne constitue pas un enjeu significatif. Le recours à des bases de données externes d'analyse du risque est pratiqué régulièrement.

Le groupe suit son exposition sur chaque client. Un programme groupe d'assurance-crédit a été mis en place avec la Coface afin de faire face à de potentiels impayés. Cet organisme nous permet également en amont d'avoir des renseignements sur la qualité financière des contreparties.

Risque de liquidité

La Direction Financière du Groupe s'assure auprès des diverses filiales de la mise en place des ressources financières suffisantes pour faire face au risque de liquidité.

Depuis 2014, il a été mis en place une centralisation de trésorerie pour les filiales françaises. Des contrats d'affacturage ont également été signés en France, au Royaume-Uni, en Italie et en Espagne pour participer à une meilleure gestion de ce risque.

Risque de taux d'intérêt

Dans un contexte de taux d'intérêt faible, le groupe privilégie pour tous ses emprunts moyens et long terme les taux d'intérêt fixe. Aujourd'hui la grande majorité de l'endettement du groupe est à taux fixe.

3.3.30. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe sont régulièrement suivis par les filiales et la Direction Financière du Groupe. Ce processus prévoit la transmission des informations relatives aux engagements donnés suivants :

- Avals et cautions
- Garantie d'actif et de passif
- Hypothèques & nantissements
- Autres engagements

4. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

4.1. Autres achats et charges externes Autres achats et charges externes

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Autres services extérieurs	(4 934)	
Locations (1)	(14 160)	
Prestations générales Groupe	(61)	
Entretien et grosses réparations	(11 150)	
Commissions sur ventes	(1 007)	
Frais de transport	(20 603)	
Frais de déplacement	(8 701)	
Intérimaires	(9 552)	
Assurance	(6 070)	(382)
Honoraires	(5 881)	(44)
Autres achats et charges externes	(5 910)	(10)
Total des autres achats et charges externes	(88 029)	(436)

(1) Les charges de location sont principalement liées à des locations ponctuelles sur des chantiers

4.2. Variation des stocks d'en-cours et de produits finis au compte de résultat

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Production stockée de biens	278	
Variation d'en-cours de production de biens	503	
Variation d'en-cours de production de services	-	
Total	781	

4.3. Charges de personnel

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Rémunérations	(70 170)	
Charges sociales	(27 377)	
Autres charges ou produits (1)	(2 988)	
Total charges de personnel	(100 535)	

(1) Les autres charges ou produits sont en partie constituées de l'impact des charges de personnel relatif au plan d'attribution d'actions gratuites pour un montant de 1,2 m€

Effectifs consolidés au 31 décembre 2021

Catégorie de personnel (Intégration globale)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Ingénieurs et cadres	336	313
Agents de maîtrise, techniciens & employés	861	752
Ouvriers	764	799
Total des effectifs des sociétés intégrées globalement	1 961	1 864
Co-Entreprises	558	450
Total des effectifs	2 519	2 314

Les effectifs sont pris en compte à 100% pour toutes les sociétés y compris pour les co-entreprises.

4.4. Dotations et reprises de provisions

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Sinistres	1 170	
Litiges	(19)	
Démantèlement, dépollution	97	
Pertes à terminaison	100	
Garanties	-	
Autres pour Risques et Charges	(1 650)	
Clients	(1 418)	
Stocks	(236)	
Autres actifs circulants	(836)	
Total des dotations et reprises de provisions	(2 792)	

4.5. Autres produits et charges d'exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Production immobilisée	277	
Subventions d'exploitation	216	
Subventions d'investissement virées au compte de résultat	59	
Produits de cession d'immobilisations	1 021	
Autres produits d'exploitation	4 174	
Total autres produits	5 747	
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	(2 047)	
Impôts et taxes	(3 356)	
Autres charges d'exploitation	(2 102)	
Total autres charges	(7 505)	
Total autres produits et charges d'exploitation	(1 758)	
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations (1)	(1 026)	

(1) Dont 550 K€ concerne le UK avec la mise au rebut d'actifs à la suite d'un incendie et 250 K€ au Canada avec la mise au rebut d'anciens actifs

4.6. Autres produits et charges opérationnels

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Frais liés à la prise de contrôle du Groupe EJB	-	(6 670)
Badwill	-	1 472
Autres litiges	-	-
Autres frais ⁽¹⁾	(648)	-
Total autres produits et charges non courants	(648)	(5 198)

(1) Les autres frais comprennent principalement des honoraires engagés dans les travaux de valorisation de l'offre publique et des parts fondateurs.

4.7. Frais de recherche et développement

Le Groupe ne pratique pas de recherche fondamentale.

Les frais de développement sont portés à l'actif dès lors que les critères mentionnés dans la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » sont démontrés. En 2021, certains de ces critères n'étant pas remplis, l'ensemble de ces coûts a été comptabilisé en charges.
Les charges imputables sur l'exercice se résument comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2021	Exercice 2020
Frais de recherche	2 188	
Total	2 188	

La Recherche & Développement 2021 concerne principalement les explosifs civils.

4.8. Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 21	31 décembre 20
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	36	-
Charges d'intérêts	(3 083)	(13)
Coût de l'endettement financier net	(3 047)	(13)
Pertes de change	(68)	
Gains de change	906	
Coût financier sur avantages au personnel (« interest cost ») (Note 6.12)	(224)	
(Charge) / produit de désactualisation des provisions (note 6.13)	(1 172)	
Dividendes reçus de sociétés non consolidées	-	
Dotations et reprises aux provisions financières (1)	(2 227)	
Autres charges financières	(225)	
Autres produits financiers	218	
Autres produits et charges financiers	(2 792)	
Total du résultat financier	(5 839)	(13)

(1) Une provision de 2 M€ a été constituée sur la valeur des titres et les prêts encours avec une co-entreprises. Les perspectives commerciales aujourd'hui très compromises ont conduit le groupe à déprécier ces actifs financiers dans sa situation financière consolidée au 31/12/2021.

4.8.1. Réconciliation des « dividendes reçus » avec le Tableau de flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	-	-
Variation des créances sur dividendes à recevoir	-	-
Dividendes reçus – Tableau de Flux de Trésorerie	-	-

4.9. Impôt sur les résultats

La charge d'impôts sur le résultat s'analyse de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
(Charge) / produit d'impôts exigibles	(3 679)	(28)
(Charge) / produit d'impôts différés	(2 132)	1 655
Total	(5 811)	1 627
Impôts reclassés en activités abandonnées	-	-
Charge (produit) d'impôt éliminé sur le tableau de flux de trésorerie	(5 811)	1 627

Rapprochement entre impôt théorique au taux légal d'imposition France et impôt effectif :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat avant impôt et part du résultat des entreprises mises en équivalences	4 812	(5 647)
Taux d'imposition théorique en vigueur en France	26,50%	28,00%
Impôt théorique attendu	(1 275)	1 581
Déficits reportables de la période non activés	(5 234)	
Déficits antérieurs non activés utilisés sur la période	2 497	
Désactivation des déficits (1)	(781)	
Incidence de la variation de taux (report variable)	555	(200)
Différentiel de taux sur résultat étranger	103	
Autres différences (2)	(1 676)	246
Impôt comptabilisé	(5 811)	1 627

- (1) Au 31 décembre 2021, le montant des actifs d'impôt différé reconnu au titre des déficits reportables de l'intégration fiscale française s'élève à 2 289 K€. Ce montant correspond à l'impôt calculé sur le bénéfice prévisionnel des cinq prochaines années, imputable sur les déficits antérieurs. La revue du plan fiscal a conduit à activer un déficit complémentaire de 551 K€. A la clôture 2021, le groupe dispose au niveau de l'intégration fiscale en France du groupe EPC SA d'un stock non-activé d'impôts différés de 11 736 K€ au titre des déficits reportables. Pour le groupe fiscal 4 Décembre le stock d'impôts différés non activés au titre des déficits reportables s'élève à 338 K€.

Au 31 décembre 2021, la revue du plan fiscal en Espagne, au Maroc et en Suède a conduit reprendre respectivement la totalité des impôts différés actifs espagnols 1 118 K€, 180 K€ sur déficit marocains et 34 K€ sur déficit suédois.

- (2) Les autres différences sont principalement constituées de la CVAE pour (0,4) M€, des crédits d'impôts pour (0,3) M€ et d'un abattement forfaitaire en Afrique de (0,6) M€, du plan d'attribution gratuites de l'ordre de (0,3) M€

Les taux d'impôt applicables sont les suivants :

Pays	Impôts différés 2021	Réel 2021	Réel 2020
Belgique	25%	25%	25%
Bénin	30%	30%	-
Burkina Faso	27,50%	27,50%	-
Espagne	25%	25%	25%
France	25%	26,5%	28%
Royaume-Uni	19%	19%	19%
Guinée	35%	30%	30%
Irlande	12,5%	12,5%	12,5%
Italie	27,9%	27,90%	31,4%
Luxembourg	24,94%	24,94%	24,94%
Maroc	31%	31%	31%
Norvège	22%	22%	22%
Portugal	21%	25%	25%
Sénégal	30%	30%	30%
Suède	20,6%	20,60%	20,6%
Gabon	30%	30%	30%
Arabie Saoudite	20%	20%	20%
Cameroun	33%	33%	33%
Côte d'Ivoire	25%	25%	25%
Canada	25%	25%	25%
Chili	27%	27%	-
Nouvelle Calédonie	35%	35%	-
Pérou	29,50%	29,50%	29,50%
Singapour	17%	17%	-

5. NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

5.1 Ecart d'acquisition

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Au 31 décembre 2020		
Valeur brute		
Pertes de valeur cumulées		
Valeur nette à l'ouverture		
Variations de périmètre (1)	1 324	
Ecart de conversion		
Valeur nette à la clôture	1 324	
Au 31 décembre 2021		
Valeur brute	1 324	
Pertes de valeur cumulées		
Valeur nette à la clôture	1 324	

(1) Le bilan résumé en date d'acquisition de la société EPC Bénin dont le groupe EPC a pris le contrôle au 12 novembre 2021 est présenté dans le tableau ci-dessous :

Prix d'acquisition nette (hors frais d'acquisition)	1 750
Immobilisations corporelles	293
Actifs financiers	1
Actifs d'impôts différés	26
Actifs non-courants	320
Stocks	464
Créances clients et comptes rattachés	798
Impôts courants actifs	351
Autres actifs courants	116
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12
Actifs courants	1 741
TOTAL ACTIF	2 061
Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	3
Passifs non-courants	3
Dettes financières	101
Fournisseurs et comptes rattachés	648
Dettes sociales	13
Impôts courants passifs	723
Autres dettes	7
Passifs courants	1 491
TOTAL PASSIF	1 494
Impact sur les capitaux propres d'ouvertures au 12 novembre 2021	567
Intérêts minoritaires	142
Goodwill / (Badwill)	1 324

Tests de perte de valeur

Les prévisions 2021 en hausse par aux rapports aux prévisions antérieures qui sont liées

- la reprise rapide en sortie de crise du covid,
- la concrétisation de nombreux projets dans le domaine de l'extraction de matières premières dans les zones où le groupe est présent (Canada, Afrique, Moyen-Orient notamment)
- la confirmation de l'impact positif des nouvelles réglementation mises en place sur le recyclage des déchets du bâtiment sur les activité démolition et économie circulaire.

Ces nouvelles perspectives conduisent à donner encore davantage de confort sur les tests de dépréciation qui ont été réalisés au niveau du Groupe EPC. Les tests de sensibilité réalisés aux bornes du Groupe EPC ne conduisent pas à identifier des pertes de valeur.

Il est à préciser que lors de la prise de contrôle du Groupe EJB, le Groupe 4 Décembre a comptabilisé un Badwill.

5.2 Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2021

<i>En milliers d'euros</i>	Concessions, brevets, licences	Frais de développement	Droit au bail	Autres Immos incorp. & en cours	Total
Au 31 décembre 2020					
Valeurs brutes	5 724	1 204	37	1 026	7 991
Amortissements cumulés et dépréciations	(4 219)	(751)	-	(853)	(5 823)
Valeur nette au 31 décembre 2020	1 505	453	37	173	2 168
Variations de l'exercice					
Acquisitions	403	12	-	753	1 168
Ecart de conversion	-	(8)	-	30	22
Amortissements et dépréciations	485	(47)	-	(68)	370
Reclassements	9	(33)	-	111	87
Valeur nette au 31 décembre 2021	2 402	377	37	999	3 815
Au 31 décembre 2021					
Valeurs brutes	6 136	1 175	37	1 920	9 268
Amortissements cumulés et dépréciations	(3 734)	(798)	-	(922)	(5 454)
Valeur nette au 31 décembre 2021	2 402	377	37	999	3 815

Au 31 décembre 2020

<i>En milliers d'euros</i>	Concessions, brevets, licences	Frais de développement	Droit au bail	Autres Immos incorp. & en cours	Total
Variations de périmètre	1 505	453	37	173	2 168
Valeur nette au 31 décembre 2020	1 505	453	37	173	2 168
Au 31 décembre 2020					
Valeurs brutes	5 724	1 204	37	1 026	7 991
Amortissements cumulés et dépréciations	(4 219)	(751)		(853)	(5 823)
Valeur nette au 31 décembre 2020	1 505	453	37	173	2 168

5.3 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2021

<i>En milliers d'euros</i>	Terrains & constr.	Total ITMO (1)	Autres Immos corp.	Immos en cours et autres	Total
Au 31 décembre 2020					
Valeurs brutes	70 077	114 814	36 401	6 946	228 238
Amortissements cumulés et dépréciations	(26 521)	(81 043)	(27 997)	-	(135 561)
Valeur nette au 31 décembre 2020	43 555	33 771	8 404	6 946	92 677
Variations de l'exercice					
Acquisitions	1 042	6 461	3 655	5 329	16 487
Variations de périmètre	34	96	68	95	293
Cessions	(211)	(1 376)	42	3	(1 542)
Ecart de conversion	715	1 035	216	310	2 276
Amortissements et dépréciations	(1 155)	(7 420)	(4 170)	-	(12 745)
Autres mouvements	(485)	(2 257)	4 908	(1 461)	705
Valeur nette au 31 décembre 2021	43 495	30 310	13 123	11 222	98 150

Au 31 décembre 2020

<i>En milliers d'euros</i>	Terrains & constr.	Total ITMO (1)	Autres Immos corp.	Immos en cours et autres	Total
Variations de périmètre	43 556	33 771	8 404	6 946	92 677
Valeur nette au 31 décembre 2020	43 556	33 771	8 404	6 946	92 677
Au 31 décembre 2020					
Valeurs brutes	70 077	114 814	36 401	6 946	228 238
Amortissements cumulés et dépréciations	(26 521)	(81 043)	(27 997)	0	(135 561)
Valeur nette au 31 décembre 2020	43 556	33 771	8 404	6 946	92 677

(1) Installations techniques, matériel et outillage.

5.4 Droits d'utilisation

Au 31 décembre 2021

<i>En milliers d'euros</i>	Droit d'utilisation immobilière	Droit d'utilisation ITMO	Autres droits corp.	Total
Valeur nette au 1er janvier 2021	7 229	14 027	6 245	27 501
Variations de l'exercice				
Acquisitions	1 003	4 129	3 152	8 284
Variations de périmètre	-	-	-	-
Cessions	-	(51)	(9)	(61)
Ecart de conversion	41	354	122	517
Amortissements et dépréciations	(1 657)	(4 713)	(2 977)	(9 346)
Autres mouvements	334	(512)	(779)	(957)
Valeur nette au 31 décembre 2021	6 951	13 234	5 753	25 937
Valeurs brutes	11 293	38 922	15 113	65 328
Amortissements cumulés et dépréciations	(4 342)	(25 688)	(9 361)	(39 391)
Valeur nette au 31 décembre 2021	6 951	13 234	5 752	25 937

Au 31 décembre 2020

<i>En milliers d'euros</i>	Droit d'utilisation immobilière	Droit d'utilisation ITMO	Autres droits corp.	Total
Acquisitions				
Variations de périmètre	7 229	14 027	6 245	27 501
Cessions				
Ecart de conversion				
Amortissements et dépréciations				
Autres mouvements				
Valeur nette au 31 décembre 2020	7 229	14 027	6 245	27 501
Valeurs brutes	9 928	38 432	14 832	63 192
Amortissements cumulés et dépréciations	(2 699)	(24 405)	(8 587)	(35 691)
Valeur nette au 31 décembre 2020	7 229	14 027	6 245	27 501

Réconciliation des « Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles » des notes 5.2 et 5.3 avec le Tableau de flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	1 168	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles	16 487	-
	17 655	-
Variation des dettes sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 609)	-
	(1 609)	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles – Tableau de Flux de Trésorerie	16 046	-

5.5 Participation dans les mises en équivalence

Le groupe détient des participations dans sept co-entreprises : Kemek, Kemek US, EPC-B SCRL, Modern Chemical Services, Nitrokemine Guinée, Société de Minage en Guinée (maison mère de Nitrokemine Guinée) et Arabian Explosives.

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Valeur à l'ouverture	24 511	
Quote-part du résultat	5 714	
Ecart de conversion	1 601	
Dividendes (1)	(2 652)	
Variation de périmètre	-	24 511
Ecart actuariels net d'impôts différés	(187)	
Autres variations	65	
Valeur à la clôture	29 052	24 511

(1) Les dividendes ont été versés à EPC SA par KEMEK et NKMG.

Les co-entreprises du Groupe ont été regroupées au 31 décembre 2021 par secteur géographique, Afrique Moyen-Orient Asie (AMOA) ou Europe – Amérique (EUR), les sociétés d'une même zone présentant en effet des caractéristiques similaires en termes de risque et de rendement attendu. Ces co-entreprises regroupées par zone (et non pas prises individuellement) sont jugées significatives du fait de la forte contribution du Résultat des Mises en Equivalence au Résultat Net du groupe.

Société	Pays d'implantation	Secteur	Principale activité	% d'intérêt au 31/12/2021	% d'intérêt au 31/12/2020
Arabian Explosives	Emirats Arabes Unis	AMO	Production et distribution d'explosifs	20%	20%
Kemek	Irlande	EUR	Production et distribution d'explosifs	50%	50%
Kemek US	Etats-Unis	EUR	Distribution d'explosifs	50%	50%
Modern Chemical & Services	Arabie Saoudite	AMO	Production d'explosifs et forage minage	40%	40%
Nitrokemine Guinée	Guinée	AMO	Production et distribution d'explosifs	50%	50%
Société de Minage en Guinée	France	AMO	Holding	50%	50%
EPC-B SCRL	Belgique	EUR	Production et distribution d'explosifs	67%	67%

Les informations financières résumées au 31 décembre 2021 (à 100%) des co-entreprises sont présentées ci-dessous. Les montants présentés sont l'addition des montants figurant dans les états financiers individuels des co-entreprises établis en application des normes IFRS (hors élimination des opérations réciproques).

5.5.1 Etat de la situation financière aux 31 décembre 2020 et 2021

En milliers d'euros	Secteur Afrique Moyen Orient Asie (1)	Secteur Europe Amérique (2)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actifs non-courants	60 470	10 452	70 922	60 062
Actifs courants	40 930	17 348	58 278	50 892
Total des actifs	101 400	27 800	129 200	110 954
	-	-	-	-
Capitaux propres part de l'entité	67 508	14 282	81 790	67 279
Participation ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-
Passifs non courants	10 982	4 120	15 103	17 409
Passifs courants	22 910	9 398	32 307	26 267
Total des passifs et des capitaux propres	101 400	27 800	129 200	110 954
	-	-	-	-
Trésorerie et équivalent de trésorerie	8 410	7 164	15 574	16 429
Passifs financiers non courants auprès des établissements de crédit (1)	7 476	1 216	8 692	11 422
Passifs financiers non courants auprès des partenaires	-	728	728	1 456
Passifs financiers courants auprès des établissements de crédit (1)	8 750	-	8 750	2 757
Passifs financiers courants auprès des partenaires	3 361	5 278	8 639	9 717

- (1) Le prêt accordé à Modern Chemical & Services par le Saudi Investment Development Fund (SIDF) fait l'objet d'une restriction en termes de distribution de dividendes. Le montant distribué est limité au plus faible des deux montants suivants : 25% du capital remboursé dans le cadre des prêts accordés ou le montant remboursé durant l'exercice.

5.5.2 Compte de résultat au 31 décembre 2020 et 2021

<i>En milliers d'euros</i>	Secteur Afrique Moyen Orient (1)	Secteur Europe Amérique (2)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits d'exploitation	58 601	30 073	88 674	78 956
Résultat opérationnel courant	12 820	5 357	18 177	15 610
Résultat net	10 750	5 016	15 766	12 456
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-
Résultat global	-	-	-	-
Les éléments de résultat présentés incluent les éléments suivants :				
Dotations aux amortissements	(3 317)	(873)	(4 190)	(6 035)
Produits et charges d'intérêts	(257)	405	148	(1 477)
Charges ou produits d'impôts	(1 814)	(746)	(2 560)	(1 677)
Dividendes reçus des co-entreprises (1)	1 132	1 520	2 652	1 500

- (1) Les co-entreprises les plus significatives en termes de produit des activités ordinaires mais aussi de contribution au résultat de la zone Afrique Moyen-Orient Asie sont Arabian Explosive et Modern Chemical.
- (2) Kemek en Irlande est la co-entreprise la plus significative de la zone Europe - Amérique en termes de produits des activités ordinaires et de contribution au résultat.

5.5.3 Tableau de flux de trésorerie aux 31 décembre 2020 et 2021

<i>En milliers d'euros</i>	Secteur Afrique Moyen Orient (1)	Secteur Europe Amérique (2)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Flux liés aux activités opérationnels	11 420	5 014	16 434	22 719
Flux liés aux activités investissements	(12 538)	(722)	(13 260)	(12 284)
Flux liés aux activités de financement (1)	(1 337)	(3 395)	(4 732)	(4 835)
Incidence des variations de financement	91	-	91	(1 319)
Variation de la trésorerie	(2 363)	897	(1 466)	4 282
Trésorerie d'ouverture	10 421	6 267	16 688	12 406
Trésorerie de clôture	8 058	7 164	15 222	16 688
Variation de la trésorerie	(2 363)	897	(1 466)	4 282

- (1) Dont 3 000K€ au titre des distributions de dividendes en 2020 et 5 228K€ au titre de 2021.

5.5.4 Réconciliation des actifs nets vers les MEE

<i>En milliers d'euros</i>	Secteur Afrique Moyen Orient (1)	Secteur Europe Amérique Amérique (2)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actifs non courants	60 470	10 452	70 922	60 062
Actifs courants	40 930	17 348	58 278	50 892
Passifs non courants	10 982	4 120	15 103	17 409
Passifs courants	22 909	9 398	32 307	26 267
Actif nets	67 508	14 282	81 790	67 279
Pourcentage d'intérêts	32%	51%		
Titres mises en équivalence (Co-entreprises)	21 760	7 292	29 052	24 510
Dont Quote-part de résultat	3 198	2 516	5 714	4 025

5.5.5 Engagements hors bilan avec les co-entreprises aux 31 décembre 2020 et 2021

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Avals et cautions	-	3 825
Total des garanties données	-	3 825

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Autres	-	-
Total des garanties reçues	-	-

5.5.6 Réconciliation des « dividendes distribués » avec le Tableau de flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dividendes distribués par les co-entreprises	2 652	-
Variation des créances sur dividendes à recevoir	(942)	-
Dividendes reçus – Tableau de Flux de Trésorerie	1 710	1 500

5.6 Autres actifs financiers non courants

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Titres de participation	1 047	1 282
Provisions sur titres de participation	(927)	(896)
Valeur nette des titres de participation	120	386
Créances rattachées à des participations (1)	-	728
Prêts non courants	71	17
Divers	896	944
Autres actifs financiers – valeur brute	967	1 689
Provisions		-
Autres actifs financiers – valeur nette	967	1 689
Total autres actifs financiers non courants	1 087	2 075

(1) Les dépréciation sur titres de participation sont principalement constituées des provisions des titres EPC Peru 337 K€, Andina pour 87 K€ et Santos da Cunha entièrement provisionné pour 444 K€

Détail des titres de participation non consolidés

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Corse Confortement Foration Minage	27	27
Siciex	54	54
EPC Explo Congo (2)	0	0
Blasting Services	0	0
EDSL	0	0
Exchem Explosives ltd	0	0
Exchem Defence Systems Ltd	0	0
Exchem Transports Ltd	0	0
EPC Servicios Peru	5	38
EPC Andina	0	1
Cameroun Services	23	23
EPC Mali	1	1
EPC Libéria	0	0
EPC Japan Corporation	consolidé	235
Explo NC	5	5
Santos De Cunha 7 (société en cours de liquidation)	0	0
GRN	5	5
EPC Burkina Faso (1)	consolidé	0
Valeur nette des titres de participation	120	386

Ces titres de participation ne sont pas consolidés dans la mesure où les contributions de ces sociétés sont non significatives.

5.7 Stocks et en cours

Au 31 décembre 2021

<i>En milliers d'euros</i>	Matières premières et autres appro.	En-cours de biens et services	Produits intermé- diaires	Marchan- disés	Total
Au 31 décembre 2020					
Valeurs brutes	12 867	651	3 868	13 307	30 693
Provisions cumulées	(562)	-	(76)	(666)	(1 304)
Valeur nette au 31 décembre 2020	12 305	651	3 792	12 641	29 389
Variations de l'exercice					
Mouvements de BFR	5 753	68	(983)	6 699	11 537
Dotations nettes aux provisions	(71)	-	(2 503)	(160)	(2 734)
Variations de périmètre	-	-	-	464	464
Ecart de conversion	502	4	36	336	878
Autres	-	-	2 499	(2 499)	-
Valeur nette au 31 décembre 2021	18 489	723	2 841	17 481	39 534
Au 31 décembre 2021					
Valeurs brutes	19 134	723	2 925	18 353	41 135
Provisions cumulées	(645)	-	(84)	(872)	(1 601)
Valeur nette au 31 décembre 2021	18 489	723	2 841	17 481	39 534

Les stocks de matière première et de produits finis ont été augmentés volontairement pour couvrir les éventuels risques de rupture d'approvisionnement lié aux fluctuations de cours et aux événements politiques.

Au 31 décembre 2020

<i>En milliers d'euros</i>	Matières premières et autres appro.	En-cours de biens et services	Produits intermé- diaires	Marchan- disés	Total
Mouvements de BFR	-	-	-	-	-
Dotations nettes aux provisions	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	12 305	651	3 792	12 641	29 389
Ecart de conversion	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
Valeur nette au 31 décembre 2020	12 305	651	3 792	12 641	29 389
Au 31 décembre 2020					
Valeurs brutes	12 867	651	3 868	13 307	30 693
Provisions cumulées	(562)	0	(76)	(666)	(1 304)
Valeur nette au 31 décembre 2020	12 305	651	3 792	12 641	29 389

5.8 Clients et autres débiteurs

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Avances et acomptes	1 027	1 041
Créances clients	114 965	108 780
Autres créances (1)	2 416	2 967
Créances fiscales – hors IS	12 545	10 903
Comptes courants (2)	14 670	14 347
Dividendes à recevoir	946	4
Autres	571	369
Total des créances brutes	147 140	138 411
Dépréciation clients et comptes rattachés	(14 572)	(12 886)
Dépréciation des comptes courants et autres	(15 814)	(14 978)
Autres dépréciations	(80)	(80)
Total des dépréciations	(30 466)	(27 944)
Total des clients et autres débiteurs	116 674	110 467

(1) Les autres créances incluent notamment les 711K€ d'actifs liés au surfinancement du régime art. 39.

(2) Les comptes courants comprennent principalement un compte courant relatif à STIPS TI, pour 14,3 M€, entièrement provisionné.

Suivi des créances clients

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Valeur brute au bilan	114 965	108 780
Dont actifs non échus et non dépréciés à la date de clôture	61 500	58 305
Dont actifs échus et impayés mais non dépréciés à la date de clôture	38 893	37 589
* échu depuis 3 mois au plus	19 799	18 124
* échu depuis plus de 3 mois et moins de 6 mois	5 680	5 246
* échu depuis plus de 6 mois	13 414	14 219
Dont actifs dépréciés	14 572	12 886

5.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
VMP – Equivalents de trésorerie (1)	173	68
Disponibilités	25 672	47 738
Provision équivalent de trésorerie	(52)	-
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	25 793	47 752
Découverts bancaires	(1 853)	(3 131)
Provision équivalent de trésorerie	52	54
Total trésorerie nette	23 992	44 675
Trésorerie reclassée en actifs/passifs destinés à être cédés	-	-
Total de la trésorerie nette des actifs/passifs destinés à être cédés	23 992	44 675

Le groupe dispose en plus des lignes disponibles dans les filiales de 10 150 K€ de lignes de crédit disponibles sur des créances cédées à CGA (factor) mais non mobilisées au 31 décembre 2021.

Le groupe dispose également d'un crédit RCF à usage multiple de 25 M€ non tiré au 31 décembre 2021.

5.10 Capital

	Nombre d'actions	Valeur unitaire	Montant du capital social
Au 31 décembre 2020	5 510 179	1 €	5 510 179 €
Augmentation de capital	213 961	1 €	213 961 €
Au 31 décembre 2021	5 724 140	1 €	5 724 140 €

Le capital est composé de 5 724 140 actions. Un droit de vote double est attribué à toutes les actions nominatives, entièrement libérées.

Au cours de l'exercice 2021, le groupe n'a pas procédé à la distribution de dividende.

5.11 Dettes financières

Dettes financières non courantes au 31 décembre 2021

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	Augmentation	Diminution	Reclassement courant/ non courant		Autres	31 décembre 2021
Emprunts obligataires	14 926	55	-	-	2	-	14 979
Emprunts bancaires	34 171	3 953	-	-	3 194	424	35 354
Total dettes financières non courantes	49 097	4 008	-	-	3 196	424	50 333

Dettes financières courantes au 31 décembre 2021

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	Augmentation	Diminution	Reclassement courant/ non courant	Autres	31 décembre 2021
Emprunts obligataires	13 358	230	(11 449)	(2 139)	-	-
Emprunts bancaires	13 935	580	(8 793)	3 235	17	8 974
Utilisation de lignes de crédits renouvelables	1 318	-	-	-	-	1 318
Instruments de couverture de taux	5	-	-	2	-	7
Mobilisation de créances	2 052	2 745	-	-	104	4 901
Autres emprunts et dettes assimilées	261	-	(300)	(71)	9	-
Intérêts courus sur emprunt	628	50	-	(90)	6	594
Total dettes financières courantes hors découverts bancaires	31 557	3 605	(20 542)	937	136	15 794
Découverts bancaires	3 131	(1 291)	-	-	13	1 853
Total dettes financières courantes	34 688	2 314	(20 542)	937	149	17 647

Dettes financières non courantes au 31 décembre 2020

<i>En milliers d'euros</i>	Augmentation	Variations de périmètre	31 décembre 2020
Emprunts obligataires	-	14 926	14 926
Emprunts bancaires	-	34 171	34 171
Total dettes financières non courantes	-	49 097	49 097

Dettes financières courantes au 31 décembre 2020

<i>En milliers d'euros</i>	Augmentation	Variations de périmètre	31 décembre 2020
Emprunts obligataires	13 358	-	13 358
Emprunts bancaires	-	13 935	13 935
Utilisation de lignes de crédits renouvelables	-	1 318	1 318
Instruments de couverture de taux	-	4	4
Mobilisation de créances	-	2 052	2 052
Autres emprunts et dettes assimilées	-	261	261
Intérêts courus sur emprunt	-	628	628
Total dettes financières courantes hors découverts bancaires	13 358	18 198	31 556
Découverts bancaires	-	3 131	3 131
Total dettes financières courantes	13 358	21 329	34 687

Le groupe bénéficie d'un Prêt de Garantie de l'Etat d'un montant de 18 M€ étalé sur 5 ans et d'un prêt BPI de 5 M€ d'une durée de 5 ans également.

Le montant total de l'encours sur la part amortissable du financement senior au 31 décembre 2021 est de 2.1 M€. Au 31 décembre 2021, le RCF de 25 M€ n'a fait l'objet d'aucun tirage, il arrive à échéance en février 2024

Les valeurs à atteindre au 31 décembre 2021 sont définies comme suit :

Dette financière nette / EBITDA retraité : < 3,2 (dette senior et placement obligataire)
Dette financière brute / capitaux propre : < 1.3 (placement obligataire uniquement)

Les valeurs atteintes en 2021 respectent ces ratios et s'établissent comme suit :

Dette financière nette / EBITDA retraité : 1,513
Dette financière brute / capitaux propres : 0,867

Le groupe a émis le 17 décembre 2020, 13 347 834 obligations convertibles en numéraire d'une valeur nominale de 1 € souscrites au pair. Cet emprunt a pour vocation de financer l'offre Public de rachat des titres du Groupe EPC ou de procéder au rachat des parts fondateurs.

Cet emprunt obligataire convertible avait vocation à financer l'offre public de rachat des titres EPC, la liquidité offerte aux parts de fondateurs et les frais associés. Une partie de l'emprunt obligataire a été remboursé pour 11,5 m€ et le solde convertit au cours de l'exercice 2021 pour 2,1 m€.

Dettes de location au 31 décembre 2021

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	Augmen- tation	Diminution	Reclassement courant / non courant	Autres	31 décembre 2021
Dettes de location non courantes	16 401	6 039	-	(7 764)	681	15 357
Dettes de location courantes	8 397	2 325	(9 896)	7 764	208	8 798
Total dettes de location	24 798	8 364	(9 896)	-	889	24 155

Dettes de location au 31 décembre 2020

<i>En milliers d'euros</i>	Variations de périmètre	31 décembre 2020
Dettes de location non courantes	16 401	16 401
Dettes de location courantes	8 397	8 397
Total dettes de location	24 798	24 798

Réconciliation des « émissions / remboursements d'emprunts » avec le Tableau de flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Augmentation des dettes financières non courantes	4 008	-
Augmentation des dettes financières courantes	3 605	13 358
Retraitement de la variation des intérêts courus	(49)	-
Retraitement de la variation des dettes sur location financement	-	-
Augmentation des dettes de location	-	-
Emission d'emprunts – Tableau de Flux de Trésorerie	7 564	13 358
Diminution des dettes financières non courantes	-	-
Diminution des dettes financières courantes	(20 542)	-
Retraitement de la variation des intérêts courus	0	-
Diminution des dettes de location	(9 896)	-
Correction de la variation des dettes financières suite abandon de créance	-	-
Remboursement d'emprunts – Tableau de Flux de Trésorerie	(30 438)	0

Echéancier des dettes financières non courantes et instruments financiers au 31 décembre 2021

<i>En milliers d'euros</i>	Emprunts bancaires et obligataires	Dettes sur location financement	Total au 31 décembre 2021	Total au 31 décembre 2020
Entre 1 et 2 ans	25 306	5 823	31 129	17 022
Entre 2 et 3 ans	8 664	3 508	12 172	24 682
Entre 3 et 4 ans	8 434	2 473	10 907	7 955
Entre 4 et 5 ans	4 962	1 034	5 996	6 870
Plus de 5 ans	2 967	2 519	5 486	8 969
Total	50 333	15 357	65 690	65 499

5.12 Impôts différés au bilan

Les mouvements d'impôts différés au 31 décembre 2021

<i>En milliers d'euros</i>	Provisions dépollution décontamination et démantèlement	Avantages au personnel	Autres (1)	Total
Au 31 décembre 2020	2 792	3 150	3 828	9 769
Enregistré au compte de résultat	665	(975)	(1 821)	(2 131)
Enregistré en capitaux propres	0	(1 396)	187	(1 209)
Variations de périmètre	0	0	28	28
Différences de change	123	73	9	205
Au 31 décembre 2021	3 580	852	2 230	6 662

(1) Au 31 décembre 2021, le montant des actifs d'impôt différé reconnu au titre des déficits reportables de l'intégration fiscale française s'élève à 2 289 K€. Ce montant correspond à l'impôt calculé sur le bénéfice prévisionnel des cinq prochaines années, imputable sur les déficits antérieurs. La revue du plan fiscal a conduit à activer un déficit complémentaire de 551 K€. A la clôture 2021, le groupe dispose au niveau de l'intégration fiscale en France d'un stock non-activé d'impôts différés de 11 736 K€ au titre des déficits reportables.

Au 31 décembre 2021, la revue du plan fiscal en Espagne, au Maroc et en Suède a conduit reprendre respectivement la totalité des impôts différés actifs espagnols 1 118 K€, 180 K€ sur déficit marocains et 34 K€ sur déficit suédois.

Les mouvements d'impôts différés au 31 décembre 2020

<i>En milliers d'euros</i>	Provisions dépollution décontamination et démantèlement	Avantages au personnel	Autres	Total
Enregistré au compte de résultat			1 655	1 655
Variations de périmètre	2 792	3 150	2 173	8 400
Au 31 décembre 2020	2 792	3 150	3 828	9 769

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Impôts différés actifs	8 167	11 381
Impôts différés passifs	(1 505)	(1 611)
Impôts différés nets	6 662	9 769

5.13 Provisions pour avantages aux salariés

En milliers d'euros	31 décembre 2021					31 décembre 2020				
	France (1)	Grande- Bretagne (2)	Italie (3)	Autres	Total	France (1)	Grande- Bretagne (2)	Italie (3)	Autres	Total
Valeur nette comptable à l'ouverture	5 315	13 305	693	255	19 569					
Coût des services rendus au cours de l'exercice	443	1	25	(0)	469					
Coût financier	49	173	2	(0)	224					
Ecart actuariels reconnus en capitaux propres	(486)	(7 248)	1	(0)	(7 733)					
Variations de périmètre	-	-	-	3	3	5 315	13 305	693	255	19 569
Cotisations versées	(12)	(1 212)	(32)	76	(1 180)					
Prestations servies	-	-	-	-	-					
Ecart de conversion	-	736	-	2	738					
Reclassement Actif financier en passif financier	(8)	-	-	(2)	(10)					
Autres mouvements	-	-	-	-	-					
Valeur nette comptable à la clôture	5 301	5 756	689	333	12 080	5 315	13 305	693	255	19 569
Valeur actuelle des obligations partiellement ou totalement financées	-	63 123	-	356	63 479	-	63 705	-	278	63 983
Juste valeur des actifs du régime	-	(57 367)	-	(23)	(57 390)	-	(50 400)	-	(23)	(50 494)
Obligations partiellement ou totalement financées par EPC	-	5 756	-	333	6 089	-	13 305	-	255	13 489
Valeur actuelle des obligations non financées	5 301	-	689	-	5 990	5 315	-	693	-	6 008
Actif de retraite reclassé en actif financier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif net	5 301	5 756	689	333	12 080	5 315	13 305	693	255	19 569

Hypothèses actuarielles	31 décembre 2021				31 décembre 2020			
	France (1)	Grande- Bretagne (2)	Italie (3)	Autres	France (1)	Grande- Bretagne (2)	Italie (3)	Autres
Taux d'actualisation	1,00%	1,85%	0,98%	n.d.	0,40%	1,30%	0,34%	n.d.
Taux d'augmentation des salaires	1,50%	N/A	3,00%	n.d.	1,50%	N/A	3,00%	n.d.
Taux d'inflation	1,50%	2,50%	1,25%	n.d.	1,50%	2,00%	0,75%	n.d.
Ventilation des actifs du régime								
Actions	N/A	28%	N/A	n.d.	N/A	37%	N/A	n.d.
Obligations	N/A	44%	N/A	n.d.	N/A	31%	N/A	n.d.
Immobilier	N/A	0%	N/A	n.d.	N/A	0%	N/A	n.d.
Autres	N/A	28%	N/A	n.d.	N/A	31%	N/A	n.d.

- (1) Les provisions pour avantage aux salariés des sociétés françaises comprennent les indemnités de fin de carrière des salariés ainsi que, pour la société mère EPC, un régime de retraite souscrit dans le cadre de l'article 39 du code général des impôts, par lequel la société garantit le niveau futur des prestations définies dans l'accord
- (2) La provision pour avantage aux salariés d'EPC UK correspond à une provision prévue dans le cadre d'un régime à prestations définies fonctionnant comme un fonds de pension. Ce fond est fermé aux nouveaux entrants et à l'acquisition de nouveaux droits.
- (3) Les provisions pour avantage aux salariés des sociétés italiennes correspondent à une provision prévue dans le cadre d'un régime à prestations définies. Il s'agit du régime des TFR, système de rémunération différée, éligible IAS 19R.

Les hypothèses actuarielles sont établies par des experts indépendants en fonction des zones géographiques ou des pays et des spécificités de chaque entité.

- Concernant la France, le taux d'actualisation est fourni par un actuaire indépendant et comprend uniquement des obligations d'entreprises en euros notées au minimum AA
- Concernant la Grande-Bretagne, le taux d'actualisation comprend uniquement des obligations d'entreprises notées au minimum AA et est analysé au regard des évolutions des courbes de rendement de ces obligations à 30 ans et des swaps à 50 ans.

Le coût des services rendus est inclus dans les charges de personnel au compte de résultat, et le coût financier en autres charges financières.

Les provisions pour avantages aux salariés sont particulièrement sensibles aux taux d'actualisation. Ainsi, une hausse de 0.5 point du taux d'actualisation diminuerait la valeur actuelle des obligations de 4,6 millions d'euros. A l'inverse, une baisse de 0.5 point du taux d'actualisation augmenterait la valeur actuelle des obligations de 5.3 millions d'euros.

5.14 Les autres provisions

Les autres provisions au 31 décembre 2021

<i>En milliers d'euros</i>	Démant. Décontam. Dépol.	Provisions sur Contrats	Autres (1)	Total
Au 31 décembre 2020	12 820	834	8 493	22 147
Provisions supplémentaires	265	901	3 221	4 387
Reprises	(362)	(1 001)	(2 811)	(4 174)
Variation du montant actualisé (Effet temps et modification du taux)	1 172	-	-	1 172
Ecart de conversion	566	-	54	620
Autres mouvements	-		5	5
Au 31 décembre 2021	14 461	734	8 962	24 157

(1) Les autres provisions pour risques et charges correspondent essentiellement aux risques de l'activité courante du groupe (litiges commerciaux et prud'homaux, franchises sur les sinistres assurés...).

La variation des autres provisions pour risques sont liées à la sinistralité et aux plans de restructuration.

Les autres provisions au 31 décembre 2020

<i>En milliers d'euros</i>	Démant. Décontam. Dépol.	Provisions sur Contrats	Autres (1)	Total
Variation de périmètre	12 820	834	8 531	22 147
Au 31 décembre 2020	12 820	834	8 531	22 147

Détail des autres provisions entre non courant et courant

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Non courant	21 728	19 562
Courant	2 429	2 585
Total	24 157	22 147

5.15 Fournisseurs et autres créditeurs

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dettes fournisseurs	71 788	66 648
Avances et acomptes reçus sur commandes	3 546	4 466
Dettes sociales	14 855	12 853
Dettes fiscales	19 638	18 661
Autres dettes	9 073	10 135
Total	118 900	112 763

5.16 La variation du Besoin en Fonds de Roulement

La variation du besoin en fonds de roulement s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Variations du BFR & provisions courantes	
	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Stocks et en cours	(11 537)	
Clients et autres débiteurs	(5 839)	(997)
Autres actifs long terme	-	-
Autres actifs courants	(1 064)	
Sous total	(18 440)	(997)
Fournisseurs et autres créditeurs	(593)	8 103
Autres passifs long terme	456	
Autres passifs courants	1 177	
Sous total	1 039	8 103
Besoin en fonds de roulement	(17 401)	7 106
Provisions sur actifs circulant	4 952	
Besoin en fonds de roulement net	(12 449)	7 106

5.17 Incidence des variations de périmètre et transactions entre actionnaires

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Trésorerie acquise lors des entrées de périmètre	41	55 331
Investissement en titres consolidés	(1 231)	(79 103)
Impact des entrées de périmètre	(1 190)	(23 772)
Trésorerie cédée lors des sorties de périmètre	-	-
Désinvestissement en titres consolidés	-	-
Impact des sorties de périmètre	-	-
Total des incidences de périmètre	(9)	-
Total des transactions entre actionnaires	(1 227)	(23 772)

5.18 Engagements financiers

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Avals et cautions (1)	25 878	22 401
Hypothèques et nantissements	7 373	8 808
Total des garanties données	33 251	31 210

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Effets escomptés non échus	147	304
Avals et cautions	3 284	3 341
Total des garanties reçues	3 432	3 645

(1) dont garantie portant sur les sociétés mises en équivalence de 3 579K€

La ligne Avals et Caution ne concerne que les cautions de marché

6. Information relative aux parties liées

6.1 Contrôle

Le groupe 4 décembre propriétaire de 100% du Groupe EJB Barbier est contrôlé par Argos VII Lux GP Sarl. Cette société privée est enregistrée au Luxembourg sous le numéro B 228 124. Elle agit en tant que gérant de six sociétés en commandite enregistrées en vertu de la loi du Royaume-Uni, constituant ensemble Euroknights VII. Euroknights VII co-investit avec une société de Libre Partenariat française, Argos VII F&F SLP. Ces sept véhicules constituent le Fonds. Les différents véhicules investissant dans le fonds sont les suivants (avec les numéros d'enregistrement et les engagements respectifs envers le Fonds).

Les différents partenaires du fonds	Numéro d'enregistrement	Pourcentage de détention
Euroknights VII No 1 LP	LP17361	16,59%
Euroknights VII No 2 LP	LP17362	17,20%
Euroknights VII No 3 LP	LP17363	16,95%
Euroknights VII No 4 LP	LP17364	16,65%
Euroknights VII No 5 LP	LP17365	15,86%
Euroknights VII No 6 LP	LP17366	16,75%
Argos VII F&F SLP		
Total		100,00%

6.2 Relation avec les filiales

Les transactions entre la société mère et ses filiales, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes.

6.3 Rémunération du personnel dirigeant-clé

Le personnel dirigeant clé du Groupe 4 Décembre n'est pas rémunérée par la holding 4 Décembre. Le mandataire social de la société EPC S.A. au 31 décembre 2021 est rémunéré par la société EPC.

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2021	Exercice 2020
Rémunérations avantages en nature	526	527
Jetons de présence	63	53
Autres	80	-
Paieement en action	-	-
Total	670	580

6.4 Transactions avec des parties liées

Le Groupe entretient des relations avec les parties liées suivantes :

En milliers d'euros	Exercice 2021	Exercice 2020
4 Décembre		
Autres charges opérationnelles	-	(3.175)
Charge d'intérêts sur l'emprunt obligataires convertible en actions	(230)	(11)
Impact résultat	(230)	(3.186)
Dettes sur l'emprunt obligataires convertible en actions et intérêts à payer	-	13.357
Dettes fournisseurs	-	3.175
Impact état de la situation financière	-	16.533

Procédure Candel & Partners

Le 29 novembre 2016, la société Candel & Partners a assigné tous les administrateurs de la société E.J. Barbier (dont certains sont également administrateurs d'EPC SA) ainsi qu'EPC SA devant le Tribunal de commerce de Paris, en sollicitant leur condamnation solidaire à payer à EPC SA 15,4 millions d'euros de dommages-intérêts en réparation du préjudice que lui aurait causé des conventions conclues par EPC ou ses filiales avec E.J. Barbier et les sociétés ADEX et ADEX Services Limited au titre des exercices 2000 à 2013 inclus, ainsi qu'1,5 million d'euros de dommages-intérêts « *au titre du préjudice subi par EPC du fait du retard dans l'indemnisation* », 300.000€ en application de l'article 700 CPC, et les dépens.

Dans le cadre de cette procédure, la société Candel & Partners vise spécifiquement :

- Pour la période du 1^{er} janvier 2000 au 31 décembre 2012, une convention de prestation de services conclue entre la société ADEX, en qualité de prestataire, et la Société, en qualité de bénéficiaire, conclue par acte sous seing privé du 4 janvier 2000 et portant sur des prestations d'assistance dans (i) les domaines techniques, de la stratégie et de la production, (ii) le domaine de la logistique et des transports, (iii) le domaine de la stratégie commerciale, (iv) le marketing, (v) la communication, (vi) les relations internationales, (vii) le domaine comptable, (viii) le domaine financier, (ix) le domaine de la trésorerie, (x) les domaines juridique et fiscal et (xi) le domaine des relations humaines.
- Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, la convention de prestations de service en date du 6 mars 2013 portant sur des prestations d'assistance dans (i) le domaine du marketing et de la communication, (ii) le domaine administratif et financier, (iii) le domaine de l'audit interne (iv) la direction de la stratégie et du développement (v) la direction logistique et des achats et (vi) le domaine de la Sécurité – Santé – Environnement et prévoyant une rémunération sur la base des coûts réels augmentés d'une marge de 8%, mais seulement en ce qui concerne la refacturation par ADEX à EPC SA d'une partie des loyers payés par ADEX à E.J. Barbier.
- Pour la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2012, une convention de prestation de services informatiques conclue entre la société E.J. Barbier, en qualité de prestataire, et la Société, en qualité de bénéficiaire, conclue par acte sous seing privé en date du 2 janvier 2007. Cette convention prévoyait à la charge de la Société une rémunération annuelle de 130.000€ avec une clause d'indexation en fonction de l'évolution de l'indice Syntec. Cette convention a été conclue pour une durée initiale de 3 ans, reconductible tacitement par période d'une année, et a été reconduite chaque année ensuite. Elle a pris fin de manière anticipée le 31 décembre 2012, lorsque lui a été substituée la convention en date du 10 octobre 2014, entrée en vigueur rétroactivement le 1^{er} janvier 2013.

Au soutien de ses prétentions, la société Candel & Partners fait valoir que les conventions en question auraient dû être soumises à la procédure des conventions réglementées prévue par les articles L.225-38 et suivants du code de commerce et qu'elles ont causé des conséquences préjudiciables à EPC.

Par un jugement du 31 octobre 2019, le Tribunal de commerce de Paris a déclaré irrecevable l'action de Candel & Partners à l'égard de Mmes Brigitte de Brancion, Dominique de Brancion, Isabelle Chatel de Brancion, Marie-Magdeleine de Brancion et de Mme Annick Fournier-Guihard, et les a mises hors de cause.

Par un second jugement du 10 juillet 2020, le Tribunal de commerce de Paris a débouté la société Candel & Partners de la totalité de ses demandes, et l'a condamnée, sur le fondement de l'article 700 du Code de procédure civile, à payer 60.000€ à Madame Elisabeth de Raguet de Brancion, Madame Jacqueline de Raguet de Brancion et Monsieur Paul de Brancion et 30.000€ à la société EPC. Aux termes de ce jugement, le Tribunal a :

- déclaré (i) irrecevables (à raison de la prescription) la totalité des demandes de la société Candel à l'encontre de Madame Jacqueline de Brancion, ainsi que les demandes de la société Candel à l'encontre de Madame Elisabeth de Brancion et de Monsieur Paul de Brancion à l'exception des demandes relatives à la seule réparation du loyer 2013 intervenu postérieurement au 29 novembre 2013 dans le cas de Monsieur Paul de Brancion et du 2 décembre 2013 dans le cas de Madame Elisabeth de Brancion ;
- débouté la société Candel & Partners de ses demandes relatives à la refacturation du loyer 2013 intervenue postérieurement au 29 novembre 2013 dans le cas de M. Paul de Brancion et du 2 décembre 2013 dans le cas de Mme Elisabeth De Brancion.

Par un arrêt du 9 novembre 2021, la Cour d'appel de Paris a :

- confirmé le jugement du 31 octobre 2019 en toutes ses dispositions,
- confirmé le jugement du 10 juillet 2020 en toutes ses dispositions sauf en ce qu'il a déclaré irrecevables les demandes de la société Candel & Partners à l'encontre de Mme Elisabeth de Brancion et de M. Paul de Brancion, à l'exception des demandes relatives à la refacturation du loyer 2013 intervenue postérieurement au 29 novembre 2013 dans le cas de M. Paul de Brancion, et débouté la société Candel & Partners des demandes relatives à la refacturation du loyer 2013 intervenue postérieurement au 29 novembre 2013 dans le cas de M. Paul de Brancion et au 2 décembre 2013 dans le cas de Mme Elisabeth de Brancion, et statuant à nouveau, déclaré irrecevable car prescrite l'action exercée par Candel & Partners à l'encontre de M. Paul de Brancion et de Mme Elisabeth de Brancion.

Au final c'est donc la totalité des demandes de la société Candel & Partners qui ont été déclarées irrecevables car prescrites.

A la suite de l'arrêt de la Cour d'appel de Paris, la société Candel & Partners a réglé à EPC l'indemnité de 30.000€ au titre de l'article 700 du code de procédure civile prévue par le jugement du 10 juillet 2020.

Puis elle a formé un pourvoi en cassation à l'encontre de l'arrêt de la Cour d'appel de Paris du 9 novembre 2021. L'affaire est pendante devant la Cour de cassation.

7. Sociétés du groupe

Sociétés du Groupe	Pays	Pourcentage intérêts	
		31/12/2021	31/12/2020
Filiales - Intégration globale			
4 DECEMBRE	France	100,00%	100,00%
EJ BARBIER	France	100,00%	100,00%
ADEX TP	France	94,12%	93,51%
ADEX SNC	France	97,96%	97,76%
EPC SA	France	64,19%	63,67%
EPC France	France	64,19%	63,67%
DEMOKRITE SAS	France	64,19%	63,67%
DEMOSTEN	France	64,19%	63,67%
A.T.D. SAS	France	64,19%	63,67%
PRODEMO SAS	France	64,19%	63,67%
OCCAMAT SAS	France	64,19%	63,67%
OCCAMIANTE SAS	France	64,19%	63,67%
2 B RECYCLAGE SAS	France	64,19%	63,67%
SOCIETE MINE AFRIQUE	France	64,19%	63,67%
DIOGEN	France	64,19%	63,67%
EPC MINETECH	France	64,19%	63,67%
CORSE EXPANSIFS	France	47,02%	46,63%
EPC INNOVATION	France	64,19%	63,67%
SONOUVEX	France	64,19%	63,67%
EPC ITALIA	Italie	64,19%	63,67%
INTEREM	Italie	64,19%	63,67%
EPC UK	Grande Bretagne	59,91%	59,43%
EPC METRICS Ltd	Grande Bretagne	59,91%	59,43%
MINEXPLO	Grande Bretagne	64,19%	63,67%
ADEX SERVICES LTD	Grande Bretagne	97,96%	97,75%
EPC- BELGIQUE	Belgique	64,19%	63,67%
EMPRESA DE EXPLOSIVOS INDUSTRIAIS LDA (EEI)	Portugal	64,19%	63,67%
GALILEO EXPLOSIVOS SA	Espagne	64,19%	63,67%
SERAFINA ORTEGA E HIJOS SA	Espagne	60,98%	60,48%
EPC ESPANA	Espagne	64,19%	63,67%
SILEX SEGURIDAD	Espagne	64,19%	63,66%
EPC SVERIGE	Suède	64,19%	63,67%
EPC NORGE	Norvège	64,19%	63,67%
EPCAPRE	Luxembourg	64,19%	63,67%
EPC JAPAN CORPORATION	Japon	62,62%	NC
MINEEX SENEGAL	Sénégal	44,93%	44,57%
KÄMAÄN EXPLO	Nouvelle Calédonie	60,98%	60,48%
EPC Chili	Chili	32,74%	NC
EPC SINGAPOUR	Singapour	64,19%	NC
EPC BURKINA FASO	Burkina Faso	64,19%	63,67%
EPC ASIA PACIFIC FZE	Emirats Arabes Unis	64,19%	63,67%
EPC SENEGAL	Sénégal	64,19%	63,67%
EPC EXPLO MAROC	Maroc	64,19%	63,67%
MARODYN	Maroc	64,16%	63,64%
MARODYN COTE D'IVOIRE	Côte d'Ivoire	64,16%	63,64%
NITROKEMFOR GUINEE	Guinée	64,19%	63,67%
NORMAT SERVICES	Bénin	48,15%	NC
EPC GUINEE	Guinée	64,19%	63,67%
EPC CAMEROUN	Cameroun	64,19%	63,67%
EPC GABON	Gabon	64,19%	63,67%

EPC COTE D'IVOIRE	Côte d'ivoire	48,14%	47,75%
EPC CANADA	Canada	64,19%	63,67%

Sociétés du Groupe	Pays	Pourcentage intérêts	
		31/12/2021	31/12/2020
Filiales - Intégration globale			
Entreprises associées – Mises en équivalence			
ARABIAN EXPLOSIVES (PRIVATE Ltd)	Emirats Arabes Unis	12,84%	12,73%
SOCIETE DE MINAGE EN GUINEE SAS (SMG)	France	32,09%	31,83%
NITROKEMINE	Guinée	32,09%	31,83%
KEMEK	Irlande	32,09%	31,83%
KEMEK US Limited	Irlande	32,09%	31,83%
EPC-B SCRL	Belgique	42,79%	42,45%
MCS	Arabie Saoudite	25,68%	25,47%
Entreprises non consolidées			
SICIEX	France	63,67%	63,67%
CORSE CONFORTEMENT FORATION MINAGE	France	8,40%	8,40%
Blasting Services	Grande Bretagne	58,91%	58,91%
EDSL	Grande Bretagne	58,91%	58,91%
EXCHEM EXPLOSIVES Ltd	Grande Bretagne	58,91%	58,91%
Exchem Transport Ltd	Grande Bretagne	58,91%	58,91%
Exchem Defence Systems Ltd	Grande Bretagne	58,91%	58,91%
EPC Liberia	Liberia	62,67%	62,67%
EPC Servicios Peru	Perou	31,34%	31,34%
EPC Andina	Perou	31,34%	31,34%
SANTOS DE CUNHA 7 (société en cours de liquidation)	Portugal	18,80%	18,80%
EPC EXPLO Congo	Congo	62,67%	62,67%
EPC Japan Corporation	Japon	-	60,14%
EPC Cameroun Services	Cameroun	47,00%	47,00%
EXPLO NC	Nouvelle Calédonie	31,34%	31,34%
EPC MALI	Mali	56,40%	56,40%
GRN	France	21,93%	21,93%

8. Honoraires des Commissaires aux Comptes

<i>En milliers d'euros</i>	EY et Acuratio		PWC		BDO	Exco Paris ACE
	Montant (HT)		Montant (HT)		Montant (HT)	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
AUDIT - Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés - 4 Décembre - Filiales consolidées		20	407	540	288	215
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire au compte - 4 Décembre - Filiales consolidées			- 30	- 18	- -	- -
Sous-total Audit	0	20	438	558	288	215
AUTRES PRESTATIONS - Juridique, fiscal et social - Autres		114	- -	- -	- -	- -
Sous-total autres prestations		114				
TOTAL	0	134	438	558	288	215

Les services autres que la certification des comptes concernent principalement l'émission des lettres de fin de travaux.

9. Événements post clôture

9.1 Signature avec Vinci d'un contrat pour la réalisation du forage-minage sur le barrage de Sambangalou au Sénégal

Le barrage hydroélectrique de Sambangalou est porté par l'OMVG Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (institution regroupant le Sénégal, la Guinée, la Guinée Bissau et la Gambie).

Ce projet d'infrastructure majeur est situé au Sud Est du Sénégal, à 800km de Dakar ; il consiste en la construction d'un barrage de 128MW qui permettra la production d'énergie renouvelable. Il permettra également le développement de l'irrigation des terres agricoles ainsi que l'approvisionnement en eau potable des localités environnantes. L'énergie produite sera distribuée au travers d'un réseau électrique aux zones les plus reculées des 4 pays membres de l'OMVG.

La construction a été confiée à un groupement d'entreprises piloté par Vinci Construction

La forte présence d'EPC au Sénégal et l'expertise reconnue du groupe dans ce type de projets d'infrastructure ont conduit Vinci à confier à notre filiale Mineex la réalisation de la totalité du lot forage-minage. Les explosifs seront fournis par EPC Sénégal.

Les travaux qui démarreront en avril 2022 prévoient l'abatage à l'explosif de plus de 2 millions de m3 de grès et 40 000 m2 de présplitting.

Les travaux qui s'étendront sur 2 ans et demi devraient générer un chiffre d'affaires cumulé d'environ 7 millions d'€.

9.2 Impact de la guerre entre l'Ukraine et la Russie

Les tendances amorcées fin 2021 de hausse des matières premières et notamment du Nitrate d'Ammonium se poursuivent en ce début d'année 2022. Le déclenchement de la Guerre en Ukraine a entraîné une forte tension sur le marché du gaz en Europe, propulsant son prix à des niveaux jamais atteints. Ceci s'est répercuté immédiatement sur les prix d'achat du Nitrate d'Ammonium par le groupe.

La hausse rapide des prix du Fuel et d'autres produits comme l'Aluminium est venue renforcer encore les coûts matière.

Grâce aux mécanismes mis en place dès 2021, ces hausses sont retransférées rapidement au marché qui les acceptent car elles concernent tous les acteurs de la filière, permettant ainsi de préserver les marges en valeur.

Compte tenu des tensions actuelles, la crainte principale concerne une possible rupture d'approvisionnement sur une des géographies où le groupe est présent. Des stocks de sécurité ont été constitués pour prévenir ce risque et pouvoir à tout moment satisfaire nos clients. Des discussions sont en cours avec les autorités notamment en France pour augmenter les autorisations de stockage.

Malgré ce contexte tendu, aucun signe de ralentissement de la demande n'est perceptible.

4 DECEMBRE
Société par actions simplifiée
au capital de 5 774 033 euros
Siège social : Tour Initiale, 1 Terrasse Bellini
92935 PARIS LA DEFENSE CEDEX
878 313 253 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31/12/2021

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31/12/2021, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées, ainsi que tous les documents prévus aux statuts.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le capital de la Société a été augmenté au cours de l'exercice 2021 à la suite de :

- l'attribution définitive de 49.893 actions gratuites ;
- la création de 213.961 actions par conversion d'obligations convertibles.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le conflit armé en Ukraine n'a pas eu à ce jour d'incidence significative sur l'activité de la Société.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Il est précisé, en application de l'article L 232-1 du Code de commerce, que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La Société poursuit en 2022 la gestion de sa participation, la société EJ BARBIER, actionnaire de contrôle de la société EPC SA.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sur l'exercice 2021, la filiale EJ BARBIER a contribué au résultat consolidé du Groupe 4 DECEMBRE.

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la Société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

SOCIETES CONTROLEES

La Société contrôle, au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce, la **SOCIETE E.J. BARBIER SA**.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles figurant en annexe de l'article A 441-2 du Code de commerce, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

Factures reçues et émises non réglées au 31/12/2021 dont le terme est échu													
(tableau prévu au I de l'article D. 441-4)													
												Montants en Euros	
	Factures reçues non réglées au 31/12/2020 dont le terme est échu						Factures émises non réglées au 31/12/2020 dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	TOTAL (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	TOTAL (1 jour et plus)	
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre de factures concernées						0						0	
Montant total HT des factures concernées						0						0	
Pourcentage du montant total HT des achats de l'exercice		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%							
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice								0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre des factures exclues	NEANT						NEANT						
Montant total HT des factures exclues	NEANT						NEANT						
(C) Délais de paiement de référence utilisés													
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Contractuel : 60 jours						Contractuel : 30 jours						

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

CHIFFRE D'AFFAIRES

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2021, nous vous informons que l'exercice écoulé a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires HT de 970 472 euros, en nette progression par rapport à l'exercice 2020 (15 000 euros).

RESULTAT D'EXPLOITATION

Le montant total des produits d'exploitation pour l'exercice écoulé s'est élevé à 974 541 euros contre 15 001 euros pour l'exercice précédent.

Le montant total des dotations aux amortissements et provisions pour l'exercice écoulé s'est élevé à 133 661 euros.

Le montant total des charges d'exploitation pour l'exercice écoulé s'est élevé à 1 339 974 euros contre 434 766 euros pour l'exercice précédent.

En conséquence, le résultat d'exploitation pour l'exercice écoulé s'établit à -365 434 euros contre -419 766 euros pour l'exercice précédent.

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

RESULTAT FINANCIER

Le montant total des produits financiers pour l'exercice écoulé s'est élevé à 25 604 542 euros contre 11 700 027 euros pour l'exercice précédent. Le montant total des charges financières pour l'exercice écoulé s'est élevé à 314 204 euros contre 7 313 911 euros. En conséquence, le résultat financier pour l'exercice écoulé s'établit à 25 290 339 euros contre 4 386 116 euros pour l'exercice 2020.

RESULTAT NET

Le résultat courant avant impôts de l'exercice écoulé s'élève à 24 924 905 euros contre 3 966 350 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel ressort à -1 333 982 euros contre -51 026 euros pour l'exercice précédent.

En l'absence d'impôt sur les sociétés compte tenu d'un déficit reportable, le résultat net de l'exercice se solde par un bénéfice de 23 590 923 euros contre un bénéfice de 3 887 234 euros au titre de l'exercice précédent.

BILAN

Au 31/12/2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 89 556 740 euros contre 83 904 545 euros pour l'exercice précédent.

COMPTES CONSOLIDÉS

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

Les comptes consolidés font ressortir un bénéfice de 3.311.000 euros pour la part du Groupe. Les capitaux propres consolidés part du Groupe sont de 61.278.000 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 23 590 923 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 23 590 923 euros
Report à nouveau antérieur : 3 417 363 euros
Bénéfice distribuable : 27 008 286 euros

Affectation

Dotation à la Réserve légale : 1 179 546 euros
Distribution de dividende : 275 509 euros

Report à nouveau après affectation : 25 553 231 euros

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 85 553 547 euros et celui des réserves à 1 373 908 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la somme distribuée à titre de dividendes, au titre du précédent exercice, a été la suivante :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/12/2020	275 509	-	-

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé présentent des charges non déductibles du résultat fiscal, dépenses dites « somptuaires », telles que visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Il sera donc proposé aux associés, conformément aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, de constater l'existence de dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code à hauteur de 19 euros, étant précisé que l'impôt correspondant s'élève à 5 euros.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons maintenant vous donner lecture des rapports de vos Commissaire aux comptes.

Le Président
Olivier OBST

DocuSigned by:
Olivier Obst
0EAEEDD009724B1...

RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Etabli en EUR					31/12/2021
Nature des indications	Exercice N-4	Exercice N-3	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N
I. Capital en fin d'exercice					
a) Capital social (en EUR)				5 510 179	5 774 033
b) Nombre d'actions ordinaires existantes				5 510 179	5 774 033
c) Nombre d'actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes					
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
d-1) par conversion d'obligations					
d-2) par exercice de droits de souscription					
II. Résultat de l'exercice (en EUR)					
a) Chiffre d'affaires hors taxes				15 000	970 472
b) Résultat avant impôts et charges calculées				11 266 350	17 758 566
c) Impôt sur les bénéfices				28 091	
d) Participation des salariés dûe au titre de l'exercice					
e) Dotations aux amortissements et provisions				7 351 025	-5 832 357
f) Résultat après impôts et charges calculées				3 887 234	23 590 923
g) Résultat distribué au titre de l'exercice				275 509	
III. Résultat par action (en EUR)					
a) Résultat après impôts mais avant charges calculées				2,04	3,08
b) Résultat après impôts et charges calculées				0,71	4,09
c) Dividende ordinaire net attribué à chaque action					
IV. Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés					2
b) Montant de la masse salariale de l'exercice					469 547
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, retraites...) (EUR)					494 760

4 DECEMBRE

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

BDO PARIS
43-47 Avenue de la Grande Armée
75116 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

Aux associés
4 DECEMBRE
Tour Initiale 1 Terrasse Bellini
92935 PARIS LA DEFENSE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société 4 DECEMBRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont portées sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 30 juin 2022

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Christophe Drieu

BDO PARIS



Audrey Leroy

GROUPE 4 DECEMBRE

Etats financiers annuels consolidés 2021

SOMMAIRE

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021	3
ETAT DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2021.....	4
ETAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2021.....	5
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2021	6
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2021	7

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020 (*)
<i>Activités poursuivies</i>			
Produit des activités ordinaires		377 293	
Autres produits		2 026	
Achats consommés		(154 029)	
Autres achats et charges externes	4.1	(88 029)	(436)
Variation des stocks d'encours et de produits finis	4.2	781	
Charges de personnel	4.3	(100 535)	
Amortissements et dépréciations des immobilisations		(22 490)	
Dotations et reprises de provisions	4.4	(2 792)	
Autres produits et charges d'exploitation	4.5	(1 758)	
Part du résultat des mises en équivalence	6.4	5 714	
Résultat opérationnel courant incluant la part des mises en équivalence		16 181	(436)
Autres produits et charges opérationnels	4.6	(648)	(5 198)
Résultat opérationnel avant dépréciation des écarts d'acquisition		15 533	(5 634)
Pertes de valeur sur les actifs immobilisés	6.2 et 6.3	832	
Résultat opérationnel		16 365	(5 634)
Coût de l'endettement financier net	4.8	(3 047)	(13)
Autres produits et charges financiers	4.8	(2 792)	
Résultat avant impôt		10 526	(5 647)
Impôt sur les résultats	4.9	(5 811)	1 627
Résultat net de l'ensemble consolidé – activités poursuivies		4 715	(4 020)
Résultat net des activités abandonnées		-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé – total		4 715	(4 020)
Résultat net – part du groupe		2 076	(4 020)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		2 639	

(*) voir note 3.1.2 sur les opérations retraitées au 31 décembre 2020

ETAT DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2021

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat net total	4 715	(4 020)
Ecarts de conversion sur sociétés intégrées globalement	1 050	-
Ecarts de conversion sur sociétés mises en équivalence	1 601	-
Variation des instruments financiers	-	-
Impôts différés sur les éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net	-	-
Total des autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net	2 651	-
Pertes et gains actuariels sur sociétés intégrées	7 733	-
Impôts différés sur éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net	(1 396)	-
Pertes et gains actuariels sur mise en équivalence	(235)	-
Impôts différés sur éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net sur mise en équivalence	48	-
Total des autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net	6 150	-
Résultat global	13 516	(4 020)
<i>Dont quote-part du Groupe</i>	7 394	(4 020)
<i>Dont quote-part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>	6 122	-

ETAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2021

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020 (*)
ACTIF			
Ecart d'acquisition	5.1	1 324	
Immobilisations incorporelles	5.2	3 815	2 168
Immobilisations corporelles	5.3	98 150	92 677
Droits d'utilisation	5.4	25 937	27 501
Participations dans les mises en équivalence	5.5	29 052	24 511
Autres actifs financiers non courants	6.5	1 087	2 075
Actifs d'impôts différés	5.12	8 167	11 381
Autres actifs long terme		60	268
Total actifs non courants		167 592	160 581
Stocks	5.7	39 534	29 389
Clients et autres débiteurs	5.8	116 674	110 467
Créances fiscales		2 198	3 570
Autres actifs courants		9 238	8 747
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.9	25 793	47 752
Total actifs courants		193 437	199 925
Groupes d'actifs destinés à être cédés		-	-
TOTAL ACTIF		361 029	360 506
PASSIF			
Capital	5.10	5 724	5 510
Primes liées au capital		51 517	49 592
Autres réserves		1 961	
Résultat net de l'exercice – part du groupe		2 076	(4 020)
Capitaux propres part du groupe		61 278	51 082
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		39 788	30 439
Capitaux propres		101 066	81 521
Dettes financières non courantes	5.11	50 333	49 097
Dettes de location non courantes	5.11	15 357	16 402
Passifs d'impôts différés	5.12	1 505	1 611
Provisions pour avantages aux salariés	5.13	12 080	19 568
Autres provisions non courantes	5.14	21 728	19 562
Autres passifs long terme		798	3 718
Total passifs non courants		101 801	109 958
Fournisseurs et autres créditeurs	5.15	118 900	112 763
Dettes d'impôt		2 666	4 052
Dettes financières courantes	5.11	17 647	34 687
Dettes de location courantes	5.11	8 798	8 397
Autres provisions courantes	5.14	2 429	2 585
Autres passifs courants		7 722	6 542
Total passifs courants		158 162	169 026
Total dettes		259 963	278 984
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés		-	-
TOTAL PASSIF		361 029	360 506

(*) voir note 3.1.2 sur les opérations retraitées au 31 décembre 2020

TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2021

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat net consolidé		4 715	(4 020)
Elim. des parts des mises en équivalence	5.5	(5 714)	-
Elim. des amortissements et provisions		23 757	(1 472)
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		886	-
Elim. autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie		(8)	-
Elim. de l'effet d'actualisation	5.14	1 172	-
Elim. du résultat s/ cessions actions propres		(36)	-
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions		1 204	-
Dividendes reçus des co-entreprises	5.5.5	1 710	-
Marge brute d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		27 686	(5 492)
Elim. de la charge (produit) d'impôt	4.9	5 811	(1 627)
Elim. du coût de l'endettement financier net	4.8	3 047	13
Marge brute d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		36 544	(7 106)
Incidence de la variation du BFR	5.16	(12 449)	7 106
Impôts payés		(5 104)	-
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		18 991	-
Incidence des variations de périmètre	5.17	(1 227)	(23 772)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	5.4	(16 046)	-
Variation des prêts et avances consentis		(486)	-
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		995	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(16 764)	(23 772)
Augmentation de capital		-	-
Augmentations (réductions) de capital auprès des minoritaires		2 972	55 102
Emission d'emprunts	5.11	7 564	13 358
Remboursement d'emprunts	5.11	(20 542)	-
Diminution des dettes de locations	5.11	(9 949)	-
Intérêts financiers nets versés		(3 078)	(13)
Dividendes payés aux actionnaires du groupe		(276)	-
Dividendes payés aux minoritaires		(32)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(23 341)	68 447
Incidences de la variation des taux de change		446	-
Autres		(14)	-
Variation de la trésorerie		(20 682)	44 675
Trésorerie d'ouverture	5.9	44 675	-
Trésorerie de clôture	5.9	23 992	44 675
Variation de trésorerie		(20 683)	44 675

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2021

<i>En milliers d'euros</i>	Capital social	Prime émission	Actions propres	Réserves consolidées et résultat Part du groupe	Réserves de conv.	Total capitaux propres Part du groupe	Intérêts Minoritaires	Total capitaux propres
Total au 1er janvier 2020	5					5		5
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-					
Résultat net de l'exercice	-	-	-	(5 492)	-	(5 492)		(5 492)
Total des produits et charges comptabilisés	-	-	-	(5 492)		(5 492)		(5 492)
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-		
Augmentation (diminution) de capital	5 505	49 592	-	-	-	55 097		55 097
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	30 439	30 439
Total au 31 décembre 2020 (publié)	5 510	49 592		(5 492)		49 610	30 439	85 541
Allocation du prix d'acquisition				1 472		1 472		
Total au 31 décembre 2020	5 510	49 592		(4 020)		51 082	30 439	85 541
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				2 667	2 651	5 318	3 483	8 801
Résultat net de l'exercice				2 076	-	2 076	2 639	4 715
Total des produits et charges comptabilisés	-	-	-	4 743	2 651	7 394	6 122	13 516
Incorporation de dettes	214			1 925		2 139		2 139
Augmentation (diminution) de capital				(276)	-	(276)	2 912	2 912
Dividendes versés	-	-	-	889	-	889	(32)	(308)
Paiement en action	-	-	-	95	-	95	315	1 204
Variations de périmètre	-	-	-	(45)	-	(45)	(3)	92
Autres variations							35	(10)
Total au 31 décembre 2021	5 724	49 592		3 311	2 651	61 278	39 788	101 066

GROUPE 4 DECEMBRE

Annexe aux états financiers annuels consolidés 2021

SOMMAIRE

1	PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	10
2	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	10
3	PRINCIPES COMPTABLES	14
4.	NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT	29
4.1.	Autres achats et charges externes Autres achats et charges externes.....	29
4.2.	Variation des stocks d'en-cours et de produits finis au compte de résultat	29
4.3.	Charges de personnel	29
4.4.	Dotations et reprises de provisions.....	30
4.5.	Autres produits et charges d'exploitation.....	30
4.6.	Autres produits et charges opérationnels	31
4.7.	Frais de recherche et développement	31
4.8.	Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers.....	31
4.9.	Impôt sur les résultats.....	32
5.	NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE	
	CONSOLIDÉE	34
5.1	Ecarts d'acquisition	34
5.2	Immobilisations incorporelles	35
5.3	Immobilisations corporelles	36
5.4	Droits d'utilisation.....	37
5.5	Participation dans les mises en équivalence.....	38
5.6	Autres actifs financiers non courants	42
5.7	Stocks et en cours.....	43
5.8	Clients et autres débiteurs	44
5.9	Trésorerie et équivalents de trésorerie	45
5.10	Capital	45
5.11	Dettes financières	45
5.12	Impôts différés au bilan	48
5.13	Provisions pour avantages aux salariés	50
5.14	Les autres provisions	52
5.15	Fournisseurs et autres créditeurs	53
5.16	La variation du Besoin en Fonds de Roulement	53
5.17	Incidence des variations de périmètre et transactions entre actionnaires.....	54
5.18	Engagements financiers.....	54
6.	INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES.....	55
6.1	Contrôle.....	55
6.2	Relation avec les filiales.....	55
6.3	Rémunération du personnel dirigeant-clé	55
6.4	Transactions avec des parties liées.....	56
7.	SOCIÉTÉS DU GROUPE	58
8.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	60
9.	ÉVÉNEMENTS POST CLOTURE.....	61
9.1	Signature avec Vinci d'un contrat pour la réalisation du forage-minage sur le barrage de Sambangalou au Sénégal	61
9.2	Impact de la guerre entre l'Ukraine et la Russie	61

1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le groupe 4 Décembre est une société anonyme française immatriculée en France dont le siège est situé à la Tour Initiale, 1 Terrasse Bellini, 92935 Paris La Défense.

Les comptes consolidés du Groupe 4 Décembre ont été arrêtés par le Président le 27 juin 2022 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 30 juin 2022.

La Société 4 Décembre a procédé le 17 décembre 2020 à la prise de contrôle à 100 % de la société E.J. BARBIER SA - société de droit français immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 572 040 186 - qui a le contrôle majoritaire du Groupe EPC.

Dans le cadre de cette prise de contrôle, la Société a réalisé plusieurs opérations pour la prise de contrôle du Groupe :

- Une augmentation de capital en numéraire pour un montant total de 34 846 570 €, prime d'émission comprise ; des apports de titres rémunérés par une augmentation de capital en nature pour un montant total de 20 250 220 €, prime d'apport incluse ;
- Une émission de 13 347 834 obligations convertibles d'une valeur nominale de 1 € souscrites au pair et ayant bénéficié d'un crédit vendeur de 3 776 239,65 €.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1 Prise de contrôle par Argos d'EPC et l'Offre subséquente

Le 17 décembre 2020, les ayant droits du fondateur d'EPC, qui détenaient ensemble la totalité du capital de la société EJ Barbier (EJB), ont transféré la totalité de son capital et 3.360 actions EPC qu'ils détenaient directement à la société 4 Décembre, par voie de cession ou d'apport.

Concomitamment, 44 managers du groupe EPC ont souscrit à une augmentation de capital de la société 4 Décembre).

Depuis le 17 décembre 2020, EPC est majoritairement détenue et contrôlée, indirectement à travers la société E.J. Barbier (« EJB »), par la société 4 Décembre, elle-même majoritairement détenue par des fonds d'investissement contrôlés par la société Argos Wityu (« Argos »), un acteur majeur du capital investissement en Europe.

Le 18 décembre 2020, EJB a déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) un projet d'OPA visant la totalité des actions EPC non détenues (directement ou indirectement) par 4 Décembre, à l'exception des actions auto-détenues par EPC, représentant 20,87% du capital d'EPC au prix de 400 € par action (l'« Offre »).

Le 16 février 2021, l'AMF a déclaré l'Offre conforme et a approuvé les documents relatifs à l'Offre.

Aucune action n'a été apportée à l'Offre, ouverte du 18 février au 3 mars 2021 (cf. Décision AMF 221C0481 du 4 mars 2021).

Les opérations suivantes ont été réalisées à la suite de l'Offre, conformément aux engagements pris par l'initiateur.

2.2 Conversion des parts de fondateur en actions

Conformément à la loi du 26 janvier 1929, le taux de conversion des parts de fondateur en actions a été définitivement déterminé par un collège d'experts composé du cabinet Ledouble, représenté par

Madame Agnès Piniot, et de Monsieur Gilles Chodron de Courcel (cabinet Ricol Lasteyrie), tous deux commissaires aux comptes et expert inscrits près la Cour d'appel de Paris, désignés respectivement par le Conseil d'administration de la Société et par l'assemblée générale des porteurs de parts de fondateur.

Leur rapport (le « Rapport du Collège d'Experts »), remis à la Société le 30 septembre 2020 et rendu public le 18 décembre 2020, a fixé le taux de conversion à 1,33 action pour 1 part de fondateur, sur la base d'un capital alors composé de 168.400 actions de 31€ chacune de valeur nominale.

La conversion a été décidée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires le 22 avril 2021 sur la base d'un taux de conversion de 13,3 actions par part de fondateur correspondant au taux de conversion fixé par le Rapport du Collège d'Experts et ajusté à la suite de la division de la valeur nominale de l'action par 10 intervenue le 3 mai 2021, préalablement à la conversion des parts de fondateur en actions nouvelles.

L'AMF a approuvé, le 12 mai 2021, le prospectus établi par la Société en vue de l'admission sur le marché réglementé d'Euronext Paris des actions nouvelles émises en représentation des parts de fondateur.

Le 26 mai 2021, 391.991 nouvelles actions ordinaires d'une valeur nominale de 3,10 € ont été émises en représentation des 29.473 parts de fondateur existantes, qui ont été annulées.

Chaque porteur de parts de fondateur a reçu, automatiquement et sans frais, un nombre entier d'actions nouvelles égal (i) au nombre de parts de fondateur qu'il détient (ii) multiplié par un taux de conversion de 13,3, et (iii) arrondi, le cas échéant, à l'unité inférieure.

Les parts de fondateur inscrites au nominatif ont été converties de plein droit en actions inscrites au nominatif et les parts de fondateur inscrites au porteur ont été converties de plein droit en actions au porteur. Le règlement-livraison des actions nouvelles est intervenu le 28 mai 2021. Cela a conduit à augmenter le capital social de 1 215 000€.

Les actions nouvelles ont été, dès leur émission, admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (compartiment C), sous le même code ISIN que les actions existantes (FR0014003AQ4). Elles sont entièrement assimilées aux actions anciennes.

Les actions qui n'ont pu être attribuées individuellement et correspondant aux droits formant rompus ont été vendues par Société Générale Securities Services sur le marché réglementé d'Euronext Paris et les sommes provenant de la vente ont été réparties proportionnellement aux droits formant rompus de chaque titulaire de droits.

2.3 Mécanisme de liquidité offert aux porteurs de parts de fondateur

Du 26 mai au 9 juin 2021 (inclus), les actionnaires, qui le souhaitent, ont pu exercer la promesse d'achat portant sur les actions émises en représentation de leurs parts de fondateur, qui leur a été consentie par E.J. Barbier, le 1^{er} avril 2021, au prix de 40 euros par action correspondant au prix offert dans le cadre de l'OPA, ajusté pour tenir compte de l'opération de division par 10 de la valeur nominale des actions et de la multiplication par 10 du nombre d'actions composant le capital social d'EPC, conformément aux engagements pris par celle-ci dans le cadre de l'OPA (la « Promesse d'Achat »).

La filiale EJB a acquis 1.259 actions EPC dans le cadre de l'exercice de cette Promesse d'Achat par d'anciens porteurs de parts de fondateur.

2.4 Augmentation de capital d'EPC SA avec maintien du droit préférentiel de souscription

L'assemblée générale extraordinaire du 22 avril 2021 a décidé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant maximum de 579.200,90€ par émission de 186.839 actions d'une valeur nominale de 3,10€, au prix (prime d'émission incluse) de 40€, soit un

produit total d'émission de 7.473.560 €, et délégué au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation au Président Directeur Général, le pouvoir de fixer les modalités de l'émission des actions, constater la réalisation de l'augmentation de capital qui en résulte et procéder à la modification corrélative des statuts.

EPC a annoncé le lancement de cette augmentation de capital le 4 juin 2021.

Les actionnaires qui ne souhaitaient pas participer à l'opération ont pu céder leur DPS sur le marché réglementé d'Euronext du 8 au 22 juin (inclus).

Le règlement-livraison des actions nouvelles a eu lieu le 30 juin 2021.

La demande totale s'est élevée à 282.934 actions, soit un taux de souscription de 151,43%. Après pris en compte des demandes à titres irréductibles et réductibles, le nombre d'Actions Nouvelles finalement souscrites a été de 186 839.

Dès le règlement-livraison, les Actions Nouvelles ont été admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext sur la même ligne de cotation (Compartiment C) et le même code ISIN que les actions existantes (FR0014003AQ4).

2.5 Rupture des relations avec le principal distributeur d'additifs diesel

Fin janvier 2021, la société Innospec, principal distributeur des produits d'EPC dans l'activité additifs diesel, a notifié à EPC UK sa décision de résilier le contrat de fourniture liant les deux sociétés, au motif du changement de contrôle indirect d'EPC intervenu le 17 décembre 2020.

Postérieurement à la résiliation, Innospec a annulé l'ensemble des commandes en cours.

En conséquence, EPC UK a décidé de mettre à l'arrêt l'unité de production tout en investiguant d'autres opportunités commerciales. Un certain nombre de nouveaux clients ont été identifiés.

La production ainsi a pu reprendre en activité partielle depuis le mois de mai. Sur 2021, l'activité générée s'est élevée à 11,2 M€ contre 28.4 M€ en 2020

2.6 Issue favorable sur un contentieux avec un client minier

En octobre 2019, EPC avait initié un arbitrage à la suite de la résiliation anticipée d'un contrat par un client dans le secteur minier, qu'EPC jugeait abusive et sans fondement. La procédure devant le Tribunal arbitral a eu lieu courant 2020.

Le Tribunal arbitral a rendu fin février 2021 une sentence favorable à EPC. Il a accordé à EPC une indemnisation (perte de marge, frais de démobilisation et frais de procédure) d'un montant total de 793 000€.

Cette décision a été exécutée. Ce montant a été constaté en autres produits d'exploitation.

2.7 Un contrat complémentaire dans le cadre de la transformation du Château de Villers-Cotterêts future cité internationale de la Langue française

Dans le cadre du plan de relance du gouvernement français, EPC Démolition s'est vu confier la Phase 3 des travaux de rénovation du Château de Villers-Cotterêts. Le montant de la commande totale atteint en date d'arrêté des comptes 5,3 M€.

Fort de l'expertise acquise sur l'Hôtel de la Marine à Paris, le Centre des Monuments Nationaux renouvelle ainsi sa confiance au Groupe EPC en lui confiant la réalisation des travaux de curage, désamiantage et déplombage de l'ensemble des bâtiments. Au total ce seront plus de 100 000 heures de travail exécutées sur un des plus importants chantiers patrimoniaux d'Europe

2.8 Mc Innis signe un contrat de 3 ans avec EPC Canada

Mc Innis, filiale canadienne, du groupe CB (Carrière du Boulonnais) qui exploite une carrière en Gaspésie a signé en mars 2021 un contrat de 3 ans avec EPC Canada, d'un montant estimé d'environ 1,8 M CAD par an.

Il s'agit d'un contrat d'approvisionnement d'explosifs et de service au minage. Il confirme le positionnement d'EPC Canada comme un acteur de référence dans les carrières au Québec, les livraisons ont démarré en avril 2021.

2.9 Création de trois nouvelles implantations

EPC a continué à développer son implantation internationale à travers l'ouverture de deux nouvelles filiales :

EPC Andes Chile a été créée en août 2021 en partenariat avec des partenaires chiliens minoritaires. Cette société a pour vocation d'offrir des services aux clients présents sur ce marché clé dans le secteur minier au niveau mondial en s'appuyant sur les expertises combinées (humaines et logiciel), d'EPC et ses partenaires chiliens.

EPC a créé deux filiales en Asie, une à Singapour (EPC Singapore) l'autre à Hong-Kong (EPC HK) pour renforcer sa présence sur la zone Asie en disposant d'une base juridique autonome. Les licences nécessaires à leur démarrage effectif sont en cours d'obtention.

2.10 Mise en redressement judiciaire d'un important client Marocain dans le secteur des infrastructures.

Un important client marocain du Groupe a été mis en redressement judiciaire de 15 juillet 2021. Cette société qui est un client historique était également client d'EPC dans plusieurs pays africains (Côte d'Ivoire, Sénégal). Voyant venir les difficultés de cette entreprise, des efforts ont été déployés à tous niveaux pour réduire les encours de crédit.

Il restait néanmoins des encours significatifs (1,3 M€) au 30 juin 2021 qui ont été intégralement dépréciés.

2.11 Prolongation de 3 ans du contrat CBG en Guinée.

La Compagnie des Bauxite de Guinée en accord avec son actionnaire Alcoa a décidé de prolonger pour 3 ans (soit jusqu'en juin 2026) le contrat de forage minage du groupe EPC sur la Mine de Sangaredi.

Cette prolongation est un signe de confiance de ce client minier majeur qui s'inscrit dans une trajectoire d'augmentation de sa production. Le contexte est particulièrement favorable pour le marché de la Bauxite matière première de l'aluminium.

Cette prolongation va également permettre à nos filiales Nitrokémine et Nitromkemfor Guinée de financer dans les meilleures conditions le renouvellement des équipements de production et de forage.

2.12 Acquisition de la société NORMAT services au Bénin.

Le Groupe EPC a finalisé le 12 novembre 2021 le rachat d'une participation majoritaire (75%) dans la société NORMAT Services SA, première implantation du groupe au Bénin (cf note 6.1).

NORMAT a été créée en 2017 à Cotonou et s'est d'abord concentrée sur les activités de forage minage. Aujourd'hui l'entreprise, qui a diversifié son offre, réalise, en plus du forage minage, la distribution d'explosifs ainsi que les opérations de géodésie par relevé drone.

NORMAT a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 1 653 K€ pour un Excédent Brut d'Exploitation de 350 K€.

EPC a racheté sa participation au Fonds d'investissement IPDEV (Investisseurs & Partenaires pour le Développement) à hauteur de 61% ainsi que 14% à d'autres actionnaires pour porter sa participation à 75%. Narcisse Zola, fondateur de la société, détient désormais directement ou indirectement 13,3% de NORMAT et continue d'en assurer la direction générale. Le solde du capital est détenu par des associés minoritaires non-salariés. Un crédit-vendeur de 175 K€ relatif à l'acquisition apparaît au niveau des dettes.

Cette acquisition qui s'inscrit pleinement dans le cœur d'activité d'EPC viendra enrichir son positionnement stratégique sur les marchés d'Afrique de l'Ouest. Le bilan de la société a été consolidé dans la Situation Financière Nette Consolidée au 31 décembre 2021.

3 PRINCIPES COMPTABLES

3.1 Principes généraux et normes comptables

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire.

3.1.1 Conformité aux normes comptables

En application du règlement n°1126/2008 du Conseil européen adopté le 3 novembre 2008, le Groupe EPC a établi ses comptes consolidés conformément aux normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union européenne à la date de préparation des états financiers.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), et leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm

Les normes suivantes sont applicables à compter du 1er janvier 2021 sur l'information financière présentée :

- Amendement à IAS 1 : clarification du classement des passifs entre les catégories « courants » et « non-courants ».
- Amendement à IAS 16 : comptabilisation des produits générés avant la mise en service
- Amendement à IAS 37 : contrats déficitaires – coûts à prendre en compte pour comptabiliser une provision pour contrat déficitaire
- Amendement à IFRS 3 : mise à jour des références au cadre conceptuel
- Amendement à IFRS 3 « Regroupement d'entreprise » sur la définition d'une activité
- Amendement à IAS 1 et IAS 8 : modification de la définition du terme « significatif »

Amendement à IAS19 – Attribution d'avantages aux périodes de service

L'amendement à l'IAS 19 (IFRIC IAS 19) a été appliqué de manière rétrospective au 1^{er} janvier 2020. L'IFRIC introduit de revoir les modalités d'étalement du coût de l'avantage sur la période de services. Pour les salariés concernés par le changement de modalité, a été repris, date de transition à la nouvelle méthode, la quote-part de provision déjà constituée pour ne reconstituer l'engagement qu'à compter de la date à laquelle l'ancienneté requise est atteinte (une reprise de provision a donc été comptabilisée à la date de la transition en contrepartie des capitaux propres). L'impact au niveau de Groupe EJB est de 855 K€ net d'impôt, comptabilisé au 1^{er} janvier 2020.

Les nouvelles normes et amendements applicables au 1^{er} janvier 2021 et qui n'ont pas d'impact significatifs sur les comptes sont les suivants :

- Amendement d'IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 – réforme des taux d'intérêt de référence (IBOR) – Phase 1
- Interprétation IFRIC relative à la comptabilisation des développements connexes nécessaires à la mise en service de prestations de service logiciels (SaaS)

Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivantes ont été publiées mais ne sont pas applicables au 31 décembre 2021 et n'ont pas été adoptées par anticipation :

- Amendement à IFRS 3 « Regroupement d'entreprise » sur la mise à jour de la référence au cadre conceptuel dont la date d'application est prévue au 1^{er} janvier 2022.
- Amendement à IAS 16 « Immobilisations corporelles » sur les produits générés avant l'utilisation prévue dont la date d'application est prévue au 1^{er} janvier 2022.
- Amendement à IAS 37 : contrats déficitaires – coûts à prendre en compte pour comptabiliser une provision pour contrat déficitaire dont la date d'application est prévue au 1^{er} janvier 2022.
- Amendement à IAS 1 : modification du classement des passifs en tant que passifs courants et non courants dont la date d'application est prévue au 1^{er} janvier 2022.

L'information sectorielle requise au titre de la norme IFRS 8 et l'information relative au résultat par action requise au titre de la norme IAS 33 ne sont pas présentées dans les notes annexes aux comptes consolidés du Groupe, celles-ci n'étant obligatoires que pour les sociétés faisant appel public à l'épargne.

3.1.2 Etat de la situation financière et résultat retraité au 31 décembre 2020

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc-20 publié	Impact IFRIC IAS 19	Impact IFRS 3	31-déc-20 Retraité
ACTIF				
Total actifs non courants	161 012	0	(431)	160 581
<i>Dont écart d'acquisition</i>	<i>431</i>		<i>(431)</i>	
Total actifs courants	199 925			199 925
TOTAL ACTIF	360 937	0	(431)	360 506
PASSIF				
Capitaux propres part du groupe	49 610	569	904	51 083
<i>Dont résultat</i>	<i>(5 492)</i>		<i>1 472</i>	<i>(4 020)</i>
<i>Dont réserves</i>		<i>569</i>	<i>(568)</i>	
Participation ne donnant pas le contrôle (Intérêts minoritaires)	30 153	286		30 439
Total passifs non courants	110 812	(855)		109 957
<i>Dont :</i>				
<i>Passifs d'impôts différés</i>	<i>1 326</i>	<i>285</i>		<i>1 534</i>
<i>Provisions pour avantages aux salariés</i>	<i>20 708</i>	<i>(1 140)</i>		<i>18 393</i>
Total passifs courants	170 361	0	(1 335)	169 026
<i>Dont :</i>				
<i>Dettes sur acquisition sur titres</i>			<i>(1 335)</i>	
TOTAL PASSIF	360 937	0	(431)	360 506

Compte de résultat retraité au 31 décembre 2021

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc-20 publié	Impact IFRIC IAS 19	Impact IFRS 3	31-déc-20 Retraité
Produit des activités ordinaires	0			0
Résultat opérationnel courant	(436)			(436)
Autres produits et charges opérationnels	(6 670)		1 472	(5 198)
Résultat opérationnel	(7 106)	0	1 472	(5 634)
Coût de l'endettement financier net	(13)			
Impôt sur les résultats	1 627			
Résultat net de l'ensemble consolidé – activités poursuivies	(5 492)	0	1 472	(5 634)
Résultat net – part du groupe	(5 492)	0	1 472	(5 634)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)				

3.2 Méthodes de consolidation

3.2.1 Périmètre de consolidation

Outre les comptes de 4 Décembre SAS la société-mère, les comptes consolidés comprennent ceux d'EJ Barbier, ceux de la Société Anonyme d'Explosifs et Produits Chimiques ainsi que ceux de ses filiales, sociétés associées et co-entreprises. Cet ensemble forme le Groupe. Pour rappel compte tenu de la date d'acquisition d'EJ Barbier (18 décembre 2020), EJ Barbier et ses filiales ont été consolidés en date du 31 décembre 2020. Par conséquent, les produits et charges du compte de résultat ne se rapportent qu'à la SAS 4 Décembre.

Filiales

Les filiales sont toutes les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle, c'est-à-dire lorsque le groupe détient le pouvoir sur ces entités, qu'il a une exposition ou des droits sur leurs rendements variables et lorsqu'il a la capacité d'agir sur leurs rendements. Les états financiers des filiales sont consolidés en suivant la méthode de l'intégration globale, et les intérêts minoritaires sont déterminés sur la base du pourcentage d'intérêt.

L'ensemble des soldes et transactions intragroupes, y compris les profits, pertes et dividendes, est éliminé en consolidation.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, c'est-à-dire le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. L'influence notable est présumée lors de la détention, directe ou indirecte par le biais de filiales, de 20% à 50% des droits de vote. Les états financiers des entreprises associées sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Les participations dans des entreprises associées sont présentées sur une ligne distincte du bilan. Les quotes-parts de résultat des entreprises mises en équivalence, et le résultat de sortie de ces participations, sont présentés séparément dans le compte de résultat. Les quotes-parts de mouvements des capitaux propres des entreprises associées sont constatées directement en capitaux propres.

Co-entreprises

Les états financiers des co-entreprises, c'est-à-dire les entités dont le contrôle de l'activité économique est partagé entre deux parties ou plus, sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, conformément à l'application IFRS 11.

3.2.2. Opérations intra-groupes

Les opérations et transactions réciproques d'actif et de passif, de produits et de charges entre entreprises intégrées sont éliminées dans les comptes consolidés. Cette élimination est réalisée :

- en totalité si l'opération est réalisée entre deux entreprises intégrées globalement,
- à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement (utilisé uniquement dans l'information sectorielle qui utilise l'intégration proportionnelle),
- à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence dans le cas de résultat interne réalisé entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

3.2.3. Conversion en monnaies étrangères

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La monnaie de fonctionnement des sociétés étrangères correspond à la monnaie locale.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis selon la méthode dite « du cours de clôture ».

Leurs éléments de bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écart de conversion dans les réserves consolidées.

Les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties en euro au cours de change en vigueur à la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en euro au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique résultat de change et présentés en autres produits et charges financiers au compte de résultat.

3.2.4. Activités abandonnées ou en cours de cession et actifs non courants détenus en vue de la vente

Les éléments du compte de résultat relatifs aux activités abandonnées sont présentés sur une ligne isolée pour toutes les périodes présentées. Une activité abandonnée est une composante d'une entité ayant des flux de trésoreries identifiables et qui représente une ligne d'activité ou une zone géographique distincte.

Les groupes d'actifs et passifs dont la cession a été décidée au cours de la période sont présentés sur une ligne séparée du bilan, dès lors que la cession doit intervenir dans les 12 mois. Ils sont évalués au plus bas de la valeur comptable ou du prix de vente estimé, net des coûts relatifs à la cession.

3.2.5. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les sociétés entrent dans le périmètre de consolidation à la date à laquelle leur contrôle est transféré au Groupe, et en sortent à la date à laquelle le Groupe cesse d'exercer un contrôle sur elles.

Les acquisitions de filiales sont constatées selon la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs et passifs des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur, en conformité avec les règles prévues par IFRS3 Révisée – Regroupement d'entreprises.

Les coûts de restructuration et les autres coûts de l'entreprise acquise consécutifs au regroupement et qui répondent à la date de l'acquisition aux critères de constitution de provisions fixés par la norme IAS 37 sont inclus dans les passifs acquis ; les coûts engagés ultérieurement à la date d'acquisition sont comptabilisés dans le compte de résultat opérationnel de la période au cours de laquelle ils sont encourus ou lorsqu'ils répondent aux critères de la norme IAS 37.

L'excédent du coût d'acquisition sur les intérêts du Groupe dans la juste valeur des actifs et passifs enregistrés constitue l'écart d'acquisition. Les écarts d'acquisition relatifs aux filiales ou co-entreprises sont enregistrés sur une ligne séparée du bilan (note 6.1). Les écarts d'acquisition relatifs aux entreprises associées sont compris dans la valeur comptable de la participation et sont pris en considération dans le test de dépréciation relatif à cet actif.

A l'inverse, si la quote-part des actifs et passifs en juste valeur dépasse le coût d'acquisition, cet excédent est immédiatement enregistré en profit.

L'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise peut être ajustée dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition ; au-delà de ce délai, le montant de l'écart d'acquisition ne peut être modifié que dans des cas très spécifiques (ajustement du prix, corrections d'erreur).

Les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'amortissements récurrents, mais des pertes de valeur sont constatées si cela s'avère nécessaire sur la base des résultats des tests de perte de valeur.

Pour la réalisation des tests de perte de valeur, les écarts d'acquisition sont affectés à chacune des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles ils se rattachent en fonction de l'organisation mise en place par le Groupe.

Les UGT auxquelles un écart d'acquisition est affecté font l'objet de test de perte de valeur au moins une fois par an, ou plus fréquemment s'il existe un indice de perte de valeur.

Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à la valeur comptable de ses actifs, la perte de valeur est affectée en priorité à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs non courants de l'UGT (immobilisations corporelles et incorporelles) au prorata de leur valeur comptable.

Une perte de valeur sur un écart d'acquisition a un caractère irréversible et ne peut donc pas être reprise.

• 3.3. Règles et méthodes d'évaluation

3.3.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui peuvent affecter les montants figurant dans ces états financiers, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- L'évaluation des provisions et des engagements de retraites
- L'évaluation des impôts différés
- Les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur

- L'évaluation des coûts de démantèlement, décontamination et de remise en état des sites

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

L'impact, connu à ce jour, des risques climatiques a été intégré dans les différents modèles d'évaluation utilisés par le groupe.

3.3.2 Perte de valeur des actifs

Des tests de perte de valeur sont effectués systématiquement au moins une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie, ou plus souvent s'il existe un indice de perte de valeur.

Des tests sont effectués dès qu'il existe un indice de perte de valeur pour les immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie.

Les indices de perte de valeur suivis par le Groupe sont de deux types :

- Externes : matières premières, taux d'intérêts, modification substantielle du contexte réglementaire.
- Internes : incident majeur d'exploitation, baisse d'activité durable, modifications substantielles des conditions et autorisation d'exploitation.

Lorsque le montant recouvrable d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est inférieur à la valeur nette comptable des actifs rattachés à l'UGT, une perte de valeur est constatée.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre, la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie générés par l'UGT, augmentée, le cas échéant, de sa valeur de sortie à la fin de sa durée d'utilité prévue, et la juste valeur diminuée du coût de cession.

Une UGT est définie comme étant le plus petit ensemble d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie de façon indépendante des autres actifs ou ensemble d'actifs du Groupe. Elle inclut les écarts d'acquisition qui lui sont attribuables.

Le groupe compte 3 UGT nommées comme suit :

- Zone Europe - Amérique (France / Royaume-Uni / Scandinavie / EPC Innovation / Benelux / Canada / Italie / Espagne / Portugal / Maroc),
- Zone Démolition (France),
- Zone Afrique Moyen Orient Asie (Guinée Conakry / Sénégal / Cameroun / Gabon / Côte d'Ivoire / Burkina Faso et Nouvelle Calédonie).

Les goodwill sont testés au niveau des UGT.

3.3.3. Reconnaissance du produit des activités ordinaires

Le produit des activités ordinaires est constitué par les ventes et les prestations de services à des tiers, déduction faite des remises et rabais commerciaux, des taxes sur les ventes et autres contreparties variables, et après élimination des ventes intragroupes.

Ventes de biens

Les ventes de biens sont enregistrées lorsque le contrôle est transféré à l'acheteur, ce qui coïncide généralement avec le transfert de propriété.

Prestations de services

Les produits provenant des prestations de services sont enregistrés sur la période durant laquelle les obligations de performances sont remplies.

Contrats de construction

Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon fiable, et qu'il est probable que le contrat sera rentable, les produits et les coûts du contrat sont comptabilisés en fonction de l'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture (méthode du pourcentage d'avancement). Le degré d'avancement des travaux est déterminé suivant les méthodes suivantes, en fonction de la nature du contrat :

- (1) le rapport existant entre les coûts encourus pour les travaux exécutés jusqu'à la date considérée et les coûts totaux estimés du contrat ;
- (2) l'examen des travaux exécutés ; ou
- (3) l'achèvement, en termes physiques, d'une partie des travaux du contrat.

Lorsque le résultat d'un contrat de construction ne peut être estimé de façon fiable :

- Les produits ne sont comptabilisés que dans la limite des coûts encourus qui seront probablement recouvrables,
- Les coûts du contrat sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Dans le cas où les prévisions de fin d'affaire sur les contrats de construction font ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée immédiatement en résultat.

3.3.4. Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits d'exploitation comprennent les éléments suivants :

- Production immobilisée
- Subvention d'exploitation
- Quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat de l'exercice
- Produits de cession d'immobilisations et de titres consolidés
- Autres produits, dont résultat bénéficiaire sur opérations faites en commun

Les autres charges d'exploitation comprennent les éléments suivants :

- Valeur nette comptable des immobilisations et titres consolidés cédés
- Impôts et taxes
- Autres charges, dont pertes sur opérations faites en commun

3.3.5. Charges et produits financiers

Les charges et produits financiers comprennent les éléments suivants :

- Les charges et produits d'intérêt relatifs à l'endettement net consolidé, lequel se compose des emprunts bancaires, des emprunts obligataires privés, des dettes liées aux contrats de location financement et de la trésorerie et équivalents de trésorerie.
- Les autres charges versées aux établissements financiers au titre des opérations de financement
- La composante financière du coût des régimes de retraite (charge d'intérêt et rendement attendu des actifs du régime)
- La désactualisation des provisions pour décontamination, démantèlement et dépollution
- Les dépréciations durables et les résultats de cession des titres disponibles à la vente
- Les dividendes reçus des participations non consolidées (les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire de percevoir le paiement est établi).
- Les profits et pertes de change résultant des opérations de financement, y compris le cas échéant les effets de la comptabilité de couverture.

3.3.6. Autres produits et charges opérationnels

Pour assurer une meilleure lisibilité de la performance de l'entreprise, Le groupe présente un agrégat intermédiaire "résultat opérationnel courant" au sein du résultat opérationnel, excluant les éléments qui ont peu de valeur prédictive du fait de leur nature, de leur fréquence et/ou de leur importance relative. Ces éléments, enregistrés en "autres produits opérationnels" et "autres charges opérationnelles", comprennent notamment :

- Les charges des plans de restructurations ou de désengagement d'activités approuvés par la direction du groupe
- L'impact des variations de périmètre
- Le résultat positif ou négatif des litiges sortant de l'exploitation normale du groupe

3.3.7. Impôts sur les résultats

La CVAE est une cotisation assise sur la valeur ajoutée produite par les entités françaises. Le Groupe considère que la valeur ajoutée, base de calcul de la CVAE, est un agrégat intermédiaire du résultat net et comptabilise donc la CVAE comme un impôt sur le résultat.

Les incertitudes fiscales en matière d'impôt sur les bénéfices sont appréhendées conformément à l'interprétation IFRIC 23 et comptabilisées en impôt courant sur la période.

3.3.8. Contrats de location

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le groupe prévoit la comptabilisation de tous les contrats de location au bilan des preneurs, avec constatation d'un actif (représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat) et d'une dette (au titre de l'obligation de paiement des loyers).

Le groupe procède à la valorisation des contrats de location dont la durée est supérieure à 12 mois, et dont la valeur des contrats ne peut être considérée comme de faible valeur.

La durée de location correspond à la période non résiliable de chaque contrat, à laquelle il convient de rajouter toute option de renouvellement, que le groupe est raisonnablement certain d'exercer.

Les taux d'actualisation

Le groupe a retenu le taux implicite lorsque celui-ci existe ; en l'absence de taux implicite, le groupe a développé une méthodologie de calcul d'un taux marginal qui s'appliquerait aux actifs loués en fonction de la maturité du contrat, de sa localisation géographique et du risque pays.

3.3.9. Immobilisations incorporelles

Frais de développement

Les dépenses relatives à un projet de développement sont capitalisées s'ils répondent aux six critères suivants :

- fiabilité technique,
- intention d'achever l'actif et de l'utiliser ou de le vendre,
- capacité à utiliser ou à vendre l'actif,
- probabilité d'avantages économiques futurs (existence d'un marché ou utilisation en interne),
- disponibilité de ressources financières nécessaires à l'achèvement,
- fiabilité de la mesure des dépenses attribuables à l'immobilisation.

Les frais de développement capitalisés sont ensuite amortis sur la durée probable de vie de l'immobilisation incorporelle à partir de sa mise en service.

Autres immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est comptabilisée :

- s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise
- si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti, en utilisant la méthode linéaire sur une durée d'utilité comprise entre 12 mois et 5 ans.

3.3.10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode le plus représentatif de la dépréciation économique des biens, suivant la méthode des composants, et sur la durée d'utilité estimée des biens.

Les durées d'amortissement retenues par le Groupe sont les suivantes :

Constructions en dur, merlons	Linéaire 30 ans
Constructions légères, clôtures	Linéaire 15 ans
Matériels et installations de fabrication	Linéaire 12 ans
Installations réseaux (eau, vapeur, électricité, surveillance...)	Linéaire 12 ans
Réservoirs et citernes fixes	Linéaire 12 ans
Foreuse, Pelles, Chargeuse	Dégressif 7 ans, coef 2.1, sur 80% de la valeur brute
Châssis Unité Mobile de Fabrication	Dégressif 10 ans coef 3

Body Unité Mobile de Fabrication	Linéaire 10 ans
----------------------------------	-----------------

3.3.11. Provisions pour démantèlement décontamination

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites de production du Groupe, les coûts correspondants sont estimés et activés. La provision est comptabilisée initialement à la mise en service de l'immobilisation en contrepartie du coût de revient amortissable de l'immobilisation.

Les coûts de démantèlement et de décontamination constituent une obligation immédiate, qui se traduit dans les comptes consolidés par une augmentation de valeur des actifs et enregistrement d'une provision correspondante.

Les provisions environnementales sont calculées selon un modèle qui évalue les coûts de démantèlement, de décontamination et de dépollution des sols. La provision est calculée site par site et est estimée à partir de la valeur actuelle des coûts attendus des travaux concernés, en fonction de l'étude historique des activités réalisées sur le site. Ces éléments sont systématiquement affinés et mis à jour à travers des campagnes de prélèvement réalisées par un organisme extérieur. Le montant est évalué sur la base des retours d'expérience réalisés sur des sites du groupe. Les opérations effectuées chaque année permettent de mettre à jour les bases de calcul. Ces coûts font l'objet d'une actualisation calculée en fonction de la durée de vie estimée des lignes de production et des sites industriels.

3.3.12. Provisions pour dépollution

Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan).

Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges lors de leur réalisation. Les coûts de dépollution constituent une obligation progressive qui se traduit dans les comptes consolidés par une provision.

3.3.13. Immeubles de placement

Selon IAS 40, un immeuble de placement est un bien immobilier, détenu par le propriétaire (ou par le preneur dans un contrat de location, au titre d'un droit d'utilisation constaté selon IFRS 16) :

- pour en retirer des loyers ;
- pour en valoriser le capital ; ou
- pour les deux.

Ne constitue donc pas un immeuble de placement, un bien immobilier :

- utilisé dans la production ou la fourniture de biens et services ou à des fins administratives ; ou
- ayant pour objectif d'être vendu dans le cadre de l'activité ordinaire.

Deux modèles de valorisation de ces actifs sont autorisés pour évaluer les immeubles de placement, après leur comptabilisation initiale : le modèle du coût amorti et le modèle de la juste valeur.

Le Groupe a retenu la méthode du coût amorti. Ces actifs sont évalués conformément aux dispositions de la norme IAS 16, à leur coût diminué du cumul des amortissements évalués et comptabilisés selon la norme IAS 16 et du cumul des pertes de valeur évaluées et comptabilisées selon la norme IAS 36.

3.3.14 Autres actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers correspondent aux titres de participations non consolidées et aux créances rattachées à ces participations.

Les titres de participations non consolidées représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées en raison de leur caractère peu significatif.

Une perte de valeur est constatée en résultat financier en cas de baisse durable de leur valeur, déterminée sur la base des critères financiers appropriés à la situation de chaque société, tels que la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

Les créances rattachées à des participations sont dépréciées lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur au bilan.

3.3.15. Instruments financiers dérivés

Afin d'atténuer le risque de volatilité des devises étrangères et de réduire son exposition aux risques de fluctuation des taux d'intérêts, le Groupe peut avoir recours à des instruments financiers. Le Groupe applique les principes comptables spécifiques de la comptabilité de couverture dans la mesure où il est démontré que les relations de couverture entre les instruments dérivés et le risque couvert remplissent les conditions requises pour en permettre l'utilisation.

L'efficacité de la couverture sur le plan comptable est vérifiée par le rapport des variations de valeur du dérivé et du sous-jacent couvert, ce rapport devant rester dans une fourchette comprise entre 80 et 125%.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur des instruments dérivés sont comptabilisées selon les principes suivants :

- pour les instruments de couverture documentés en couverture de flux futurs, les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres pour la partie efficace. La partie inefficace est enregistrée en résultat.
- pour les instruments de couverture documentés en couverture de juste valeur et les instruments non documentés, les variations de juste valeur sont enregistrées au compte de résultat.

La valeur de marché des instruments financiers est généralement déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeur nationale ou un marché de gré à gré. Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur se fonde sur des estimations réalisées à l'aide de techniques d'actualisation ou autres.

3.3.16. Stocks

Les stocks sont enregistrés au plus faible du coût de revient et de la valeur nette de réalisation. Le coût est calculé selon la méthode FIFO (premier entré premier sorti), ou au coût moyen unitaire pondéré.

Le coût des produits en cours de production et des produits finis détenus en stocks inclut les matières premières, la main d'œuvre directe et une portion adéquate des charges de production variables et fixes, celles-ci étant affectées sur la base des capacités opérationnelles normales.

3.3.17. Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur.

Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Pour les contrats d'affacturage ne répondant pas aux critères de décomptabilisation de la norme IFR 39, le retraitement de l'affacturage est opéré. Le poste « Clients » est corrigé des créances cédées et le poste « Dettes financières court terme » enregistre la dette contractée auprès de l'établissement financier.

3.3.18. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les disponibilités bancaires et les valeurs mobilières de placement.

Les équivalents de trésorerie se composent des placements sans risque dont l'échéance est inférieure ou égale à trois mois. Ils sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat financier de la période.

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés nets des concours bancaires courants.

3.3.19. Dettes financières

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif.

3.3.20. Coûts d'emprunts

L'amortissement des frais d'émission sur la durée de vie des emprunts existants est réalisé de manière linéaire, l'écart par rapport à une méthode actuarielle étant peu significatif.

3.3.21. Impôts différés

Des impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode bilantielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan, ainsi que sur les déficits reportables, dans la mesure où il est probable que le Groupe dispose de bénéfices futurs imposables sur lesquels ces déficits pourront être imputés.

Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôts (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

3.3.22. Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont comptabilisés à leur juste valeur, qui, dans la plupart des cas, correspond à leur valeur nominale.

3.3.23. Avantages au personnel

Le Groupe propose à ses salariés différents régimes de retraite, des indemnités de fin de contrat et d'autres avantages, qui dépendent des législations locales et des pratiques adoptées par chacune des filiales.

Les indemnités de fin de contrat correspondent généralement à des montants calculés sur la base de l'ancienneté du salarié et de son salaire annualisé à l'âge du départ à la retraite ou à la fin du contrat.

3.3.24. Obligations en matière de retraites

Régimes à cotisations définies

Le Groupe comptabilise en charges le paiement des cotisations lorsqu'elles sont encourues. Le complément de retraite par capitalisation à cotisation définies (Article 83) mis en place chez EPC en 2006 se poursuit sur l'exercice.

Régimes à prestations définies

Les estimations des obligations du Groupe au titre des régimes de retraite à prestations définies et des indemnités de départ en retraite sont calculées annuellement, conformément à l'amendement publié par l'IFRIC IAS 19 « Avantages du personnel », par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel.

L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié pour chaque pays où sont situés les engagements. Elle est comptabilisée au prorata des années de service des salariés ou constituée qu'à compter de la date à laquelle l'ancienneté est requise.

Lorsque les engagements relatifs aux avantages au personnel sont financés par des fonds externes, ceux-ci sont pris en compte à leur juste valeur à la date de clôture de l'exercice.

Les changements d'hypothèses actuarielles qui affectent l'évaluation des obligations, ainsi que l'écart entre le rendement attendu à long terme des investissements des fonds de pension et le rendement réellement obtenu sont traités comme des gains et pertes actuariels, et enregistrés en capitaux propres sur l'exercice.

Au compte de résultat sont reportés le coût des services rendus qui constate l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations. Le rendement long terme attendu des investissements des fonds de pensions est porté en déduction de ces charges. L'effet des modifications de plans sur les obligations des sociétés du Groupe est généralement reconnu au compte de résultat.

3.3.25. Paiements en actions

La holding 4 décembre qui a pris le contrôle du Groupe EJB détenteur de la majorité des parts du Groupe EPC a mis en place le 17 décembre 2020 un plan de rémunération en instruments de capitaux propres de ces propres titres sous la forme d'attribution d'actions gratuites aux dirigeants et aux salariés de l'entreprise.

Le plan d'actions gratuites rentre dans le champ d'application de la norme IFRS 2, comme des paiements fondés sur des actions et instruments de capitaux propres. Ce plan est soumis à des conditions de présence et de performance. Les actions gratuites ont été valorisées et feront l'objet d'un étalement car les droits seront exerçables lors de la liquidation de la société et si un taux de rendement net des investisseurs financiers minimum est atteint.

Au 31 décembre 2021, les actions attribuées dans le cadre de ce plan ont été totalement acquises. La date d'acquisition est arrivée à son terme le 17 décembre 2021. Au terme de cette période d'acquisition, une période de conservation sera soumise aux bénéficiaires avec une obligation de présence au sein du Groupe et au regard des performances économiques attribueront un nombre d'actions gratuites à chaque bénéficiaire.

Au sein du Groupe 4 Décembre, celui-ci n'a aucune obligation de régler la transaction de ses salariés bénéficiaires de ce plan. Conformément à la norme IFRS 2 § 10, ce plan d'attribution d'actions gratuites a été comptabilisée comme une transaction réglée en instruments de capitaux propres en 2021

3.3.26. Provisions

Conformément à IAS 37, les provisions sont constatées lorsque :

- il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation ; et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

3.3.27. Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que le Groupe remplira les conditions attachées à la subvention, et que la subvention sera reçue.

Les subventions attachées à des actifs (subventions d'investissement) sont présentées en produit différé au passif, puis rapportées au compte de résultat, sur une base systématique, pendant la durée de vie utile de l'actif, en « Autres produits ».

Les subventions liées au résultat sont présentées en tant que crédit au compte de résultat dans la rubrique « autres produits », sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts qu'elles sont destinées à compenser.

3.3.28. Distribution de dividendes

Les distributions de dividendes aux actionnaires du Groupe sont enregistrées en dettes au cours de la période durant laquelle elles ont été autorisées par les actionnaires.

3.3.29. Exposition aux risques financiers

Risque de change

Afin d'atténuer le risque de change, le Groupe a parfois recours à des contrats à terme. La comptabilisation de ces instruments est décrite en note 3.3.15.

Risque de Crédit

En matière de risque client, le portefeuille est suffisamment large pour considérer que ce risque ne constitue pas un enjeu significatif. Le recours à des bases de données externes d'analyse du risque est pratiqué régulièrement.

Le groupe suit son exposition sur chaque client. Un programme groupe d'assurance-crédit a été mis en place avec la Coface afin de faire face à de potentiels impayés. Cet organisme nous permet également en amont d'avoir des renseignements sur la qualité financière des contreparties.

Risque de liquidité

La Direction Financière du Groupe s'assure auprès des diverses filiales de la mise en place des ressources financières suffisantes pour faire face au risque de liquidité.

Depuis 2014, il a été mis en place une centralisation de trésorerie pour les filiales françaises. Des contrats d'affacturage ont également été signés en France, au Royaume-Uni, en Italie et en Espagne pour participer à une meilleure gestion de ce risque.

Risque de taux d'intérêt

Dans un contexte de taux d'intérêt faible, le groupe privilégie pour tous ses emprunts moyens et long terme les taux d'intérêt fixe. Aujourd'hui la grande majorité de l'endettement du groupe est à taux fixe.

3.3.30. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe sont régulièrement suivis par les filiales et la Direction Financière du Groupe. Ce processus prévoit la transmission des informations relatives aux engagements donnés suivants :

- Avals et cautions
- Garantie d'actif et de passif
- Hypothèques & nantissements
- Autres engagements

4. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

4.1. Autres achats et charges externes

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Autres services extérieurs	(4 934)	
Locations (1)	(14 160)	
Prestations générales Groupe	(61)	
Entretien et grosses réparations	(11 150)	
Commissions sur ventes	(1 007)	
Frais de transport	(20 603)	
Frais de déplacement	(8 701)	
Intérimaires	(9 552)	
Assurance	(6 070)	(382)
Honoraires	(5 881)	(44)
Autres achats et charges externes	(5 910)	(10)
Total des autres achats et charges externes	(88 029)	(436)

(1) Les charges de location sont principalement liées à des locations ponctuelles sur des chantiers

4.2. Variation des stocks d'en-cours et de produits finis au compte de résultat

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Production stockée de biens	278	
Variation d'en-cours de production de biens	503	
Variation d'en-cours de production de services	-	
Total	781	

4.3. Charges de personnel

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Rémunérations	(70 170)	
Charges sociales	(27 377)	
Autres charges ou produits (1)	(2 988)	
Total charges de personnel	(100 535)	

(1) Les autres charges ou produits sont en partie constituées de l'impact des charges de personnel relatif au plan d'attribution d'actions gratuites pour un montant de 1,2 m€

Effectifs consolidés au 31 décembre 2021

Catégorie de personnel (Intégration globale)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Ingénieurs et cadres	336	313
Agents de maîtrise, techniciens & employés	861	752
Ouvriers	764	799
Total des effectifs des sociétés intégrées globalement	1 961	1 864
Co-Entreprises	558	450
Total des effectifs	2 519	2 314

Les effectifs sont pris en compte à 100% pour toutes les sociétés y compris pour les co-entreprises.

4.4. Dotations et reprises de provisions

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Sinistres	1 170	
Litiges	(19)	
Démantèlement, dépollution	97	
Pertes à terminaison	100	
Garanties	-	
Autres pour Risques et Charges	(1 650)	
Clients	(1 418)	
Stocks	(236)	
Autres actifs circulants	(836)	
Total des dotations et reprises de provisions	(2 792)	

4.5. Autres produits et charges d'exploitation

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Production immobilisée	277	
Subventions d'exploitation	216	
Subventions d'investissement virées au compte de résultat	59	
Produits de cession d'immobilisations	1 021	
Autres produits d'exploitation	4 174	
Total autres produits	5 747	
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	(2 047)	
Impôts et taxes	(3 356)	
Autres charges d'exploitation	(2 102)	
Total autres charges	(7 505)	
Total autres produits et charges d'exploitation	(1 758)	
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations (1)	(1 026)	

(1) Dont 550 K€ concerne le UK avec la mise au rebut d'actifs à la suite d'un incendie et 250 K€ au Canada avec la mise au rebut d'anciens actifs

4.6. Autres produits et charges opérationnels

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Frais liés à la prise de contrôle du Groupe EJB	-	(6 670)
Badwill	-	1 472
Autres litiges	-	-
Autres frais ⁽¹⁾	(648)	-
Total autres produits et charges non courants	(648)	(5 198)

(1) Les autres frais comprennent principalement des honoraires engagés dans les travaux de valorisation de l'offre publique et des parts fondateurs.

4.7. Frais de recherche et développement

Le Groupe ne pratique pas de recherche fondamentale.

Les frais de développement sont portés à l'actif dès lors que les critères mentionnés dans la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » sont démontrés. En 2021, certains de ces critères n'étant pas remplis, l'ensemble de ces coûts a été comptabilisé en charges.
Les charges imputables sur l'exercice se résument comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2021	Exercice 2020
Frais de recherche	2 188	
Total	2 188	

La Recherche & Développement 2021 concerne principalement les explosifs civils.

4.8. Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 21	31 décembre 20
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	36	-
Charges d'intérêts	(3 083)	(13)
Coût de l'endettement financier net	(3 047)	(13)
Pertes de change	(68)	
Gains de change	906	
Coût financier sur avantages au personnel (« interest cost ») (Note 6.12)	(224)	
(Charge) / produit de désactualisation des provisions (note 6.13)	(1 172)	
Dividendes reçus de sociétés non consolidées		
Dotations et reprises aux provisions financières (1)	(2 227)	
Autres charges financières	(225)	
Autres produits financiers	218	
Autres produits et charges financiers	(2 792)	
Total du résultat financier	(5 839)	(13)

(1) Une provision de 2 M€ a été constituée sur la valeur des titres et les prêts encours avec une co-entreprises. Les perspectives commerciales aujourd'hui très compromises ont conduit le groupe à déprécier ces actifs financiers dans sa situation financière consolidée au 31/12/2021.

4.8.1. Réconciliation des « dividendes reçus » avec le Tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	-	-
Variation des créances sur dividendes à recevoir	-	-
Dividendes reçus – Tableau de Flux de Trésorerie	-	-

4.9. Impôt sur les résultats

La charge d'impôts sur le résultat s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
(Charge) / produit d'impôts exigibles	(3 679)	(28)
(Charge) / produit d'impôts différés	(2 132)	1 655
Total	(5 811)	1 627
Impôts reclassés en activités abandonnées	-	-
Charge (produit) d'impôt éliminé sur le tableau de flux de trésorerie	(5 811)	1 627

Rapprochement entre impôt théorique au taux légal d'imposition France et impôt effectif :

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat avant impôt et part du résultat des entreprises mises en équivalences	4 812	(5 647)
Taux d'imposition théorique en vigueur en France	26,50%	28,00%
Impôt théorique attendu	(1 275)	1 581
Déficits reportables de la période non activés	(5 234)	
Déficits antérieurs non activés utilisés sur la période	2 497	
Désactivation des déficits (1)	(781)	
Incidence de la variation de taux (report variable)	555	(200)
Différentiel de taux sur résultat étranger	103	
Autres différences (2)	(1 676)	246
Impôt comptabilisé	(5 811)	1 627

- (1) Au 31 décembre 2021, le montant des actifs d'impôt différé reconnu au titre des déficits reportables de l'intégration fiscale française s'élève à 2 289 K€. Ce montant correspond à l'impôt calculé sur le bénéfice prévisionnel des cinq prochaines années, imputable sur les déficits antérieurs. La revue du plan fiscal a conduit à activer un déficit complémentaire de 551 K€. A la clôture 2021, le groupe dispose au niveau de l'intégration fiscale en France du groupe EPC SA d'un stock non-activé d'impôts différés de 11 736 K€ au titre des déficits reportables. Pour le groupe fiscal 4 Décembre le stock d'impôts différés non activés au titre des déficits reportables s'élève à 338 K€.

Groupe 4 DECEMBRE
Etats financiers consolidés au 31 décembre 2021

Au 31 décembre 2021, la revue du plan fiscal en Espagne, au Maroc et en Suède a conduit reprendre respectivement la totalité des impôts différés actifs espagnols 1 118 K€, 180 K€ sur déficit marocains et 34 K€ sur déficit suédois.

- (2) Les autres différences sont principalement constituées de la CVAE pour (0,4) M€, des crédits d'impôts pour (0,3) M€ et d'un abattement forfaitaire en Afrique de (0,6) M€, du plan d'attribution gratuites de l'ordre de (0,3) M€

Les taux d'impôt applicables sont les suivants :

Pays	Impôts différés 2021	Réel 2021	Réel 2020
Belgique	25%	25%	25%
Bénin	30%	30%	-
Burkina Faso	27,50%	27,50%	-
Espagne	25%	25%	25%
France	25%	26,5%	28%
Royaume-Uni	19%	19%	19%
Guinée	35%	30%	30%
Irlande	12,5%	12,5%	12,5%
Italie	27,9%	27,90%	31,4%
Luxembourg	24,94%	24,94%	24,94%
Maroc	31%	31%	31%
Norvège	22%	22%	22%
Portugal	21%	25%	25%
Sénégal	30%	30%	30%
Suède	20,6%	20,60%	20,6%
Gabon	30%	30%	30%
Arabie Saoudite	20%	20%	20%
Cameroun	33%	33%	33%
Côte d'Ivoire	25%	25%	25%
Canada	25%	25%	25%
Chili	27%	27%	-
Nouvelle Calédonie	35%	35%	-
Pérou	29,50%	29,50%	29,50%
Singapour	17%	17%	-

5. NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

5.1 Ecart d'acquisition

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Au 31 décembre 2020		
Valeur brute		
Pertes de valeur cumulées		
Valeur nette à l'ouverture		
Variations de périmètre (1)	1 324	
Ecart de conversion		
Valeur nette à la clôture	1 324	
Au 31 décembre 2021		
Valeur brute	1 324	
Pertes de valeur cumulées		
Valeur nette à la clôture	1 324	

(1) Le bilan résumé en date d'acquisition de la société EPC Bénin dont le groupe EPC a pris le contrôle au 12 novembre 2021 est présenté dans le tableau ci-dessous :

Prix d'acquisition nette (hors frais d'acquisition)	1 750
Immobilisations corporelles	293
Actifs financiers	1
Actifs d'impôts différés	26
Actifs non-courants	320
Stocks	464
Créances clients et comptes rattachés	798
Impôts courants actifs	351
Autres actifs courants	116
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12
Actifs courants	1 741
TOTAL ACTIF	2 061
Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	3
Passifs non-courants	3
Dettes financières	101
Fournisseurs et comptes rattachés	648
Dettes sociales	13
Impôts courants passifs	723
Autres dettes	7
Passifs courants	1 491
TOTAL PASSIF	1 494
Impact sur les capitaux propres d'ouvertures au 12 novembre 2021	567
Intérêts minoritaires	142
Goodwill / (Badwill)	1 324

Tests de perte de valeur

Les prévisions 2021 en hausse par aux rapports aux prévisions antérieures qui sont liées

- la reprise rapide en sortie de crise du covid,
- la concrétisation de nombreux projets dans le domaine de l'extraction de matières premières dans les zones où le groupe est présent (Canada, Afrique, Moyen-Orient notamment)
- la confirmation de l'impact positif des nouvelles réglementation mises en place sur le recyclage des déchets du bâtiment sur les activité démolition et économie circulaire.

Ces nouvelles perspectives conduisent à donner encore davantage de confort sur les tests de dépréciation qui ont été réalisés au niveau du Groupe EPC. Les tests de sensibilité réalisés aux bornes du Groupe EPC ne conduisent pas à identifier des pertes de valeur.

Il est à préciser que lors de la prise de contrôle du Groupe EJB, le Groupe 4 Décembre a comptabilisé un Badwill.

5.2 Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2021

<i>En milliers d'euros</i>	Concessions, brevets, licences	Frais de développement	Droit au bail	Autres Immos incorp. & en cours	Total
Au 31 décembre 2020					
Valeurs brutes	5 724	1 204	37	1 026	7 991
Amortissements cumulés et dépréciations	(4 219)	(751)	-	(853)	(5 823)
Valeur nette au 31 décembre 2020	1 505	453	37	173	2 168
Variations de l'exercice					
Acquisitions	403	12	-	753	1 168
Ecart de conversion	-	(8)	-	30	22
Amortissements et dépréciations	485	(47)	-	(68)	370
Reclassements	9	(33)	-	111	87
Valeur nette au 31 décembre 2021	2 402	377	37	999	3 815
Au 31 décembre 2021					
Valeurs brutes	6 136	1 175	37	1 920	9 268
Amortissements cumulés et dépréciations	(3 734)	(798)	-	(922)	(5 454)
Valeur nette au 31 décembre 2021	2 402	377	37	999	3 815

Au 31 décembre 2020

<i>En milliers d'euros</i>	Concessions, brevets, licences	Frais de développement	Droit au bail	Autres Immos incorp. & en cours	Total
Variations de périmètre	1 505	453	37	173	2 168
Valeur nette au 31 décembre 2020	1 505	453	37	173	2 168
Au 31 décembre 2020					
Valeurs brutes	5 724	1 204	37	1 026	7 991
Amortissements cumulés et dépréciations	(4 219)	(751)		(853)	(5 823)
Valeur nette au 31 décembre 2020	1 505	453	37	173	2 168

5.3 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2021

<i>En milliers d'euros</i>	Terrains & constr.	Total ITMO (1)	Autres Immos corp.	Immos en cours et autres	Total
Au 31 décembre 2020					
Valeurs brutes	70 077	114 814	36 401	6 946	228 238
Amortissements cumulés et dépréciations	(26 521)	(81 043)	(27 997)	-	(135 561)
Valeur nette au 31 décembre 2020	43 555	33 771	8 404	6 946	92 677
Variations de l'exercice					
Acquisitions	1 042	6 461	3 655	5 329	16 487
Variations de périmètre	34	96	68	95	293
Cessions	(211)	(1 376)	42	3	(1 542)
Ecart de conversion	715	1 035	216	310	2 276
Amortissements et dépréciations	(1 155)	(7 420)	(4 170)	-	(12 745)
Autres mouvements	(485)	(2 257)	4 908	(1 461)	705
Valeur nette au 31 décembre 2021	43 495	30 310	13 123	11 222	98 150

Au 31 décembre 2020

<i>En milliers d'euros</i>	Terrains & constr.	Total ITMO (1)	Autres Immos corp.	Immos en cours et autres	Total
Variations de périmètre	43 556	33 771	8 404	6 946	92 677
Valeur nette au 31 décembre 2020	43 556	33 771	8 404	6 946	92 677
Au 31 décembre 2020					
Valeurs brutes	70 077	114 814	36 401	6 946	228 238
Amortissements cumulés et dépréciations	(26 521)	(81 043)	(27 997)	0	(135 561)
Valeur nette au 31 décembre 2020	43 556	33 771	8 404	6 946	92 677

(1) Installations techniques, matériel et outillage.

5.4 Droits d'utilisation

Au 31 décembre 2021

<i>En milliers d'euros</i>	Droit d'utilisation immobilière	Droit d'utilisation ITMO	Autres droits corp.	Total
Valeur nette au 1er janvier 2021	7 229	14 027	6 245	27 501
Variations de l'exercice				
Acquisitions	1 003	4 129	3 152	8 284
Variations de périmètre	-	-	-	-
Cessions	-	(51)	(9)	(61)
Ecart de conversion	41	354	122	517
Amortissements et dépréciations	(1 657)	(4 713)	(2 977)	(9 346)
Autres mouvements	334	(512)	(779)	(957)
Valeur nette au 31 décembre 2021	6 951	13 234	5 753	25 937
Valeurs brutes	11 293	38 922	15 113	65 328
Amortissements cumulés et dépréciations	(4 342)	(25 688)	(9 361)	(39 391)
Valeur nette au 31 décembre 2021	6 951	13 234	5 752	25 937

Au 31 décembre 2020

<i>En milliers d'euros</i>	Droit d'utilisation immobilière	Droit d'utilisation ITMO	Autres droits corp.	Total
Acquisitions				
Variations de périmètre	7 229	14 027	6 245	27 501
Cessions				
Ecart de conversion				
Amortissements et dépréciations				
Autres mouvements				
Valeur nette au 31 décembre 2020	7 229	14 027	6 245	27 501
Valeurs brutes	9 928	38 432	14 832	63 192
Amortissements cumulés et dépréciations	(2 699)	(24 405)	(8 587)	(35 691)
Valeur nette au 31 décembre 2020	7 229	14 027	6 245	27 501

Réconciliation des « Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles » des notes 5.2 et 5.3 avec le Tableau de flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	1 168	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles	16 487	-
	17 655	-
Variation des dettes sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 609)	-
	(1 609)	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles – Tableau de Flux de Trésorerie	16 046	-

5.5 Participation dans les mises en équivalence

Le groupe détient des participations dans sept co-entreprises : Kemek, Kemek US, EPC-B SCRL, Modern Chemical Services, Nitrokemine Guinée, Société de Minage en Guinée (maison mère de Nitrokemine Guinée) et Arabian Explosives.

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Valeur à l'ouverture	24 511	
Quote-part du résultat	5 714	
Ecart de conversion	1 601	
Dividendes (1)	(2 652)	
Variation de périmètre	-	24 511
Ecart actuariels net d'impôts différés	(187)	
Autres variations	65	
Valeur à la clôture	29 052	24 511

(1) Les dividendes ont été versés à EPC SA par KEMEK et NKMG.

Les co-entreprises du Groupe ont été regroupées au 31 décembre 2021 par secteur géographique, Afrique Moyen-Orient Asie (AMOA) ou Europe – Amérique (EUR), les sociétés d'une même zone présentant en effet des caractéristiques similaires en termes de risque et de rendement attendu. Ces co-entreprises regroupées par zone (et non pas prises individuellement) sont jugées significatives du fait de la forte contribution du Résultat des Mises en Equivalence au Résultat Net du groupe.

Société	Pays d'implantation	Secteur	Principale activité	% d'intérêt au 31/12/2021	% d'intérêt au 31/12/2020
Arabian Explosives	Emirats Arabes Unis	AMO	Production et distribution d'explosifs	20%	20%
Kemek	Irlande	EUR	Production et distribution d'explosifs	50%	50%
Kemek US	Etats-Unis	EUR	Distribution d'explosifs	50%	50%
Modern Chemical & Services	Arabie Saoudite	AMO	Production d'explosifs et forage minage	40%	40%
Nitrokemine Guinée	Guinée	AMO	Production et distribution d'explosifs	50%	50%
Société de Minage en Guinée	France	AMO	Holding	50%	50%
EPC-B SCRL	Belgique	EUR	Production et distribution d'explosifs	67%	67%

Les informations financières résumées au 31 décembre 2021 (à 100%) des co-entreprises sont présentées ci-dessous. Les montants présentés sont l'addition des montants figurant dans les états financiers individuels des co-entreprises établis en application des normes IFRS (hors élimination des opérations réciproques).

5.5.1 Etat de la situation financière aux 31 décembre 2020 et 2021

<i>En milliers d'euros</i>	Secteur Afrique Moyen Orient Asie (1)	Secteur Europe Amérique (2)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actifs non-courants	60 470	10 452	70 922	60 062
Actifs courants	40 930	17 348	58 278	50 892
Total des actifs	101 400	27 800	129 200	110 954
Capitaux propres part de l'entité	67 508	14 282	81 790	67 279
Participation ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-
Passifs non courants	10 982	4 120	15 103	17 409
Passifs courants	22 910	9 398	32 307	26 267
Total des passifs et des capitaux propres	101 400	27 800	129 200	110 954
Trésorerie et équivalent de trésorerie	8 410	7 164	15 574	16 429
Passifs financiers non courants auprès des établissements de crédit (1)	7 476	1 216	8 692	11 422
Passifs financiers non courants auprès des partenaires	-	728	728	1 456
Passifs financiers courants auprès des établissements de crédit (1)	8 750	-	8 750	2 757
Passifs financiers courants auprès des partenaires	3 361	5 278	8 639	9 717

- (1) Le prêt accordé à Modern Chemical & Services par le Saudi Investment Development Fund (SIDF) fait l'objet d'une restriction en termes de distribution de dividendes. Le montant distribué est limité au plus faible des deux montants suivants : 25% du capital remboursé dans le cadre des prêts accordés ou le montant remboursé durant l'exercice.

5.5.2 Compte de résultat au 31 décembre 2020 et 2021

<i>En milliers d'euros</i>	Secteur Afrique Moyen Orient (1)	Secteur Europe Amérique Amérique (2)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits d'exploitation	58 601	30 073	88 674	78 956
Résultat opérationnel courant	12 820	5 357	18 177	15 610
Résultat net	10 750	5 016	15 766	12 456
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-
Résultat global	-	-	-	-
Les éléments de résultat présentés incluent les éléments suivants :				
Dotations aux amortissements	(3 317)	(873)	(4 190)	(6 035)
Produits et charges d'intérêts	(257)	405	148	(1 477)
Charges ou produits d'impôts	(1 814)	(746)	(2 560)	(1 677)
Dividendes reçus des co-entreprises (1)	1 132	1 520	2 652	1 500

- (1) Les co-entreprises les plus significatives en termes de produit des activités ordinaires mais aussi de contribution au résultat de la zone Afrique Moyen-Orient Asie sont Arabian Explosive et Modern Chemical.
- (2) Kemek en Irlande est la co-entreprise la plus significative de la zone Europe - Amérique en termes de produits des activités ordinaires et de contribution au résultat.

5.5.3 Tableau de flux de trésorerie aux 31 décembre 2020 et 2021

<i>En milliers d'euros</i>	Secteur Afrique Moyen Orient (1)	Secteur Europe Amérique Amérique (2)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Flux liés aux activités opérationnels	11 420	5 014	16 434	22 719
Flux liés aux activités investissements	(12 538)	(722)	(13 260)	(12 284)
Flux liés aux activités de financement (1)	(1 337)	(3 395)	(4 732)	(4 835)
Incidence des variations de financement	91	-	91	(1 319)
Variation de la trésorerie	(2 363)	897	(1 466)	4 282
Trésorerie d'ouverture	10 421	6 267	16 688	12 406
Trésorerie de clôture	8 058	7 164	15 222	16 688
Variation de la trésorerie	(2 363)	897	(1 466)	4 282

- (1) Dont 3 000K€ au titre des distributions de dividendes en 2020 et 5 228K€ au titre de 2021.

5.5.4 Réconciliation des actifs nets vers les MEE

<i>En milliers d'euros</i>	Secteur Afrique Moyen Orient (1)	Secteur Europe Amérique Amérique (2)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actifs non courants	60 470	10 452	70 922	60 062
Actifs courants	40 930	17 348	58 278	50 892
Passifs non courants	10 982	4 120	15 103	17 409
Passifs courants	22 909	9 398	32 307	26 267
Actif nets	67 508	14 282	81 790	67 279
Pourcentage d'intérêts	32%	51%		
Titres mises en équivalence (Co-entreprises)	21 760	7 292	29 052	24 510
Dont Quote-part de résultat	3 198	2 516	5 714	4 025

5.5.5 Engagements hors bilan avec les co-entreprises aux 31 décembre 2020 et 2021

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Avals et cautions	-	3 825
Total des garanties données	-	3 825

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Autres	-	-
Total des garanties reçues	-	-

5.5.6 Réconciliation des « dividendes distribués » avec le Tableau de flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dividendes distribués par les co-entreprises	2 652	-
Variation des créances sur dividendes à recevoir	(942)	-
Dividendes reçus – Tableau de Flux de Trésorerie	1 710	1 500

5.6 Autres actifs financiers non courants

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Titres de participation	1 047	1 282
Provisions sur titres de participation	(927)	(896)
Valeur nette des titres de participation	120	386
Créances rattachées à des participations (1)	-	728
Prêts non courants	71	17
Divers	896	944
Autres actifs financiers – valeur brute	967	1 689
Provisions		-
Autres actifs financiers – valeur nette	967	1 689
Total autres actifs financiers non courants	1 087	2 075

(1) Les dépréciation sur titres de participation sont principalement constituées des provisions des titres EPC Peru 337 K€, Andina pour 87 K€ et Santos da Cunha entièrement provisionné pour 444 K€

Détail des titres de participation non consolidés

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Corse Confortement Foration Minage	27	27
Siciex	54	54
EPC Explo Congo (2)	0	0
Blasting Services	0	0
EDSL	0	0
Exchem Explosives Ltd	0	0
Exchem Defence Systems Ltd	0	0
Exchem Transports Ltd	0	0
EPC Servicios Peru	5	38
EPC Andina	0	1
Cameroun Services	23	23
EPC Mali	1	1
EPC Libéria	0	0
EPC Japan Corporation	consolidé	235
Explo NC	5	5
Santos De Cunha 7 (société en cours de liquidation)	0	0
GRN	5	5
EPC Burkina Faso (1)	consolidé	0
Valeur nette des titres de participation	120	386

Ces titres de participation ne sont pas consolidés dans la mesure où les contributions de ces sociétés sont non significatives.

5.7 Stocks et en cours

Au 31 décembre 2021

<i>En milliers d'euros</i>	Matières premières et autres appro.	En-cours de biens et services	Produits intermé- diaires	Marchan- disés	Total
Au 31 décembre 2020					
Valeurs brutes	12 867	651	3 868	13 307	30 693
Provisions cumulées	(562)	-	(76)	(666)	(1 304)
Valeur nette au 31 décembre 2020	12 305	651	3 792	12 641	29 389
Variations de l'exercice					
Mouvements de BFR	5 753	68	(983)	6 699	11 537
Dotations nettes aux provisions	(71)	-	(2 503)	(160)	(2 734)
Variations de périmètre	-	-	-	464	464
Ecart de conversion	502	4	36	336	878
Autres	-	-	2 499	(2 499)	-
Valeur nette au 31 décembre 2021	18 489	723	2 841	17 481	39 534
Au 31 décembre 2021					
Valeurs brutes	19 134	723	2 925	18 353	41 135
Provisions cumulées	(645)	-	(84)	(872)	(1 601)
Valeur nette au 31 décembre 2021	18 489	723	2 841	17 481	39 534

Les stocks de matière première et de produits finis ont été augmentés volontairement pour couvrir les éventuels risques de rupture d'approvisionnement lié aux fluctuations de cours et aux événements politiques.

Au 31 décembre 2020

<i>En milliers d'euros</i>	Matières premières et autres appro.	En-cours de biens et services	Produits intermé- diaires	Marchan- disés	Total
Mouvements de BFR	-	-	-	-	-
Dotations nettes aux provisions	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	12 305	651	3 792	12 641	29 389
Ecart de conversion	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
Valeur nette au 31 décembre 2020	12 305	651	3 792	12 641	29 389
Au 31 décembre 2020					
Valeurs brutes	12 867	651	3 868	13 307	30 693
Provisions cumulées	(562)	0	(76)	(666)	(1 304)
Valeur nette au 31 décembre 2020	12 305	651	3 792	12 641	29 389

5.8 Clients et autres débiteurs

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Avances et acomptes	1 027	1 041
Créances clients	114 965	108 780
Autres créances (1)	2 416	2 967
Créances fiscales – hors IS	12 545	10 903
Comptes courants (2)	14 670	14 347
Dividendes à recevoir	946	4
Autres	571	369
Total des créances brutes	147 140	138 411
Dépréciation clients et comptes rattachés	(14 572)	(12 886)
Dépréciation des comptes courants et autres	(15 814)	(14 978)
Autres dépréciations	(80)	(80)
Total des dépréciations	(30 466)	(27 944)
Total des clients et autres débiteurs	116 674	110 467

(1) Les autres créances incluent notamment les 711K€ d'actifs liés au surfinancement du régime art. 39.

(2) Les comptes courants comprennent principalement un compte courant relatif à STIPS TI, pour 14,3 M€, entièrement provisionné.

Suivi des créances clients

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Valeur brute au bilan	114 965	108 780
Dont actifs non échus et non dépréciés à la date de clôture	61 500	58 305
Dont actifs échus et impayés mais non dépréciés à la date de clôture	38 893	37 589
* échu depuis 3 mois au plus	19 799	18 124
* échu depuis plus de 3 mois et moins de 6 mois	5 680	5 246
* échu depuis plus de 6 mois	13 414	14 219
Dont actifs dépréciés	14 572	12 886

5.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
VMP – Equivalents de trésorerie (1)	173	68
Disponibilités	25 672	47 738
Provision équivalent de trésorerie	(52)	54
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	25 793	47 752
Découverts bancaires	(1 853)	(3 131)
Provision équivalent de trésorerie	52	54
Total trésorerie nette	23 992	44 675
Trésorerie reclassée en actifs/passifs destinés à être cédés	-	-
Total de la trésorerie nette des actifs/passifs destinés à être cédés	23 992	44 675

Le groupe dispose en plus des lignes disponibles dans les filiales de 10 150 K€ de lignes de crédit disponibles sur des créances cédées à CGA (factor) mais non mobilisées au 31 décembre 2021.

Le groupe dispose également d'un crédit RCF à usage multiple de 25 M€ non tiré au 31 décembre 2021.

5.10 Capital

	Nombre d'actions	Valeur unitaire	Montant du capital social
Au 31 décembre 2020	5 510 179	1 €	5 510 179 €
Augmentation de capital	213 961	1 €	213 961 €
Au 31 décembre 2021	5 724 140	1 €	5 724 140 €

Le capital est composé de 5 724 140 actions. Un droit de vote double est attribué à toutes les actions nominatives, entièrement libérées.

Au cours de l'exercice 2021, le groupe n'a pas procédé à la distribution de dividende.

5.11 Dettes financières

Dettes financières non courantes au 31 décembre 2021

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	Augmentation	Diminution	Reclassement courant/ non courant	Autres	31 décembre 2021
Emprunts obligataires	14 926	55	-	-	2	14 979
Emprunts bancaires	34 171	3 953	-	-	3 194	35 354
Total dettes financières non courantes	49 097	4 008	-	-	3 196	50 333

Dettes financières courantes au 31 décembre 2021

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	Augmentation	Diminution	Reclassement courant/ non courant	Autres	31 décembre 2021
Emprunts obligataires	13 358	230	(11 449)	(2 139)	-	-
Emprunts bancaires	13 935	580	(8 793)	3 235	17	8 974
Utilisation de lignes de crédits renouvelables	1 318	-	-	-	-	1 318
Instruments de couverture de taux	5	-	-	2	-	7
Mobilisation de créances	2 052	2 745	-	-	104	4 901
Autres emprunts et dettes assimilées	261	-	(300)	(71)	9	-
Intérêts courus sur emprunt	628	50	-	(90)	6	594
Total dettes financières courantes hors découverts bancaires	31 557	3 605	(20 542)	937	136	15 794
Découverts bancaires	3 131	(1 291)	-	-	13	1 853
Total dettes financières courantes	34 688	2 314	(20 542)	937	149	17 647

Dettes financières non courantes au 31 décembre 2020

<i>En milliers d'euros</i>	Augmentation	Variations de périmètre	31 décembre 2020
Emprunts obligataires	-	14 926	14 926
Emprunts bancaires	-	34 171	34 171
Total dettes financières non courantes	-	49 097	49 097

Dettes financières courantes au 31 décembre 2020

<i>En milliers d'euros</i>	Augmentation	Variations de périmètre	31 décembre 2020
Emprunts obligataires	13 358	-	13 358
Emprunts bancaires	-	13 935	13 935
Utilisation de lignes de crédits renouvelables	-	1 318	1 318
Instruments de couverture de taux	-	4	4
Mobilisation de créances	-	2 052	2 052
Autres emprunts et dettes assimilées	-	261	261
Intérêts courus sur emprunt	-	628	628
Total dettes financières courantes hors découverts bancaires	13 358	18 198	31 556
Découverts bancaires	-	3 131	3 131
Total dettes financières courantes	13 358	21 329	34 687

Le groupe bénéficie d'un Prêt de Garantie de l'Etat d'un montant de 18 M€ étalé sur 5 ans et d'un prêt BPI de 5 M€ d'une durée de 5 ans également.

Le montant total de l'encours sur la part amortissable du financement senior au 31 décembre 2021 est de 2.1 M€. Au 31 décembre 2021, le RCF de 25 M€ n'a fait l'objet d'aucun tirage, il arrive à échéance en février 2024

Les valeurs à atteindre au 31 décembre 2021 sont définies comme suit :

Dette financière nette / EBITDA retraité : < 3,2 (dette senior et placement obligataire)
Dette financière brute / capitaux propres : < 1.3 (placement obligataire uniquement)

Les valeurs atteintes en 2021 respectent ces ratios et s'établissent comme suit :

Dette financière nette / EBITDA retraité : 1,513
Dette financière brute / capitaux propres : 0,867

Le groupe a émis le 17 décembre 2020, 13 347 834 obligations convertibles en numéraire d'une valeur nominale de 1 € souscrites au pair. Cet emprunt a pour vocation de financer l'offre Public de rachat des titres du Groupe EPC ou de procéder au rachat des parts fondateurs.

Cet emprunt obligataire convertible avait vocation à financer l'offre public de rachat des titres EPC, la liquidité offerte aux parts de fondateurs et les frais associés. Une partie de l'emprunt obligataire a été remboursé pour 11,5 m€ et le solde convertit au cours de l'exercice 2021 pour 2,1 m€.

Dettes de location au 31 décembre 2021

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	Augmen- tation	Diminution	Reclassement courant / non courant	Autres	31 décembre 2021
Dettes de location non courantes	16 401	6 039	-	(7 764)	681	15 357
Dettes de location courantes	8 397	2 325	(9 896)	7 764	208	8 798
Total dettes de location	24 798	8 364	(9 896)	-	889	24 155

Dettes de location au 31 décembre 2020

<i>En milliers d'euros</i>	Variations de périmètre	31 décembre 2020
Dettes de location non courantes	16 401	16 401
Dettes de location courantes	8 397	8 397
Total dettes de location	24 798	24 798

Réconciliation des « émissions / remboursements d'emprunts » avec le Tableau de flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Augmentation des dettes financières non courantes	4 008	-
Augmentation des dettes financières courantes	3 605	13 358
Retraitement de la variation des intérêts courus	(49)	-
Retraitement de la variation des dettes sur location financement	-	-
Augmentation des dettes de location	-	-
Emission d'emprunts – Tableau de Flux de Trésorerie	7 564	13 358
Diminution des dettes financières non courantes	-	-
Diminution des dettes financières courantes	(20 542)	-
Retraitement de la variation des intérêts courus	0	-
Diminution des dettes de location	(9 896)	-
Correction de la variation des dettes financières suite abandon de créance	-	-
Remboursement d'emprunts – Tableau de Flux de Trésorerie	(30 438)	0

Echéancier des dettes financières non courantes et instruments financiers au 31 décembre 2021

<i>En milliers d'euros</i>	Emprunts bancaires et obligataires	Dettes sur location financement	Total au 31 décembre 2021	Total au 31 décembre 2020
Entre 1 et 2 ans	25 306	5 823	31 129	17 022
Entre 2 et 3 ans	8 664	3 508	12 172	24 682
Entre 3 et 4 ans	8 434	2 473	10 907	7 955
Entre 4 et 5 ans	4 962	1 034	5 996	6 870
Plus de 5 ans	2 967	2 519	5 486	8 969
Total	50 333	15 357	65 690	65 499

5.12 Impôts différés au bilan

Les mouvements d'impôts différés au 31 décembre 2021

<i>En milliers d'euros</i>	Provisions dépollution décontamination et démantèlement	Avantages au personnel	Autres (1)	Total
Au 31 décembre 2020	2 792	3 150	3 828	9 769
Enregistré au compte de résultat	665	(975)	(1 821)	(2 131)
Enregistré en capitaux propres	0	(1 396)	187	(1 209)
Variations de périmètre	0	0	28	28
Différences de change	123	73	9	205
Au 31 décembre 2021	3 580	852	2 230	6 662

(1) Au 31 décembre 2021, le montant des actifs d'impôt différé reconnu au titre des déficits reportables de l'intégration fiscale française s'élève à 2 289 K€. Ce montant correspond à l'impôt calculé sur le bénéfice prévisionnel des cinq prochaines années, imputable sur les déficits antérieurs. La revue du plan fiscal a conduit à activer un déficit complémentaire de 551 K€. A la clôture 2021, le groupe dispose au niveau de l'intégration fiscale en France d'un stock non-activé d'impôts différés de 11 736 K€ au titre des déficits reportables.

Au 31 décembre 2021, la revue du plan fiscal en Espagne, au Maroc et en Suède a conduit reprendre respectivement la totalité des impôts différés actifs espagnols 1 118 K€, 180 K€ sur déficit marocains et 34 K€ sur déficit suédois.

Les mouvements d'impôts différés au 31 décembre 2020

<i>En milliers d'euros</i>	Provisions dépollution décontamination et démantèlement	Avantages au personnel	Autres	Total
Enregistré au compte de résultat			1 655	1 655
Variations de périmètre	2 792	3 150	2 173	8 400
Au 31 décembre 2020	2 792	3 150	3 828	9 769

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Impôts différés actifs	8 167	11 381
Impôts différés passifs	(1 505)	(1 611)
Impôts différés nets	6 662	9 769

5.13 Provisions pour avantages aux salariés

En milliers d'euros	31 décembre 2021				31 décembre 2020					
	France (1)	Grande- Bretagne (2)	Italie (3)	Autres	Total	France (1)	Grande- Bretagne (2)	Italie (3)	Autres	Total
Valeur nette comptable à l'ouverture	5 315	13 305	693	255	19 569					
Coût des services rendus au cours de l'exercice	443	1	25	(0)	469					
Coût financier	49	173	2	(0)	224					
Ecart actuariels reconnus en capitaux propres	(486)	(7 248)	1	(0)	(7 733)					
Variations de périmètre	-	-	-	3	3	5 315	13 305	693	255	19 569
Cotisations versées	(12)	(1 212)	(32)	76	(1 180)					
Prestations servies	-	-	-	-	-					
Ecart de conversion	-	736	-	2	738					
Reclassement Actif financier en passif financier	(8)	-	-	(2)	(10)					
Autres mouvements	-	-	-	-	-					
Valeur nette comptable à la clôture	5 301	5 756	689	333	12 080	5 315	13 305	693	255	19 569
Valeur actuelle des obligations partiellement ou totalement financées	-	63 123	-	356	63 479	-	63 705	-	278	63 983
Juste valeur des actifs du régime	-	(57 367)	-	(23)	(57 390)	-	(50 400)	-	(23)	(50 494)
Obligations partiellement ou totalement financées par EPC	-	5 756	-	333	6 089	-	13 305	-	255	13 489
Valeur actuelle des obligations non financées	5 301	-	689	-	5 990	5 315	-	693	-	6 008
Actif de retraite reclassé en actif financier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif net	5 301	5 756	689	333	12 080	5 315	13 305	693	255	19 569

Hypothèses actuarielles	31 décembre 2021				31 décembre 2020			
	France (1)	Grande- Bretagne (2)	Italie (3)	Autres	France (1)	Grande- Bretagne (2)	Italie (3)	Autres
Taux d'actualisation	1,00%	1,85%	0,98%	n.d.	0,40%	1,30%	0,34%	n.d.
Taux d'augmentation des salaires	1,50%	N/A	3,00%	n.d.	1,50%	N/A	3,00%	n.d.
Taux d'inflation	1,50%	2,50%	1,25%	n.d.	1,50%	2,00%	0,75%	n.d.

Ventilation des actifs du régime

	31 décembre 2021				31 décembre 2020			
	France (1)	Grande- Bretagne (2)	Italie (3)	Autres	France (1)	Grande- Bretagne (2)	Italie (3)	Autres
Actions	N/A	28%	N/A	n.d.	N/A	37%	N/A	n.d.
Obligations	N/A	44%	N/A	n.d.	N/A	31%	N/A	n.d.
Immobilier	N/A	0%	N/A	n.d.	N/A	0%	N/A	n.d.
Autres	N/A	28%	N/A	n.d.	N/A	31%	N/A	n.d.

- (1) Les provisions pour avantage aux salariés des sociétés françaises comprennent les indemnités de fin de carrière des salariés ainsi que, pour la société mère EPC, un régime de retraite souscrit dans le cadre de l'article 39 du code général des impôts, par lequel la société garantit le niveau futur des prestations définies dans l'accord
- (2) La provision pour avantage aux salariés d'EPC UK correspond à une provision prévue dans le cadre d'un régime à prestations définies fonctionnant comme un fonds de pension. Ce fond est fermé aux nouveaux entrants et à l'acquisition de nouveaux droits.
- (3) Les provisions pour avantage aux salariés des sociétés italiennes correspondent à une provision prévue dans le cadre d'un régime à prestations définies. Il s'agit du régime des TFR, système de rémunération différée, éligible IAS 19R.

Les hypothèses actuarielles sont établies par des experts indépendants en fonction des zones géographiques ou des pays et des spécificités de chaque entité.

- Concernant la France, le taux d'actualisation est fourni par un actuaire indépendant et comprend uniquement des obligations d'entreprises en euros notées au minimum AA
- Concernant la Grande-Bretagne, le taux d'actualisation comprend uniquement des obligations d'entreprises notées au minimum AA et est analysé au regard des évolutions des courbes de rendement de ces obligations à 30 ans et des swaps à 50 ans.

Le coût des services rendus est inclus dans les charges de personnel au compte de résultat, et le coût financier en autres charges financières.

Les provisions pour avantages aux salariés sont particulièrement sensibles aux taux d'actualisation. Ainsi, une hausse de 0.5 point du taux d'actualisation diminuerait la valeur actuelle des obligations de 4,6 millions d'euros. A l'inverse, une baisse de 0.5 point du taux d'actualisation augmenterait la valeur actuelle des obligations de 5.3 millions d'euros.

5.14 Les autres provisions

Les autres provisions au 31 décembre 2021

<i>En milliers d'euros</i>	Démant. Décontam. Dépol.	Provisions sur Contrats	Autres (1)	Total
Au 31 décembre 2020	12 820	834	8 493	22 147
Provisions supplémentaires	265	901	3 221	4 387
Reprises	(362)	(1 001)	(2 811)	(4 174)
Variation du montant actualisé (Effet temps et modification du taux)	1 172	-	-	1 172
Ecart de conversion	566	-	54	620
Autres mouvements	-	-	5	5
Au 31 décembre 2021	14 461	734	8 962	24 157

(1) Les autres provisions pour risques et charges correspondent essentiellement aux risques de l'activité courante du groupe (litiges commerciaux et prud'homaux, franchises sur les sinistres assurés...).

La variation des autres provisions pour risques sont liées à la sinistralité et aux plans de restructuration.

Les autres provisions au 31 décembre 2020

<i>En milliers d'euros</i>	Démant. Décontam. Dépol.	Provisions sur Contrats	Autres (1)	Total
Variation de périmètre	12 820	834	8 531	22 147
Au 31 décembre 2020	12 820	834	8 531	22 147

Détail des autres provisions entre non courant et courant

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Non courant	21 728	19 562
Courant	2 429	2 585
Total	24 157	22 147

5.15 Fournisseurs et autres créditeurs

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dettes fournisseurs	71 788	66 648
Avances et acomptes reçus sur commandes	3 546	4 466
Dettes sociales	14 855	12 853
Dettes fiscales	19 638	18 661
Autres dettes	9 073	10 135
Total	118 900	112 763

5.16 La variation du Besoin en Fonds de Roulement

La variation du besoin en fonds de roulement s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Variations du BFR & provisions courantes	
	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Stocks et en cours	(11 537)	
Clients et autres débiteurs	(5 839)	(997)
Autres actifs long terme	-	-
Autres actifs courants	(1 064)	
Sous total	(18 440)	(997)
Fournisseurs et autres créditeurs	(593)	8 103
Autres passifs long terme	456	
Autres passifs courants	1 177	
Sous total	1 039	8 103
Besoin en fonds de roulement	(17 401)	7 106
Provisions sur actifs circulant	4 952	
Besoin en fonds de roulement net	(12 449)	7 106

5.17 Incidence des variations de périmètre et transactions entre actionnaires

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Trésorerie acquise lors des entrées de périmètre	41	55 331
Investissement en titres consolidés	(1 231)	(79 103)
Impact des entrées de périmètre	(1 190)	(23 772)
Trésorerie cédée lors des sorties de périmètre	-	-
Désinvestissement en titres consolidés	-	-
Impact des sorties de périmètre	-	-
Total des incidences de périmètre	(9)	-
Total des transactions entre actionnaires	(1 227)	(23 772)

5.18 Engagements financiers

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Avals et cautions (1)	25 878	22 401
Hypothèques et nantissements	7 373	8 808
Total des garanties données	33 251	31 210

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Effets escomptés non échus	147	304
Avals et cautions	3 284	3 341
Total des garanties reçues	3 432	3 645

(1) dont garantie portant sur les sociétés mises en équivalence de 3 579K€

La ligne Avals et Caution ne concerne que les cautions de marché

6. Information relative aux parties liées

6.1 Contrôle

Le groupe 4 décembre propriétaire de 100% du Groupe EJB Barbier est contrôlé par Argos VII Lux GP Sarl. Cette société privée est enregistrée au Luxembourg sous le numéro B 228 124. Elle agit en tant que gérant de six sociétés en commandite enregistrées en vertu de la loi du Royaume-Uni, constituant ensemble Euroknights VII. Euroknights VII co-investit avec une société de Libre Partenariat française, Argos VII F&F SLP. Ces sept véhicules constituent le Fonds. Les différents véhicules investissant dans le fonds sont les suivants (avec les numéros d'enregistrement et les engagements respectifs envers le Fonds).

Les différents partenaires du fonds	Numéro d'enregistrement	Pourcentage de détention
Euroknights VII No 1 LP	LP17361	16,59%
Euroknights VII No 2 LP	LP17362	17,20%
Euroknights VII No 3 LP	LP17363	16,95%
Euroknights VII No 4 LP	LP17364	16,65%
Euroknights VII No 5 LP	LP17365	15,86%
Euroknights VII No 6 LP	LP17366	16,75%
Argos VII F&F SLP		
Total		100,00%

6.2 Relation avec les filiales

Les transactions entre la société mère et ses filiales, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes.

6.3 Rémunération du personnel dirigeant-clé

Le personnel dirigeant clé du Groupe 4 Décembre n'est pas rémunérée par la holding 4 Décembre. Le mandataire social de la société EPC S.A. au 31 décembre 2021 est rémunéré par la société EPC.

En milliers d'euros	Exercice 2021	Exercice 2020
Rémunérations avantages en nature	526	527
Jetons de présence	63	53
Autres	80	-
Paiement en action	-	-
Total	670	580

6.4 Transactions avec des parties liées

Le Groupe entretient des relations avec les parties liées suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2021	Exercice 2020
4 Décembre		
Autres charges opérationnelles	-	(3.175)
Charge d'intérêts sur l'emprunt obligataires convertible en actions	(230)	(11)
Impact résultat	(230)	(3.186)
Dettes sur l'emprunt obligataires convertible en actions et intérêts à payer	-	13.357
Dettes fournisseurs	-	3.175
Impact état de la situation financière	-	16.533

Procédure Candel & Partners

Le 29 novembre 2016, la société Candel & Partners a assigné tous les administrateurs de la société E.J. Barbier (dont certains sont également administrateurs d'EPC SA) ainsi qu'EPC SA devant le Tribunal de commerce de Paris, en sollicitant leur condamnation solidaire à payer à EPC SA 15,4 millions d'euros de dommages-intérêts en réparation du préjudice que lui aurait causé des conventions conclues par EPC ou ses filiales avec E.J. Barbier et les sociétés ADEX et ADEX Services Limited au titre des exercices 2000 à 2013 inclus, ainsi qu'1,5 million d'euros de dommages-intérêts « au titre du préjudice subi par EPC du fait du retard dans l'indemnisation », 300.000€ en application de l'article 700 CPC, et les dépens.

Dans le cadre de cette procédure, la société Candel & Partners vise spécifiquement :

- Pour la période du 1^{er} janvier 2000 au 31 décembre 2012, une convention de prestation de services conclue entre la société ADEX, en qualité de prestataire, et la Société, en qualité de bénéficiaire, conclue par acte sous seing privé du 4 janvier 2000 et portant sur des prestations d'assistance dans (i) les domaines techniques, de la stratégie et de la production, (ii) le domaine de la logistique et des transports, (iii) le domaine de la stratégie commerciale, (iv) le marketing, (v) la communication, (vi) les relations internationales, (vii) le domaine comptable, (viii) le domaine financier, (ix) le domaine de la trésorerie, (x) les domaines juridique et fiscal et (xi) le domaine des relations humaines.
- Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, la convention de prestations de service en date du 6 mars 2013 portant sur des prestations d'assistance dans (i) le domaine du marketing et de la communication, (ii) le domaine administratif et financier, (iii) le domaine de l'audit interne (iv) la direction de la stratégie et du développement (v) la direction logistique et des achats et (vi) le domaine de la Sécurité – Santé – Environnement et prévoyant une rémunération sur la base des coûts réels augmentés d'une marge de 8%, mais seulement en ce qui concerne la refacturation par ADEX à EPC SA d'une partie des loyers payés par ADEX à E.J. Barbier.
- Pour la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2012, une convention de prestation de services informatiques conclue entre la société E.J. Barbier, en qualité de prestataire, et la Société, en qualité de bénéficiaire, conclue par acte sous seing privé en date du 2 janvier 2007. Cette convention prévoyait à la charge de la Société une rémunération annuelle de 130.000€ avec une clause d'indexation en fonction de l'évolution de l'indice Syntec. Cette convention a été conclue pour une durée initiale de 3 ans, reconductible tacitement par période d'une année, et a été reconduite chaque année ensuite. Elle a pris fin de manière anticipée le 31 décembre 2012, lorsque lui a été substituée la convention en date du 10 octobre 2014, entrée en vigueur rétroactivement le 1^{er} janvier 2013.

Au soutien de ses prétentions, la société Candel & Partners fait valoir que les conventions en question auraient dû être soumises à la procédure des conventions réglementées prévue par les articles L.225-38 et suivants du code de commerce et qu'elles ont causé des conséquences préjudiciables à EPC.

Par un jugement du 31 octobre 2019, le Tribunal de commerce de Paris a déclaré irrecevable l'action de Candel & Partners à l'égard de Mmes Brigitte de Brancion, Dominique de Brancion, Isabelle Chatel de Brancion, Marie-Magdeleine de Brancion et de Mme Annick Fournier-Guihard, et les a mises hors de cause.

Par un second jugement du 10 juillet 2020, le Tribunal de commerce de Paris a débouté la société Candel & Partners de la totalité de ses demandes, et l'a condamnée, sur le fondement de l'article 700 du Code de procédure civile, à payer 60.000€ à Madame Elisabeth de Raguet de Brancion, Madame Jacqueline de Raguet de Brancion et Monsieur Paul de Brancion et 30.000€ à la société EPC. Aux termes de ce jugement, le Tribunal a :

- déclaré (i) irrecevables (à raison de la prescription) la totalité des demandes de la société Candel à l'encontre de Madame Jacqueline de Brancion, ainsi que les demandes de la société Candel à l'encontre de Madame Elisabeth de Brancion et de Monsieur Paul de Brancion à l'exception des demandes relatives à la seule réparation du loyer 2013 intervenu postérieurement au 29 novembre 2013 dans le cas de Monsieur Paul de Brancion et du 2 décembre 2013 dans le cas de Madame Elisabeth de Brancion ;
- débouté la société Candel & Partners de ses demandes relatives à la refacturation du loyer 2013 intervenue postérieurement au 29 novembre 2013 dans le cas de M. Paul de Brancion et du 2 décembre 2013 dans le cas de Mme Elisabeth De Brancion.

Par un arrêt du 9 novembre 2021, la Cour d'appel de Paris a :

- confirmé le jugement du 31 octobre 2019 en toutes ses dispositions,
- confirmé le jugement du 10 juillet 2020 en toutes ses dispositions sauf en ce qu'il a déclaré irrecevables les demandes de la société Candel & Partners à l'encontre de Mme Elisabeth de Brancion et de M. Paul de Brancion, à l'exception des demandes relatives à la refacturation du loyer 2013 intervenue postérieurement au 29 novembre 2013 dans le cas de M. Paul de Brancion, et débouté la société Candel & Partners des demandes relatives à la refacturation du loyer 2013 intervenue postérieurement au 29 novembre 2013 dans le cas de M. Paul de Brancion et au 2 décembre 2013 dans le cas de Mme Elisabeth de Brancion, et statuant à nouveau, déclaré irrecevable car prescrite l'action exercée par Candel & Partners à l'encontre de M. Paul de Brancion et de Mme Elisabeth de Brancion.

Au final c'est donc la totalité des demandes de la société Candel & Partners qui ont été déclarées irrecevables car prescrites.

A la suite de l'arrêt de la Cour d'appel de Paris, la société Candel & Partners a réglé à EPC l'indemnité de 30.000€ au titre de l'article 700 du code de procédure civile prévue par le jugement du 10 juillet 2020.

Puis elle a formé un pourvoi en cassation à l'encontre de l'arrêt de la Cour d'appel de Paris du 9 novembre 2021. L'affaire est pendante devant la Cour de cassation.

7. Sociétés du groupe

Sociétés du Groupe	Pays	Pourcentage intérêts	
		31/12/2021	31/12/2020
Filiales - Intégration globale			
4 DECEMBRE	France	100,00%	100,00%
EJ BARBIER	France	100,00%	100,00%
ADEX TP	France	94,12%	93,51%
ADEX SNC	France	97,96%	97,76%
EPC SA	France	64,19%	63,67%
EPC France	France	64,19%	63,67%
DEMOKRITE SAS	France	64,19%	63,67%
DEMOSTEN	France	64,19%	63,67%
A.T.D. SAS	France	64,19%	63,67%
PRODEMO SAS	France	64,19%	63,67%
OCCAMAT SAS	France	64,19%	63,67%
OCCAMIANTE SAS	France	64,19%	63,67%
2 B RECYCLAGE SAS	France	64,19%	63,67%
SOCIETE MINE AFRIQUE	France	64,19%	63,67%
DIOGEN	France	64,19%	63,67%
EPC MINETECH	France	64,19%	63,67%
CORSE EXPANSIFS	France	47,02%	46,63%
EPC INNOVATION	France	64,19%	63,67%
SONOUVEX	France	64,19%	63,67%
EPC ITALIA	Italie	64,19%	63,67%
INTEREM	Italie	64,19%	63,67%
EPC UK	Grande Bretagne	59,91%	59,43%
EPC METRICS Ltd	Grande Bretagne	59,91%	59,43%
MINEXPLO	Grande Bretagne	64,19%	63,67%
ADEX SERVICES LTD	Grande Bretagne	97,96%	97,75%
EPC- BELGIQUE	Belgique	64,19%	63,67%
EMPRESA DE EXPLOSIVOS INDUSTRIAIS LDA (EEI)	Portugal	64,19%	63,67%
GALILEO EXPLOSIVOS SA	Espagne	64,19%	63,67%
SERAFINA ORTEGA E HIJOS SA	Espagne	60,98%	60,48%
EPC ESPANA	Espagne	64,19%	63,67%
SILEX SEGURIDAD	Espagne	64,19%	63,66%
EPC SVERIGE	Suède	64,19%	63,67%
EPC NORGE	Norvège	64,19%	63,67%
EPCAPRE	Luxembourg	64,19%	63,67%
EPC JAPAN CORPORATION	Japon	62,62%	NC
MINEEX SENEGAL	Sénégal	44,93%	44,57%
KĀMAĀN EXPLO	Nouvelle Calédonie	60,98%	60,48%
EPC Chili	Chili	32,74%	NC
EPC SINGAPOUR	Singapour	64,19%	NC
EPC BURKINA FASO	Burkina Faso	64,19%	63,67%
EPC ASIA PACIFIC FZE	Emirats Arabes Unis	64,19%	63,67%
EPC SENEGAL	Sénégal	64,19%	63,67%
EPC EXPLO MAROC	Maroc	64,19%	63,67%
MARODYN	Maroc	64,16%	63,64%
MARODYN COTE D'IVOIRE	Côte d'Ivoire	64,16%	63,64%
NITROKEMFOR GUINEE	Guinée	64,19%	63,67%
NORMAT SERVICES	Bénin	48,15%	NC
EPC GUINEE	Guinée	64,19%	63,67%
EPC CAMEROUN	Cameroun	64,19%	63,67%
EPC GABON	Gabon	64,19%	63,67%

Groupe 4 DECEMBRE
Etats financiers consolidés au 31 décembre 2021

EPC COTE D'IVOIRE	Côte d'ivoire	48,14%	47,75%
EPC CANADA	Canada	64,19%	63,67%

Sociétés du Groupe	Pays	Pourcentage intérêts	
		31/12/2021	31/12/2020
Filiales - Intégration globale			
Entreprises associées – Mises en équivalence			
ARABIAN EXPLOSIVES (PRIVATE Ltd)	Emirats Arabes Unis	12,84%	12,73%
SOCIETE DE MINAGE EN GUINEE SAS (SMG)	France	32,09%	31,83%
NITROKEMINE	Guinée	32,09%	31,83%
KEMEK	Irlande	32,09%	31,83%
KEMEK US Limited	Irlande	32,09%	31,83%
EPC-B SCRL	Belgique	42,79%	42,45%
MCS	Arabie Saoudite	25,68%	25,47%
Entreprises non consolidées			
SICIEX	France	63,67%	63,67%
CORSE CONFORTEMENT FORATION MINAGE	France	8,40%	8,40%
Blasting Services	Grande Bretagne	58,91%	58,91%
EDSL	Grande Bretagne	58,91%	58,91%
EXCHEM EXPLOSIVES Ltd	Grande Bretagne	58,91%	58,91%
Exchem Transport Ltd	Grande Bretagne	58,91%	58,91%
Exchem Defence Systems Ltd	Grande Bretagne	58,91%	58,91%
EPC Liberia	Liberia	62,67%	62,67%
EPC Servicios Peru	Perou	31,34%	31,34%
EPC Andina	Perou	31,34%	31,34%
SANTOS DE CUNHA 7 (société en cours de liquidation)	Portugal	18,80%	18,80%
EPC EXPLO Congo	Congo	62,67%	62,67%
EPC Japan Corporation	Japon	-	60,14%
EPC Cameroun Services	Cameroun	47,00%	47,00%
EXPLO NC	Nouvelle Calédonie	31,34%	31,34%
EPC MALI	Mali	56,40%	56,40%
GRN	France	21,93%	21,93%

8. Honoraires des Commissaires aux Comptes

<i>En milliers d'euros</i>	EY et Acuratio		PWC		BDO	Exco Paris ACE
	Montant (HT)		Montant (HT)		Montant (HT)	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
AUDIT						
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
- 4 Décembre		20				
- Filiales consolidées			407	540	288	215
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire au compte			-	-	-	-
- 4 Décembre			-	-	-	-
- Filiales consolidées			30	18	-	-
Sous-total Audit	0	20	438	558	288	215
AUTRES PRESTATIONS						
- Juridique, fiscal et social			-	-	-	-
- Autres		114	-	-	-	-
Sous-total autres prestations		114				
TOTAL	0	134	438	558	288	215

Les services autres que la certification des comptes concernent principalement l'émission des lettres de fin de travaux.

9. Événements post clôture

9.1 Signature avec Vinci d'un contrat pour la réalisation du forage-minage sur le barrage de Sambangalou au Sénégal

Le barrage hydroélectrique de Sambangalou est porté par l'OMVG Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (institution regroupant le Sénégal, la Guinée, la Guinée Bissau et la Gambie).

Ce projet d'infrastructure majeur est situé au Sud Est du Sénégal, à 800km de Dakar ; il consiste en la construction d'un barrage de 128MW qui permettra la production d'énergie renouvelable. Il permettra également le développement de l'irrigation des terres agricoles ainsi que l'approvisionnement en eau potable des localités environnantes. L'énergie produite sera distribuée au travers d'un réseau électrique aux zones les plus reculées des 4 pays membres de l'OMVG.

La construction a été confiée à un groupement d'entreprises piloté par Vinci Construction

La forte présence d'EPC au Sénégal et l'expertise reconnue du groupe dans ce type de projets d'infrastructure ont conduit Vinci à confier à notre filiale Mineex la réalisation de la totalité du lot forage-minage. Les explosifs seront fournis par EPC Sénégal.

Les travaux qui démarreront en avril 2022 prévoient l'abatage à l'explosif de plus de 2 millions de m3 de grès et 40 000 m2 de présplitting.

Les travaux qui s'étendront sur 2 ans et demi devraient générer un chiffre d'affaires cumulé d'environ 7 millions d'€.

9.2 Impact de la guerre entre l'Ukraine et la Russie

Les tendances amorcées fin 2021 de hausse des matières premières et notamment du Nitrate d'Ammonium se poursuivent en ce début d'année 2022. Le déclenchement de la Guerre en Ukraine a entraîné une forte tension sur le marché du gaz en Europe, propulsant son prix à des niveaux jamais atteints. Ceci s'est répercuté immédiatement sur les prix d'achat du Nitrate d'Ammonium par le groupe.

La hausse rapide des prix du Fuel et d'autres produits comme l'Aluminium est venue renforcer encore les coûts matière.

Grâce aux mécanismes mis en place dès 2021, ces hausses sont retransférées rapidement au marché qui les acceptent car elles concernent tous les acteurs de la filière, permettant ainsi de préserver les marges en valeur.

Compte tenu des tensions actuelles, la crainte principale concerne une possible rupture d'approvisionnement sur une des géographies où le groupe est présent. Des stocks de sécurité ont été constitués pour prévenir ce risque et pouvoir à tout moment satisfaire nos clients. Des discussions sont en cours avec les autorités notamment en France pour augmenter les autorisations de stockage.

Malgré ce contexte tendu, aucun signe de ralentissement de la demande n'est perceptible.

